



**LE SPORT,
TERRAIN
D'ÉDUCATION**

**LE SPORT,
TERRAIN
D'ÉDUCATION**

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Décryptages

Baromètre Jeunesse&Confiance 2023 : Confiance en soi, les autres et l'avenir ?, Novembre 2023

Le deuxième souffle de l'école inclusive : Une ambition à l'épreuve de la diversité des besoins, Octobre 2023

Éducation sous tension(s), 10 tendances à suivre, Septembre 2023

40 ans d'éducation prioritaire : désillusions sociales, nouveaux modèles éducatifs, Février 2023

Pour une école fédératrice : 3 propositions pour (re)faire de l'éducation le ciment de la démocratie, Septembre 2022

Études

Le sens de l'autorité. Idées et initiatives pour soutenir la relation éducative, Juin 2023

A l'école du changement : inspirations et pratiques pour dé-systématiser le système éducatif, en collaboration avec Ashoka et la fondation Pierre Bellon, Septembre 2022

Changer l'éducation c'est possible. Le programme prêt à l'emploi co-construit par la société civile, Juillet 2021

Éducation et immigration : arrêtons le gâchis pour réussir l'ensemble !, Février 2021

Podcasts Jeunes&Brillants

Construire sa confiance en soi ft. Walid, mars 2024

Le sport, le corps et l'alimentation, ft. Alexanne, Février 2024

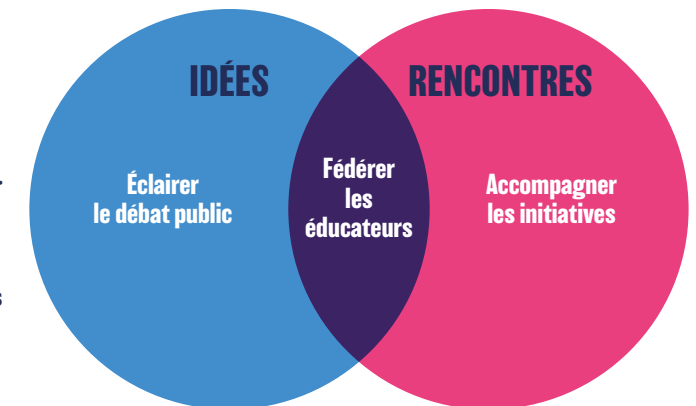
Apprivoiser son corps, ft. Léa, Décembre 2023

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement sur www.verslehaut.org

DES SOLUTIONS POUR LES JEUNES ET L'ÉDUCATION



Depuis 2015, VersLeHaut apporte un éclairage fédérateur sur l'actualité éducative et diffuse des solutions concrètes pour répondre aux besoins des jeunes, des éducateurs et des familles.



NOS FORMATS



Jeunes&Brillants

Les jeunes, leurs initiatives, parcours et espérances



Études

Les grands enjeux de société à l'aune de l'exigence éducative



Décryptages

Bilan, analyse et perspective des politiques éducatives



Lettres de veille, toute l'actualité sur la jeunesse et l'éducation

L'essentiel de l'information et de la recherche



Tous éducateurs !

La parole aux éducateurs et la mise en lumière de leurs initiatives éducatives

LE CYCLE D'ÉTUDE « LE SPORT PEUT-IL CHANGER L'ÉDUCATION ? »



**Appel à contributions
et Focus group**



Chroniques radio sur RCF
« Unfobaby, une initiative pour la petite enfance de l'Ufolep » ou encore « Graines de footballeuses ».

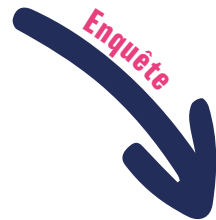
Tous éducateurs
« Kabubu, l'amitié par le sport »



Tous éducateurs
À la rencontre de Marie Barsacq, directrice exécutive « Impact et héritage » à Paris 2024



Tous éducateurs
« Et sur le terrain, ça dit quoi? », Programme d'accompagnement Passe Décisive de Sport dans la Ville



Parole de chercheur
« Sport et Autisme, un collectif pour l'inclusion », Olivia Collet

Jeunes&Brillants
Apprivoiser son corps, ft. Léa



Décryptage
« Le second souffle de l'école inclusive »

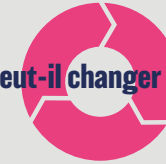
LES PRÉCÉDENTS ET PROCHAINS CYCLES D'ÉTUDES



Le sens de l'autorité dans la relation éducative



Le sport peut-il changer l'éducation ?



Les clefs de la confiance



Le monde du travail, nouvel horizon éducatif ?





20

CHRONIQUE D'UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

22 À l'école, une longue quête de légitimité

33 Un volume horaire dédié à l'activité physique qui varie d'un pays de l'Europe à l'autre

37 À chacun ses objectifs éducatifs

38 Hors les murs, une ambition éducative confuse

48 L'EPS n'est pas une réalité universelle

50 À la recherche d'un terrain commun

56 Les règles du jeu évoluent



108



QUAND L'ÉDUCATION RENCONTRE LE SPORT

65 Mettre en réussite : le sport sur le chemin des apprentissages

70 Le jeu pour apprendre les mathématiques par PLAY International

73 Bouger : une prise d'élan éducative

82 À la rencontre de Marie Barsacq, directrice exécutive « Impact et Héritage » à Paris 2024

87 La thérapie par le surf par Waves for Change

90 Faire ensemble : la part du collectif

97 Une friperie sport planète développée par l'ANESTAPS

101 Le sport, porte d'entrée de l'école inclusive

FAIRE CORPS

110 Le sport au service d'une éducation incarnée

112 Escrime et Justice réparatrice : une réponse à la récidive juvénile par Pour le Sourire d'un Enfant

119 À la rencontre de jeunes qui témoignent dans le podcast Jeunes&Brillants

125 Un langage commun entre éducateurs

140 Cultiver la santé mentale pour améliorer l'éducation par School of Hard Knocks

145 À la rencontre de Patricia Chéreau, enseignante d'EPS en lycée agricole



POUR UNE ÉDUCATION À LA PRÉSENCE

Le sport peut-il changer l'éducation? En cette année olympique, la question est volontairement un peu provocatrice et entend porter la réflexion au-delà des vertus qu'on prête habituellement au sport.

Le sport peut être le lieu d'un dépassement, du collectif, de joies partagées. Il peut aussi se révéler un espace de souffrances, de dominations ou d'humiliations. Les adolescents en témoignent abondamment, du harcèlement aux troubles du comportement alimentaire. La piscine, la cour de récréation, le gymnase peuvent constituer de véritables calvaires à un âge où le corps est aussi la façade fragile d'un être qui se construit.



Pour autant, certains projets éducatifs mobilisent le sport avec d'éclatants succès. Pour tisser une relation, pour constituer un collectif, pour redonner confiance à des jeunes en difficultés. Si le sport révèle à ce point ses atouts éducatifs, pourquoi donc attendre les difficultés?

Disons-le clairement : le sport n'a pas véritablement trouvé sa place à l'école. Entre des approches utilitaristes où le sport n'est qu'un prétexte, et une éducation scolaire fondée sur les savoirs et l'enseignement, il est souvent bien malaisé d'identifier l'ambition éducative du sport.

Passés les murs de l'école, en revanche, le sport vit des heures de gloires. Premier domaine associatif, lieu de socialisation, vecteur intergénérationnel par excellence, sa capacité fédératrice forme souvent un des derniers espaces de mixité dans une société où l'on se mélange de moins en moins.

Pour autant, cette attractivité tient-elle de l'éducation ou de l'admiration sans borne que nous vouons à la performance? Les sagas Woods, Williams ou Mbappé offrent-elles des modèles utiles à des éducateurs parfois épuisés, à des parents souvent déroutés, à des jeunes dont le déficit de confiance et la perte de sens affectent parfois jusqu'à l'équilibre mental?

Tandis que technologies et algorithmes ne cessent de rabattre les prétentions intellectuelles de notre humanité, le sport réhabilite le corps comme un véritable terrain d'apprentissages et pas seulement comme moyen au service d'une élévation intellectuelle.

Jamais à plus de quelques clics d'une somme de connaissances à donner le vertige, nous sommes invités à reconsidérer l'éducation sous l'angle de la relation, de la présence. Présence à nous-même, présence aux autres. Présence à l'instant aussi, qui nous fait sans doute tant défaut et dont la jeunesse a infiniment besoin. ●

Guillaume Prévost, délégué général de VersLeHaut

LU, VU, ENTENDU

17 %

des jeunes de 6 à 17 ans sont en surpoids dont 4 % en situation d'obésité, aujourd'hui, en France.

 **MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

18 %

des adolescents de 13 ou 14 ans ne font pas de sport au moins une fois par semaine, en dehors des cours d'éducation physique et sportive (EPS) du collège d'après une enquête du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en 2019 (INJEP).

 **injep**
INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

90 %

des élèves, et en grande majorité des filles, n'occupent que 20 % de l'espace récréatif.

**L'Atelier
Recherche
Observatoire
Égalité**

LU, VU, ENTENDU

3^e

lieu d'éducation après la famille et l'école. Le mercredi après-midi, un quart des enfants de 10 ans sont sur un terrain de football.

+ de 60 %

des professeurs d'EPS sont des professeurs principaux!

90 %

Près de 9 personnes sur 10 avec un BAC+5 pratiquent un sport de manière régulière; contre moins d'une personne sur deux des non-diplômées.


INSEE

“

**« LA PRATIQUE
SPORTIVE N'EST PAS
ÉDUCATIVE EN SOI. »**

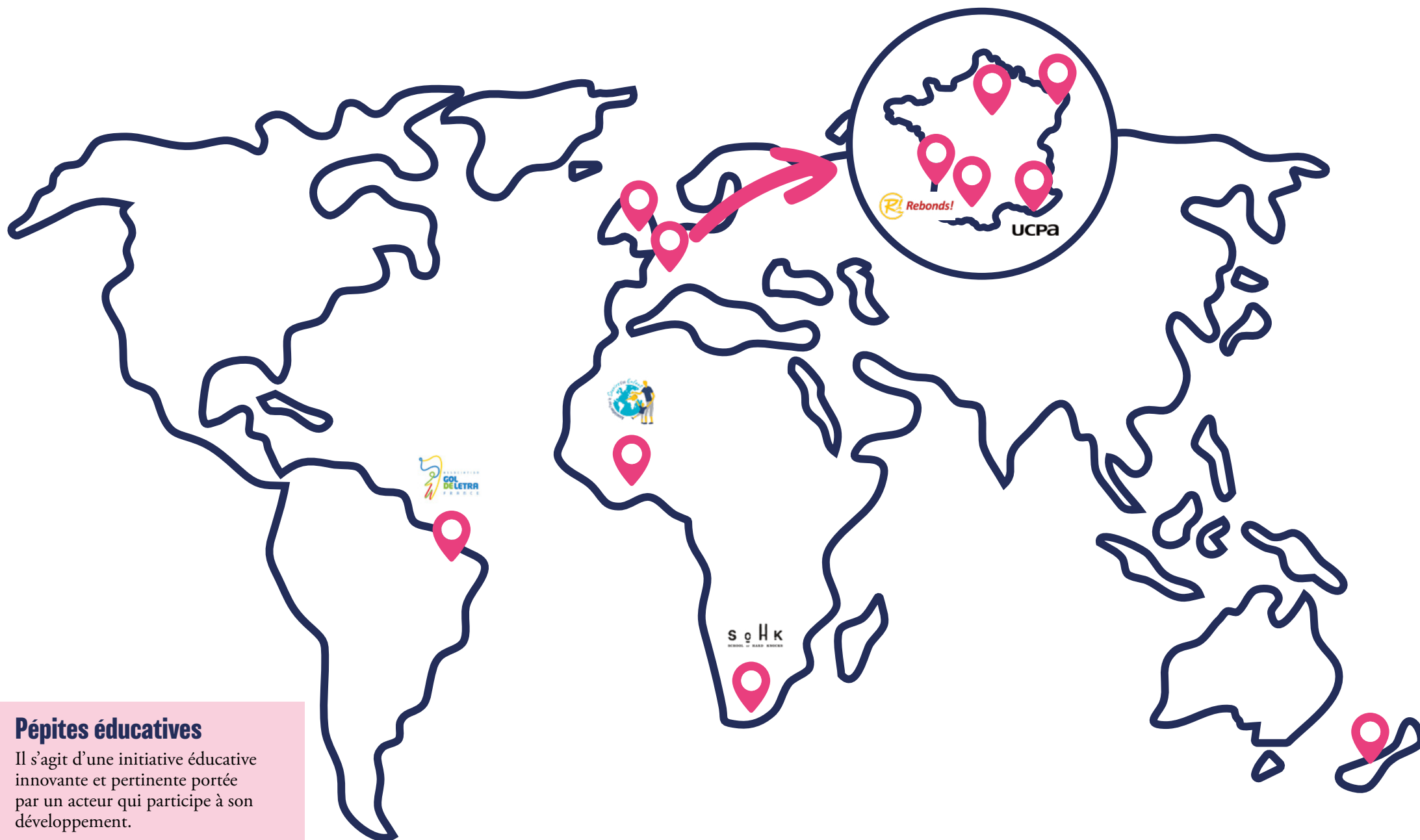
**GILLES VEILLE MARCHISET,
PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS
À STRASBOURG**

**« L'EPS EST LA SEULE
DISCIPLINE OÙ LE CORPS
EST AU CŒUR DES
APPRENTISSAGES. »**

**VÉRONIQUE ELOI ROUX, INSPECTRICE
GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE**

”

TOUR DU MONDE DES PÉPITES ÉDUCATIVES



Pépites éducatives

Il s'agit d'une initiative éducative innovante et pertinente portée par un acteur qui participe à son développement.

COUP D'ENVOI

L'éducation des jeunes et les pratiques sportives posent un dilemme commun. Sont-elles d'abord l'affaire de contraintes et d'une forme de soumission ? Ou est-ce que la joie et la liberté en sont les points cardinaux ? Quel équilibre trouver entre la nécessité de la discipline et la possibilité pour les enfants d'apprendre par eux-mêmes ?

Le pédagogue et professeur d'éducation physique Maurice Baquet souligne à sa manière la convergence des exigences du sport et de l'éducation au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale : « notre principale tâche doit consister à les aider à se connaître (qualités et défauts), à leur apprendre à se gouverner eux-mêmes et à s'imposer certaines disciplines. Nous voulons que nos enfants soient bien portants, d'accord, mais aussi qu'ils soient sages et humains... Notre tâche n'est pas remplie lorsque nous avons édifié une belle statue. Il faut que celle-ci vive avec ses semblables (qui sont dissemblables ne l'oublions pas...) et qu'elle remplisse son devoir, qui est l'amélioration de la condition humaine¹. »

Cette ambition éducative partagée par les parents et la famille, les enseignants et professeurs, les entraîneurs et animateurs est complexe. Les voies pour réussir cette tâche empruntent le chemin des leçons, exercices, examens, lectures, voyages et rencontres. Mais il s'agit bien au-delà, d'une conquête de l'esprit et du corps. C'est ici qu'un problème se pose.

Le corps est pourtant un vecteur à part entière des apprentissages, comme le souligne Isabelle Queval, philosophe des pratiques corporelles en éducation : « Les compétences corporelles de l'enfant qui rentre à l'école sont on le sait déterminantes pour son intégration scolaire : être propre, se vêtir et se chausser, se taire et marcher en rang, maîtriser l'immobilité comme le mouvement, coordonner ses gestes, entrer en relation avec les autres dans un espace

partagé et contraint. Le devenir de l'élève passe d'abord par le corps, à tel point qu'au fil de sa scolarité, l'élève qui « se tient tranquille » se distingue très avantageusement de celui « qui bouge tout le temps », le premier maîtrisant les codes, le second sortant du cadre et attirant souvent les jugements négatifs.

Cette grammaire corporelle scelle pour une part non négligeable le vécu scolaire des élèves, voire conséquemment leur réussite². » Il est également, pour reprendre les termes de l'historien Georges Vigarello, « le premier lieu où la main de l'adulte marque l'enfant, il est le premier espace où s'imposent les limites sociales et psychologiques données à sa conduite, il est l'emblème où la culture vient inscrire ses signes comme autant de blasons³. »

NOTRE PERCEPTION DE LA RÉUSSITE SE FONDE LARGEMENT SUR UNE INUTILE DICHOTOMIE ENTRE LE CORPS ET L'ESPRIT.

L'ampleur des défis éducatifs qui se présentent à nous invite probablement à un changement de regard sur la question de la corporéité dans le champ éducatif. Et cette affaire n'est pas uniquement le sujet des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), des entraîneurs ou animateurs sportifs.

À la fin du XIX^e siècle, le baron Pierre de Coubertin portait déjà le fer du combat pour réformer la société par la pédagogie... en transformant la pédagogie par le sport⁴.

1. Maurice Baquet, « Comment orienter notre éducation », *Revue INS*, numéro 2, novembre 1947, in Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours, les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, Quatrième édition, 2021.

2. Préface d'Isabelle Queval, Guillaume Dietsch, *Les jeunes et le sport, penser la société de demain*, DeBoeck Supérieur, 2024.

3. Georges Vigarello, *Le corps redressé*, Éditions du Félin, 2004.

4. Raphaël Verchère, *Sport et méridie, histoire d'un mythe, philosophie politique du corps en démocratie*, Les éditions du volcan, 2022.

Ce double projet visait à imposer le sport comme pilier du système éducatif français et participe à l'éclosion de compétitions sportives au sein des établissements d'enseignement secondaire.

Dans la classe, le sport est davantage discipliné qu'exploité dans les apprentissages. Subsiste aussi l'idée que l'EPS reste une discipline secondaire. En dehors de l'école, ce sont les pratiques sportives qui résistent à l'éducation lorsque bien des discours leur attribuent des valeurs intrinsèques et systématiques. Il n'existerait donc pas de statut intermédiaire pour le sport entre celui de baguette magique et de second rôle ?

Cette question se pose avec acuité. L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 permet d'apporter

AUJOURD'HUI, L'ÉDUCATION EN FRANCE NE SAIT TOUJOURS PAS QUELLE PLACE DONNER AU CORPS DE L'ÉLÈVE.

davantage d'attention à la place du sport dans notre société, à l'école et en dehors. Mais la réelle urgence à penser l'éducation par le prisme du corps n'est pas circonscrite à cette actualité. Nous vivons désormais une époque où nous « entrons au monde » par les écrans. Nous évoluons dans des sociétés où le rapport à soi et aux autres se complexifie.

Face à ces enjeux, l'éducation est mise au défi d'armer efficacement les nouvelles générations. Ils n'auront pas seulement à penser le monde mais également à s'y engager, en faire l'expérience collectivement à l'heure où chacun est tenté de se retrancher dans sa

sphère individuelle et dans l'intangible des univers numériques. Le succès est-il possible si nous conservons une vision étriquée du rôle si fondamental du corps dans ce processus d'apprentissage ? Et la manière, *in fine*, dont les pratiques sportives peuvent exercer une influence positive sur ces enjeux globaux à travers l'éducation. Parce qu'elle investit frontalement le corps, le rapport à l'autre, l'expérience des limites individuelles, l'éducation sportive jouit d'une certaine légitimité pour préparer l'enfant à ces défis futurs.

Être à la hauteur des défis éducatifs

Pour espérer pouvoir répondre aux défis du XXI^e siècle, notre système éducatif est régulièrement appelé à s'y adapter et à gagner en efficacité. Ces attentes nouvelles sur l'éducation des enfants et des jeunes tendent à occulter le fait que l'école ne porte pas seule la responsabilité d'apporter des réponses à l'ensemble des maux de la société et rencontre également des enjeux qui lui sont propres. Les appréhender nous permettra de montrer par la suite comment le sport peut être source de solutions souvent insoupçonnées.

Les États Généraux de l'Éducation, organisés en 2019 à l'initiative de VersLeHaut⁵, ont mis en lumière les défis majeurs auxquels fait face le système scolaire français. Le premier d'entre eux n'est pas des moindres : classé parmi les plus rigides de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), son caractère déterministe contribue à accentuer les inégalités au lieu de les atténuer. Notre modèle fonctionne de manière pyramidale, de façon à offrir

5. https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2021/07/LIVRE_BLANC_E%CC%81TATS_GE%CC%81NE%CC%81RAUX.pdf

un socle commun à tous les jeunes et sélectionner progressivement une « élite ». Cette sélection par l'échec ne permet pas de valoriser la richesse et la diversité des talents de ceux qui ne rentrent pas dans le « moule » scolaire et qui ne se projettent pas dans des études longues.

Par ailleurs, certains jeunes connaissent des difficultés supplémentaires, du fait d'un handicap, d'un parcours de vie familial ou individuel plus compliqué et ce parfois dès la naissance. Les plus fragiles ont plus de mal à se projeter dans l'avenir, et sont privés d'horizons élargis, limités par un manque de confiance, de mobilité, de connaissance des filières et des métiers, de modèles inspirants, etc. Face à l'évolution rapide du monde, il devient impératif de développer les compétences socio-émotionnelles, de réconcilier l'éducation avec le monde professionnel et d'aider les jeunes les plus vulnérables à s'épanouir malgré des circonstances difficiles.

Une crise des vocations éducatives se fait également ressentir, avec un recrutement

LES PARENTS SONT SOUVENT LE DÉBUT DE LA SOLUTION.

en baisse, en particulier dans les académies accueillant les jeunes les plus vulnérables. Il s'agit donc d'attirer les meilleurs talents au service de l'éducation et de proposer une formation, initiale et continue, à la hauteur de ces enjeux. Enfin, la relation entre le système éducatif et les parents constitue un autre défi. Le système actuel prend l'habitude de travailler sans les parents, voire contre eux, lorsqu'il perçoit les familles comme lieu du déterminisme ou du danger. Pourtant, face à la pauvreté, à l'échec scolaire, aux creusements des inégalités, les

parents sont souvent le début de la solution et ont besoin d'être accompagnés.

Sortir des impasses, encourager la coopération

L'école fait, et peut faire, beaucoup. Elle ne peut en revanche pas tout. La réinventer et soutenir le parcours éducatif des nouvelles générations appelle à une réflexion profonde sur le rôle et la place qu'on accorde aux corps et aux pratiques sportives, sur le temps scolaire ou en dehors, sous la responsabilité des enseignants, des éducateurs sportifs, des animateurs ou au sein de la famille.

Cette étude repose sur la conviction que le potentiel éducatif des pratiques sportives est obéré par une fragmentation structurelle. Pourquoi l'éducation par les pratiques sportives fonctionne en silos alors que ces dernières se caractérisent justement par leur malléabilité et leur transversalité ? Ces caractéristiques ne préfigurent-elles pas d'un possible rassemblement sous la bannière des besoins éducatifs prioritaires des enfants et des jeunes ? Est-ce que les fondements d'une culture commune des pratiques sportives et de l'éducation existent en France ?

Les éléments de réponses à cette question, sont le fruit d'une réflexion collective, à laquelle ont participé des décideurs politiques et associatifs, des enseignants, des chercheurs, des représentants du mouvement sportif et de l'Éducation nationale, de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'écosystème du sport et développement. Il s'agit ici de mettre en perspective ces regards croisés pour mieux saisir la nature du défi mais aussi d'identifier les manières de concrétiser un meilleur amalgame entre les pratiques sportives et la pédagogie, entre le corps et l'éducation. ●

CHRONIQUE D'UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ



Les résultats du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), piloté par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour évaluer les compétences des élèves, constituent un baromètre international permettant de jauger du niveau des élèves de 15 ans. Il autorise la comparaison du niveau de nos jeunes en lecture, sciences et mathématiques et permet d'en mesurer l'évolution. Alors que l'année 2024 marque la promotion de l'activité physique et sportive en tant que Grande Cause Nationale, où la France se positionnerait-elle sur l'échelle d'un PISA « sportif » ?

Si le taux de pratique des activités physiques de nos jeunes français était l'un des principaux indicateurs d'un tel classement, notre pays ne ferait malheureusement pas course en tête. Pis, il figurerait plutôt en queue de peloton. Dans son essai « Bougeons », l'ancien député Régis Juanico souligne que la France est classée 119^e sur 146 dans une étude internationale⁶ sur l'activité physique des adolescents de onze à dix-sept ans⁷. Cette donnée ouvre une kyrielle d'interrogations quant à la place et au rôle des pratiques sportives au sein du système éducatif formel et informel français.

L'ANALYSE DÉBUTE LÀ OÙ LA PRATIQUE EST OBLIGATOIRE : L'ÉCOLE.

Né dans les établissements scolaires anglais, le sport moderne constitue encore aujourd'hui un pilier du modèle éducatif outre-manche. Il est également une part intégrante de la culture générale britannique, à l'instar d'autres pays anglo-saxons ou scandinaves. Le rapport éducatif aux pratiques sportives, et inversement le rapport des pratiques sportives à l'éducation, se posent différemment dans une France marquée par une forme de rigidité napoléonienne et une gymnastique d'ascendance militaire⁸. Comprendre cette histoire est indispensable pour inventer une éducation qui exploite la potentialité des pratiques sportives et laisse sa juste place au corps dans les apprentissages. Il s'agit pour cela de saisir pourquoi le fonctionnement de notre modèle éducatif est fragmenté et n'offre pas aux élèves et enfants les complémentarités des accompagnements dont ils ont besoin pour construire leur avenir.

6. Regina Guthold, Gretch Stevens, Leanne Riley, Fiona Bull « Global trends in insufficient physical activity among adolescents : a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1,6 million participants », *The Lancet. Child & Adolescent Health*, Vol.4, No.1, 2020.

7. Régis Juanico, *Bougeons!*, L'Aube, 2023.

8. Interview Patrick Mignon, Midi Libre, 15 janvier 2024, <https://www.midilibre.fr/2024/01/15/en-france-il-y-a-une-tension-historique-entre-lecole-et-le-monde-du-sport-analyse-patrick-mignon-11689610.php>

À l'école, une longue quête de légitimité

Mobilisé successivement pour la défense, la salubrité ou le rayonnement olympique, le sport n'a pas trouvé sa pleine expression éducative dans une organisation scolaire d'abord fondée sur les apprentissages disciplinaires. Pour autant, l'EPS figure parmi les matières favorites des jeunes et invite à déployer plus largement une véritable ambition éducative.

Près de 6 élèves sur 10 considèrent comme insuffisant le nombre d'heures d'EPS⁹. Plusieurs études soulignent que cette discipline constitue une des matières les plus appréciées par les élèves, tant à l'école primaire, qu'au collège et au lycée¹⁰. Pourtant, son image continue d'être dépréciée, comme l'illustre la représentation de l'EPS dans les films populaires. Les études de Thomas Bauer, maître de conférences à l'université de Limoges et Jean-Marc Lemonnier, maître de conférences à l'université de Caen, montrent le traitement négatif de la discipline, comme en témoigne sa représentation dans le *Péril Jeune* (1994) ou encore *Les Profs* (2013)¹¹. Ce type de représentation parodique pèse sur l'image de l'EPS. Pour s'éloigner de la caricature, il faut en explorer les réalités. Quelles sont-elles ? Les réponses à cette question nécessitent de mobiliser une autre discipline que l'EPS : l'histoire.

Le malmené de l'école

Long et tortueux. Tels peuvent être les qualificatifs employés pour décrire le chemin parcouru par l'EPS pour trouver sa place à

l'école. Les réticences de l'institution scolaire, l'absence d'enseignants réellement formés jusqu'aux années 1930 ou encore l'absence de consensus sur ce que doit être et faire l'éducation physique, font partie des raisons pour lesquelles la quête de sa légitimité fut si difficile et pourquoi son rôle pose encore question aujourd'hui.

L'activité physique devient une matière facultative du programme en école primaire à partir de 1850 puis obligatoire dans le secondaire en 1869. Dans le cadre d'un mouvement de fond en faveur de différentes formes d'éducation physique au XIX^e siècle à l'échelle européenne, elle devient obligatoire en France, pour les garçons, le 27 janvier 1880, grâce à la loi George. La mesure fait l'unanimité des votes dans les deux chambres. Elle ne le fera pas au sein des établissements. L'application de la circulaire, qui préconise quatre fois trente minutes d'enseignement par semaine, se traduit en réalité par une pratique très faible, pour une raison très simple : le nombre d'enseignants est insuffisant et les instituteurs n'y sont pas formés¹². Les encadrants qui interviennent à l'école sont pour la plupart d'anciens militaires davantage sensibles à

la revanche après Sedan qu'aux questions pédagogiques.

Au tournant du XX^e siècle, la question des moyens, ou plutôt du manque de moyens, explique en partie la lenteur à laquelle les pratiques sportives ont intégré le champ scolaire. Celles-ci restent pour beaucoup circonscrites au secondaire pour les enfants de l'élite sociale comme l'illustre la création des clubs sportifs par des lycéens. C'est une constante tout au long de la troisième République, période pendant laquelle le budget alloué à l'éducation physique reste portion congrue.

« On peut considérer qu'un premier grand tournant intervient en 1936, avec le Front Populaire ». Selon l'historien Michaël Attali, c'est à partir de ce moment que le monde politique assume le fait que le sport a, *de facto*, intégré le champ des activités quotidiennes de la population française et que l'école doit jouer un rôle plus important en la matière. Jean Zay, avant même de devenir Ministre de l'éducation nationale, dénonce avec vigueur à l'assemblée l'absence de considération des professeurs d'éducation physique, traités à l'époque d'après lui « comme des parias¹³ ».

Toujours d'après Michaël Attali, « on commence à partir de ce moment-là à penser le sport comme un outil d'éducation. On met même de côté l'opposition entre l'éducation gymnique traditionnelle et le sport. On sort alors d'un schéma de pensée qui laisse croire que le sport est une contrainte ou qu'il peut même être dangereux pour les enfants. La classe politique considère alors que l'école doit jouer un rôle dans l'ouverture aux loisirs de masse et épouse une vision plus éducative. Il s'agit de changer le monde de l'éducation en y associant le secteur fédéral,

qui y voit une belle opportunité pour toucher des millions d'enfants. »

Sous l'impulsion de Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs, une démarche volontariste de démocratisation du sport se met alors en place, comme l'illustre la création en 1937 du Brevet Sportif Populaire. La même année, la demi-journée de plein air hebdomadaire dans le secondaire, présente dans les textes depuis 1925 mais inappliquée, est recréée sous l'appellation « demi-journée d'éducation physique en plein air. » Celle-ci s'ajoute aux deux heures d'EPS et à une séance, facultative, le samedi après-midi. Devenu ministre, Jean Zay décide l'augmentation des salaires des professeurs d'éducation physique dont les émoluments restaient jusqu'alors largement dégradés par rapport aux autres enseignants. Enfin, le volontarisme politique pour créer un temps consacré au sport scolaire devient patent avec la reconnaissance d'utilité publique de l'Office du Sport scolaire et universitaire à la fin des années 1930. Les graines de l'USEP et de l'UNSS sont plantées.

En 1939, la France ne compte que 690 professeurs d'EPS. La discipline reste peu enseignée mais cette séquence offre de nouvelles perspectives et peut même apparaître à certains égards comme une lune de miel entre différentes conceptions des pratiques sportives. La Seconde Guerre mondiale met fin à cet élan. Selon Michaël Attali, « 1945 marque le retour de cet affrontement entre les tenants d'une approche éducative et ceux d'une approche plus performative. » C'est aussi le début d'une période, celle de la IV^e République, pendant laquelle l'EPS est une question en retrait, bien que les choses progressent dans les établissements grâce aux transformations pédagogiques initiées par les enseignants.

9. Aïna Chalabae, Silvio Maltagliati, Philippe Sarrazin, « L'éducation physique et sportive, discipline mal-aimée ? », *The Conversation*, 30 mai 2021.

10. *Ibid.*

11. Thomas Bauer et Jean-Marc Lemonnier, « L'éducation physique au cinéma : une autre histoire (1943-2014) ? », *STAPS*, n° 105, 2014/3.

12. Serge Durali, Guillaume Dietsch, *Une histoire politique de l'EPS, du XIX^e siècle à nos jours*, De Boeck, 2022.

13. *Ibid.*

À partir de 1958, Maurice Herzog, dont le nom reste attaché à l'exploit de la conquête du premier sommet « de plus de 8 000 » qu'est l'Annapurna, va impulser une nouvelle dynamique pour l'EPS. En prenant la direction d'un haut-commissariat à la jeunesse et aux sports qui dépend du ministère de l'éducation nationale pour la mission jeunesse et de la présidence du conseil pour les sports, ce gaulliste de la première heure mène une politique du sport globale et ambitieuse.

L'intégration de l'EPS au baccalauréat ne fait pas pour autant l'unanimité, comme l'illustre l'affirmation d'un Inspecteur Général de l'éducation nationale : « que la bonne note que l'on aura obtenue à une épreuve de course permette aux candidats de faire (...) quelques fautes d'orthographe supplémentaires, cela me paraît une étrange confusion des ordres¹⁴. »

Malgré ces réticences académiques, une première loi quinquennale est votée en 1960 avec l'objectif de donner des moyens sans précédent au sport et permettre de rattraper

DE LA GYMNASTIQUE À L'ÉDUCATION POPULAIRE, DE L'HYGIÉNISME AUX JEUX OLYMPIQUES, UN OBJET ÉDUCATIF AU MIEUX CONFUS, AU PIRE INSTRUMENTALISÉ.

le retard français en matière d'infrastructures. L'État choisit alors d'investir 345 millions de francs sur 5 ans. S'ensuivra un deuxième plan de 1 050 millions de francs pour la période 1966-1970 puis un troisième pour la période 1971-1975.

14. *Ibid.*, extrait du compte rendu du Conseil Supérieur de l'Éducation nationale, bulletin du SNEP.



Le bilan des réalisations entre 1961 et 1973 est significatif : 7 121 stades et terrains de sport, 4 078 gymnases et 1 597 piscines sont construits. Autant d'installations utilisées par les élèves et les enseignants d'EPS, qui voient leur nombre doubler entre 1958 et 1966. Le gouvernement gaulliste est ainsi celui qui permet à l'EPS de dispenser un enseignement à tous les élèves scolarisés¹⁵. L'école primaire bénéficie en 1961 de la création des Conseillers pédagogiques départementaux (CPD), dont le rôle est de former les instituteurs et institutrices pour l'enseignement des 6 heures d'EPS prévus dans l'emploi du temps hebdomadaire des élèves¹⁶.

Cette période constitue un tournant, qui est suivi d'un autre en 1981, selon Michaël Attali : « Avant, l'EPS était une discipline qui dépendait du Ministère de la jeunesse et des sports, avec des finalités propres à ce rattachement, qui était d'abord celle de la performance. Avec le rattachement de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale, il s'agit de répondre aux objectifs de l'école. La

15. Serge Durali, Guillaume Dietsch, *Une histoire politique de l'EPS, du XIX^e siècle à nos jours*, De Boeck, 2022.
16. *Ibid.*

occidentale. À Sparte, puissante cité-État de la Grèce Antique, est inventée la « gymnastique militaire » pour fortifier les corps et préparer les batailles de demain¹⁸. À peu de chose près, c'est le même objectif que poursuit l'éducation physique en France après la capitulation contre la Prusse en 1870. La défaite et la perte de l'Alsace-Moselle engendrent un questionnement de la formation des élites françaises. Les instituteurs sont blâmés pour ce revers et l'éducation physique est réinvestie en tant que préformation au combat. Les méthodes se fondent sur des techniques issues d'un « Manuel de gymnastique et des exercices militaires » (Instructions officielles du 20 mai 1880). Celles-ci font la part belle à des activités telles que l'apprentissage du tir¹⁹. Deux ans

discipline évolue, commence à prendre en compte des enjeux tels que la réussite scolaire, l'égalité entre les filles et les garçons ou encore l'insertion professionnelle. »

Pourtant, nombreux restent ceux qui déplorent encore aujourd'hui le manque de considération d'une discipline qui peine à asseoir sa légitimité éducative.

Les disciplines scolaires sont d'abord interprétées par le prisme des savoirs qui les caractérisent. L'EPS fait exception : elle est presque systématiquement appréhendée à travers sa contribution à la société (de l'idée de lutte contre la dégénérescence à la contribution à la modernité française au début du XX^e jusque-là lutte contre la sédentarité actuelle par exemple)¹⁷. L'histoire de l'activité physique et de l'EPS est aussi celle des influences multiples des courants de pensées pour qui la discipline n'est pas une finalité à part entière, mais un moyen de répondre aux enjeux qu'ils considèrent comme prioritaires.

Le lien entre les pratiques sportives à la guerre est profondément ancré dans la culture

17. Michaël Attali, Bruno Cremonesi, *L'EPS au ministère de l'éducation nationale : 1981-2021*, Éditions EPS, 2022.

LES OBJECTIFS SOCIAUX ASSIGNÉS À L'EPS LA DISTINGUENT DES AUTRES DISCIPLINES SCOLAIRES.

après la loi George, des bataillons scolaires sont instaurés par un décret co-signé par le ministre de l'Instruction Publique, celui de la Guerre et de l'Intérieur²⁰.

La légitimité de l'éducation physique provient également du domaine médical, en particulier à travers la notion d'hygiène, dont l'idée est de préserver et entretenir la santé. Le courant hygiéniste de la première moitié du XIX^e siècle apporte un réel crédit à l'exercice du corps. La notion n'est pas décorrélée de la dimension militaire dont il vient d'être question : il s'agit aussi de renforcer la population. Au début du XX^e siècle, l'idée de lutter contre la

18. Jacques Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes, histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, 1966.

19. Serge Durali, Guillaume Dietsch, *Une histoire politique de l'EPS, du XIX^e siècle à nos jours*, De Boeck, 2022.
20. *Ibid.*

dégénérescence de la nation s'impose dans la classe politique. Cette vision attribuée à l'éducation physique la fonction prioritaire d'améliorer l'hygiène corporelle.

Après la Première Guerre mondiale, l'influence des médecins se substitue à celle des militaires, donnant lieu à une conception hygiéniste de l'éducation physique. Les initiatives du Front Populaire sont également teintées de cette idée : il s'agit de renforcer les finalités hygiéniques de l'activité physique en France, en particulier auprès de la classe ouvrière²¹. Cette tendance perdure depuis, renforçant la représentation positive des pratiques sportives et les codes sociaux qui peuvent expliquer l'émergence du fitness, de la musculation, du bronzage, etc.²²

À l'influence des médecins et des militaires sur l'EPS, s'ajoute aussi celle des décideurs politiques. Celle-ci se manifeste en creux lorsque les enjeux liés à l'éducation par le sport ne sont pas considérés dans le débat ou les finances publics. Elle l'est aussi, de manière plus visible, lorsque les décideurs orientent les politiques éducatives et sportives en fonction des intérêts de l'État. Les stratégies géopolitiques s'invitent ainsi dans le système éducatif comme l'atteste l'évolution de l'éducation physique pendant la période Gaulliste. Malgré peu d'affinité pour la chose sportive, le général incorpore le sport à son ambition de modernisation de la France lorsqu'il devient président en 1958. Le sport doit être au service du progrès ainsi qu'au rayonnement international de la France.

Après l'échec cuisant de la délégation française aux Jeux olympiques de Rome en 1960, il s'agit de stimuler l'élite sportive : création du centre d'entraînement

en altitude à Font Romeu, instauration de directeurs techniques nationaux (DTN) au sein des fédérations, recrutement d'un délégué général à la préparation olympique, etc. Et pour l'EPS, dans un contexte d'augmentation sans précédent des effectifs au sein de l'école, « il s'agit de s'appuyer sur cette discipline pour développer et ouvrir au plus grand nombre les pratiques sportives²³. » En d'autres termes, l'objectif poursuivi est double : à la fois densifier la masse des pratiquants au bas de la pyramide et étoffer l'élite sportive française.

La nécessité de préserver une forme d'indépendance est encore présente dans les discours des parties prenantes de l'EPS qui avancent une justification que ne connaissent pas les autres disciplines telles que le français ou les mathématiques. L'EPS doit en effet se distinguer des pratiques sportives, ou de loisir, extérieures à l'école, souvent plus attrayantes, ne serait-ce que parce qu'elle induit une certaine liberté dans les choix de pratique. Ainsi, la discipline place le corps au cœur de son enseignement, mais se voit contrainte à se distinguer. Elle met alors en avant les enjeux éducatifs et la prise en compte des besoins et potentialités des élèves. Une ambiguïté parmi d'autres qui contribue à expliquer pourquoi la métaphore du verre d'eau à moitié plein, ou vide, peut être le fil conducteur d'un état des lieux des pratiques sportives à l'école, de la maternelle aux études supérieures.

Une éducation immobile

Le débat au sujet de la place de l'EPS dans le cursus scolaire offre une large place au nombre d'heures qu'il occupe dans l'emploi du temps des élèves. Sa contribution éducative ne peut se résumer au seul enjeu

des volumes horaires. Mais ce dernier est révélateur en creux d'une réalité : elle n'est pas prioritaire dans l'enseignement d'aujourd'hui.

L'activité physique est présente dans la scolarité dès le début de la scolarité obligatoire. À l'école maternelle, les programmes scolaires préconisent l'organisation d'une séance de motricité et d'activité chaque jour, de 30 à 45 minutes²⁴. Celle-ci est censée s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique structuré en cycles comprenant théoriquement 12 à 15 séances.

La question de la réalité de la mise en œuvre de ce programme se pose rarement, comme si les pratiques sportives des enfants de moins de 6 ans n'étaient pas un sujet. L'intérêt sur cette question apparaît faible. Le public et les professionnels, notamment de la santé, ont ainsi tendance à considérer que les enfants de moins de 6 ans sont actifs. En découle l'idée qu'en maternelle, les enfants « bougent » suffisamment et y font tranquillement l'apprentissage de la motricité, tout en se socialisant avec leurs camarades.

Pourtant, en dépit du peu d'études disponibles sur le sujet, il apparaît que nos enfants à l'école maternelle sont moins actifs qu'on ne l'imagine. D'après les recherches de Patrick Laure, Emmanuelle Leleu et Grazia Mangin, « la majorité d'entre eux n'atteint pas le niveau d'activité préconisé dans les recommandations publiées depuis 1998, soit au moins 60 minutes par jour, dont 10 à 15 minutes d'activité physique modérée à intense. De plus, l'activité physique quotidienne de ce jeune public s'effectue en général à une intensité moyenne ou

peu élevée, et seule une très petite fraction d'entre eux aurait une activité modérée à intense durant la journée. Comme les effets bénéfiques pour la santé sont liés à l'intensité et à la durée quotidienne de l'activité physique, ces résultats suggèrent que la façon actuelle dont bougent les tout-petits n'est pas aussi favorable à leur santé qu'elle pourrait l'être²⁵. »

EN MATERNELLE, LA MAJORITÉ DES ENFANTS N'ATTEINT PAS LE NIVEAU D'ACTIVITÉ PRÉCONISÉ.

Ce constat est partagé par Fabienne Affilié, Professeur des Écoles Maître Formateur (PEMF) et directrice de l'école maternelle Henri Bergson à Nantes : « en école maternelle, on est censé proposer de l'activité physique tous les jours. Je me rends compte qu'il y a encore un certain nombre d'écoles où ce n'est pas le cas. Je ne parle pas de récréation, mais d'une activité structurée qui prend en compte une progressivité d'apprentissages. » L'une des causes : le manque d'infrastructures. « Pour tenir le temps imparti aux activités physiques, il y a un sujet d'espace. On n'a pas accès au gymnase car c'est toujours pris par le collège et le lycée. On n'est pas prioritaire et on doit souvent pleurer pour avoir des créneaux. Alors on s'adapte, on fait sport dans la cour, même s'il y a des périodes plus difficiles, notamment quand il fait froid. »

C'est aussi, selon elle, un sujet de formation : « Je trouve que les jeunes enseignants sont insuffisamment formés à la maternelle sur l'activité physique et sportive. Je comprends que les collègues se sentent

21. Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *Dictionnaire culturel du sport*, Armand Colin, 2019
22. *Ibid.*

23. Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours, les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, 2004.

24. <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/dsden06/eps06/wp-content/uploads/sites/6/2017/03/Programmer-EM-.pdf>

25. Patrick Laure, Emmanuelle Leleu et Grazia Mangin, "Promotion de la santé des tout-petits par l'activité physique : intérêt et obstacles", *Santé Publique*, Vol.20, No.3, 2008

démunis lorsqu'il s'agit de mettre en place le programme. Mais il y a aussi du positif. Au niveau national, il y a un « plan maternelle », dans lequel l'activité physique figure comme l'une des priorités. Et la formation commence à être renforcée. En tant que formatrice, j'ai bénéficié l'année dernière d'une formation sur le sujet. Le ministère

LES ENFANTS RESTENT TROP SOUVENT VISSÉS À LEUR CHAISE À UN ÂGE DÉCISIF DANS LEUR RAPPORT AU SPORT.

cherche à en proposer une meilleure. Et pour nuancer un peu le constat, je trouve qu'on peut aussi trouver de bonnes ressources, notamment sur Éduscol. Cela ne signifie pas qu'on sera un bon pédagogue, mais on peut être un bon didacticien. »

Les pratiques sportives chez les plus jeunes restent un sujet qui ne doit pas être occulté. Les enfants en maternelle y connaissent malgré tout une liberté de mouvement importante qui va brutalement se réduire avec l'entrée au CP.

L'EPS, vraiment élémentaire ?

Plusieurs rapports²⁶ soulignent que la pratique sportive est réellement importante pour les enfants entre 6 et 11 ans. Il semble que la relation que nous pouvons avoir à l'activité physique à tout âge de la vie se joue en partie à ce moment-là. Malheureusement, c'est le moment où les enfants vont être confrontés plus systématiquement à une forme d'enseignement qui va

contribuer à l'accroissement du temps assis sur une chaise.

L'enseignement de l'EPS, au même titre que les autres disciplines, est sous la responsabilité des professeurs des écoles. Malgré les recours à des échanges de services dans l'équipe des maîtres pour rassembler les classes ou l'appui d'intervenants extérieurs mis à disposition par les collectivités (ETAPS), le constat, formulé régulièrement depuis plusieurs années, est l'absence de respect des volumes prévus au programme. Dans le rapport « Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : des enjeux partagés », les députés Pascal Deguilhem et Régis Juanico soulignaient en 2016 :

« la situation de l'enseignement de l'EPS dans le 1^{er} degré est inquiétante ; et si ce champ d'investigation n'était *a priori* pas prescrit par la lettre de mission, un certain nombre de constats ont infléchi le travail de la mission, au point d'estimer devoir alerter ; en effet, le rapport de la mission des inspections générales, intitulé « La pratique sportive dans le 1^{er} degré », paru en mai 2012 constatait déjà un volume horaire effectif de 2h15 d'EPS par semaine, pour 3h de volume horaire obligatoire²⁷. » Ces chiffres correspondent par ailleurs aux plages horaires réservées à l'EPS dans l'emploi du temps qui intègrent parfois le temps de transport vers des installations. »

Les causes de cette situation sont connues. Pêle-mêle : faiblesse de la formation, initiale et continue, des professeurs des écoles dans le domaine de l'EPS ; manque d'évaluation de la discipline ; charge des programmes scolaires dans lesquels le français et les mathématiques sont prioritaires ;

manque d'infrastructures ; effets parfois indésirables de la présence des ETAPS qui « cochent » la case sport de la semaine ; lourdeurs administratives, absence de projet pédagogique sportif au sein des établissements, etc.

Alors que la transversalité de l'enseignement en élémentaire ouvre de réelles perspectives pour l'EPS, son bilan apparaît particulièrement contrarié. Ces problématiques trouvent-elles une réponse dans le second degré ?

L'EPS passe la seconde

Le passage du premier au second degré marque une rupture dans la manière dont est enseigné l'EPS. Contrairement au premier degré, le second se caractérise par l'enseignement de la discipline par des « spécialistes », certifiés ou agrégés. L'État engage chaque année près de 4 milliards d'euros²⁸ pour rémunérer plus de 37 600 enseignants²⁹.

C'EST LORSQUE LES JEUNES ONT LE PLUS D'HEURES À L'ÉCOLE QU'ILS PRATIQUENT LE PLUS EN DEHORS DE L'ÉCOLE.

L'époque des « parias », selon les termes de Jean Zay, est révolue. D'après une étude de la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP), les professeurs se sentent bien intégrés à leur établissement : « 94 % d'entre eux déclarent qu'en règle générale, les professeurs d'EPS

de leur établissement sont écoutés en conseil de classe, 88 % qu'ils sont impliqués dans la vie de l'établissement, 84 % que certains d'entre eux sont professeurs principaux et à 77 %, qu'ils participent à des projets pluridisciplinaires³⁰. »

Ce constat et la présence d'enseignants spécialisés dans l'EPS apportent certaines garanties sur le respect des volumes horaires figurant au programme. La quantité d'EPS dans le second degré suscite malgré tout encore débats et paradoxes. La première interrogation concerne la réduction progressive et continue de la discipline en termes de volume horaire au cours du parcours scolaire. De 4 heures par semaine en 6^e, elle passe à 3 heures à partir de la 5^e et puis à seulement 2 heures à partir de la seconde. Au-delà de cette diminution, cette répartition pose également question, comme l'explique Véronique Eloi-Roux, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, au regard d'un phénomène de rupture avec la pratique : « c'est

vrai que par rapport au premier degré, on dispose d'une grande force de frappe avec le contingent de professeurs d'EPS qui garantit la qualité de l'enseignement. Mais si l'on se réfère aux travaux de l'ONAPS sur un plan strictement quantitatif d'engagement dans une activité physique, on se rend compte que c'est lorsqu'il y a le plus d'heures d'EPS obligatoire, que les jeunes pratiquent généralement le plus en dehors de l'école. Il y a un décrochage en 4^e, et cela empire au lycée, en particulier pour les filles au sein des lycées professionnels. Après la troisième, on passe à 2 heures d'EPS hebdomadaires. Pourquoi 4 heures en 6^e et pas 3 heures en seconde par exemple ? »

26. Notamment, le rapport *Design to move* qui synthétise plusieurs études scientifiques internationales <https://www.sportsthinktank.com/uploads/designed-to-move-full-report-13.pdf>.

27. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

28. *L'école et le sport : une ambition à concrétiser*, Rapport de la Cour des comptes, 2019.

29. Les chiffres 2016-2017 indiquent 37 621, auquel il faut ajouter 1 050 conseillers pédagogiques. Serge Durali, Guillaume Dietsch, *Une histoire politique de l'EPS, du XIX^e siècle à nos jours*, DeBoeck supérieure, 2022.

30. Image du sport scolaire et pratiques d'enseignements au collège et au lycée 2005-2006, ministère de l'Éducation nationale, DEPP, collection les Dossiers enseignements scolaire, 2007, in Serge Durali, Guillaume Dietsch *op. cit.*

Au-delà de cette interrogation, se pose également celle d'une autre baisse. En l'occurrence, celle du nombre de professeurs d'EPS qui se réduit en proportion du nombre d'élèves, comme l'atteste la Cour des comptes : « les effectifs (...) ont augmenté d'un peu plus de 540 ETP depuis 2013, mais selon un rythme moins soutenu que celui de la démographie scolaire³¹. » Ce chiffre est corroboré par ceux du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FSU). Depuis 2007, les effectifs de professeurs d'EPS ont baissé de 1 532 personnes alors que le nombre d'élèves dans le secondaire a cru en même temps de 217 400 élèves³².

Assez logiquement, cette diminution caractérise également le nombre de places au concours d'accès au corps des professeurs d'éducation physique et sportive (le Capeps), qui d'après SNEP-FSU, a baissé de 21 % entre 2018 et 2023, alors que les effectifs dans le second degré ont cru en parallèle de 28 866 élèves³³. D'après le syndicat, cela signifie un accroissement des heures manquantes chaque année, notamment du fait des remplacements non assurés durant l'année scolaire, ainsi que la suppression de certaines options³⁴. Elle engendrerait également des classes surchargées et compliquerait l'adaptation de l'enseignement aux besoins spécifiques des élèves³⁵.

À ce titre, l'EPS fait face à la difficulté de répondre aux inégalités qui caractérisent l'ensemble de la société. Il en va ainsi des jeunes en situation de handicap. Selon Jean Marc Serfaty, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, « on doit

pouvoir avoir tous les élèves en EPS, c'est une discipline obligatoire. C'est compliqué de faire du « para-EPS » mais il faut s'adapter. Il y a indéniablement un manque de formation et cela peut être compliqué pour les enseignants. Mais les choses évoluent. Auparavant, un soin était très souvent programmé à la place de l'EPS. Aujourd'hui on se rend compte que c'est possible et qu'il faut développer une offre adaptée. »

De fait, près de la moitié des enseignants déclarent être en difficulté face aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap moteur³⁶. Près de 8 enseignants sur 10 perçoivent la nécessité de se former de façon supplémentaire sur ce sujet. Depuis la loi du 11 février 2005, la scolarisation des enfants en situation de handicap a fortement progressé : dans le second degré les effectifs de ces élèves intégrés dans les classes ont été multipliés par 2,7. Cela a eu pour conséquence de modifier le paysage scolaire, *a fortiori* dans le domaine de l'EPS et les enseignants doivent s'adapter face à une plus forte hétérogénéité de public³⁷.

Dans le secondaire, un autre enjeu se révèle également prégnant, celui du décrochage des filles en matière d'activités physiques. L'adolescence s'accompagne d'une réduction des pratiques sportives. Parmi les collégiens qui déclarent ne jamais faire de sport en dehors de l'école, il y a deux fois plus de filles que de garçons³⁸. Le nombre de jeunes filles déclarées totalement inaptées en lycée professionnel peut atteindre jusqu'à 12 % dans certaines académies. Ce taux est de 3,5 % en lycée général et technologique³⁹.

La pratique sportive à « l'école », version facultative

À l'université, en dehors de la filière STAPS, la pratique sportive est principalement volontaire. Les services universitaires des activités physiques et sportives proposent une offre de pratique diversifiée, mais moins d'un quart des étudiants s'en saisissent⁴⁰. La Fédération Française de Sport universitaire compte pour sa part environ 109 000 licenciés, dont seulement 28 % de femmes⁴¹.

LA FIN DU LYCÉE MARQUE AUSSI LA FIN DE TOUTE PRATIQUE SPORTIVE OBLIGATOIRE.

L'engagement historique et quotidien de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) constitue dans l'école publique un complément significatif à l'EPS proposé par les professeurs des écoles. Créée en 1939, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) est animée bénévolement par les professeurs des écoles afin de faire des jeunes des « citoyens sportifs » demain. » et donner de l'ampleur à la pratique facultative du sport à côté de l'école. Volet sportif de la ligue de l'enseignement, la fédération offre un soutien à la pratique de l'EPS dans le premier degré et un accompagnement supplémentaire auprès de plus de 637 800 adhérents, soit un peu plus de 10 % des élèves scolarisés dans le 1^{er} degré⁴². Sa présence est une réalité dans près de 18 % des écoles publiques⁴³ qui déploient des activités locales tout en participant, pour la plupart, à des opérations nationales.

Véronique Moreira, présidente de l'USEP, réitère le diagnostic étayé jusqu'ici : « il n'y a pas assez de pratique à l'école. Du côté de l'USEP, nous nous rendons compte qu'il est plus difficile d'embarquer les professeurs des écoles dans un projet bénévole et d'augmenter le nombre de licenciés. Il y a comme un plafond de verre qu'il faudrait qu'on arrive à briser. » À croire que la tradition et la diversité du sport scolaire, y compris dans l'enseignement libre privé avec la fédération sportive éducative de l'enseignement catholique (UGSEL), peine à étendre sa géographie.

Mais même lorsque la création d'une entité de sport scolaire par établissement est obligatoire, la problématique reste la même.

Dans le secondaire, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) joue un rôle central dans ce domaine en tant que fédération sportive scolaire placée sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale. Celui-ci finance son activité à hauteur de près de 325 millions d'euros par le biais de la valorisation des trois heures de service des professeurs d'EPS réservées à l'animation de l'association sportive au sein de l'établissement⁴⁴. Suffisant pour démocratiser la pratique ? L'UNSS comptait à la fin de l'année 2022 plus d'un million d'adhérents⁴⁵. Un chiffre significatif mais qu'il faut rapporter aux 5,4 millions d'élèves⁴⁶.

D'après la Cour des comptes, la couverture de l'action de l'UNSS reste ainsi relativement faible : 29 % au collège, 16 % au lycée. Les enjeux du sport scolaire sont multiples. Peut-être faut-il déjà analyser

31. Rapport de la Cour des comptes, *op. cit.*
32. Source SNEP-FSU

33. <https://www.cafepedagogique.net/2023/09/21/professeur-deps-des-conditions-dexercice-deteriorees/>

34. <https://lesite.snefsu.fr/agir/petitions/petition-capeps-2023-recruter-plus-pour-enseigner-mieux-et-faire-reussir-tous-les-levés-en-eps/>

35. *Ibid.*

36. Vincent Tournour, « L'inclusion des élèves en situation de handicap moteur lors des leçons d'EPS », mémoire ESPE Académie de Grenoble 2020. <https://dumas.csd.cnrs.fr/dumas-03156843/document>

37. *Ibid.*

38. Source ONAPS, <https://hal.science/hal-021129670/document>

39. *Ibid.*

40. Rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, *Le développement de la pratique sportive étudiante*, janvier 2023.

41. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

42. Chiffres 2021/2022 transmis par l'USEP.

43. Chiffres 2021/2022 transmis par l'USEP.

44. Rapport de la Cour des comptes, *op. cit.*

45. Rapport d'activité UNSS 2021/2022 https://www.unss.org/_files/ugd/3f1259_4b6c3287e9a54d51a3ecca989eadc0ed.pdf

46. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

davantage un modèle qui apparaît ambigu : l'UNSS fonctionne sur la base de la loi 1901, c'est-à-dire par la liberté d'association, mais la création d'une Association Sportive (AS) affiliée à l'UNSS dans chaque établissement secondaire est... obligatoire. Le chef d'établissement en est le président de droit, et les enseignants d'EPS ont une obligation de service dédiée à l'animation de cette association. Les élèves peuvent être membres à la fois de l'AS et de clubs, favorisant ainsi l'émergence d'une élite sportive et permettant de créer du lien entre le milieu scolaire et extra-scolaire. Présentée comme une passerelle entre le sport à l'école et le monde fédéral, nul doute qu'il existe une réflexion à mener pour exploiter pleinement le potentiel de l'UNSS, tout comme celui de son homologues du premier degré.

L'option sportive

Un tour d'horizon des pratiques sportives à l'école serait incomplet sans la prise en compte d'options mise à la disposition de certains élèves. Au-delà de cet engagement dans une association sportive scolaire et de l'EPS, il faut noter l'existence d'autres dispositifs qui offrent une pratique physique valorisée dans le cursus pour les élèves volontaires. Ces engagements sont malgré tout peu pris en compte dans les parcours scolaires et restent secondaires.

Les sections sportives scolaires ont pris le relais en 1996 du « sport-étude ». Elles permettent aux élèves volontaires de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une ou plusieurs disciplines proposées par l'établissement scolaire. L'objectif n'est pas tant une formation de sportifs de haut niveau que l'acquisition d'un bon niveau de pratique permettant de faciliter un avenir d'éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant.

Cette section sportive ne provoque pas d'allègement de la scolarité, et les élèves sont invités à adhérer à l'association sportive de l'établissement, et à participer aux compétitions organisées par l'UNSS et l'UGSEL (Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique). La France compte ainsi 3 713 sections sportives scolaires en 2018-2019, qui touchent plus de 100 000 élèves dans le second degré⁴⁷. La section d'excellence sportive vise pour sa part à répondre aux besoins des élèves talentueux désirant accéder au haut niveau sportif. Pour ce faire, elle prévoit un aménagement du temps scolaire garantissant l'acquisition des connaissances tout en permettant aux jeunes sportifs d'atteindre leur meilleur niveau dans leur discipline.

Une politique sportive renforcée, dirigée par le recteur de région académique, est mise en place, impliquant les collectivités territoriales et le mouvement sportif à travers une convention pluriannuelle. Le pilotage régional favorise le regroupement de bons sportifs détectés au niveau territorial, avec une mise en place adaptée à chaque région académique. L'accompagnement des sportifs dans leur scolarité est assuré par un réseau d'établissements labellisés *Génération 2024*, permettant un aménagement du temps scolaire, un suivi individualisé, des dérogations à la carte scolaire, la possibilité d'internat, et l'aménagement des enseignements.

La question qui se pose aujourd'hui consiste à savoir si nous devons collectivement remplir la moitié vide du verre « EPS » et construire une continuité de la discipline en fonction et à la hauteur des besoins évolutifs des élèves.

47. Résultats de l'enquête sur les Sections Sportives Scolaires, DGESCO, 2019.

Un volume horaire dédié à l'activité physique qui varie d'un pays d'Europe à l'autre⁴⁸

L'examen du temps consacré à l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles primaires et secondaires générales révèle d'importantes disparités entre les pays membres de l'Union européenne. Au cours de l'année scolaire 2011/2012, les heures d'enseignement recommandées en moyenne par année théorique varient de 37 heures en Irlande à 108 heures en France pour l'enseignement primaire. Pour le niveau secondaire, les chiffres oscillent entre 24 et 35 heures en Espagne, à Malte et en Turquie, et atteignent de 102 à 108 heures en France et en Autriche.

En ce qui concerne l'éducation physique au secondaire, la plupart des pays préconisent un pourcentage minimal de temps d'enseignement total compris entre 6 et 8 %. La France se démarque en allouant 14 % de son temps d'enseignement total à l'éducation physique, tandis que l'Espagne, Malte et la Turquie se situent entre 3 et 4 %.

Ces chiffres doivent prendre en compte une réalité : la pratique effective de l'EPS peut être différente de celle qui est affichée dans les programmes. Par ailleurs, rentre également en ligne de compte la manière dont l'EPS fonctionne et la culture des pratiques sportives dans les différents pays. ●

48. Commission Européenne, *L'éducation physique et le sport à l'école en Europe*, Eurydice, 2013.



MALGRÉ MOINS D'HEURES DÉDIÉES, LA FINLANDE AFFICHE UN MEILLEUR TAUX D'ACTIVITÉS DES JEUNES.

L'EPS : une discipline en quête d'identité

Comme toute discipline scolaire, l'EPS est multiforme et s'appréhende, dans sa complexité, par ses différentes composantes (pédagogique, culturelle, sociale, politique, etc.). À cette intrication de paramètres s'ajoute la distinction entre la théorie (les programmes) et la pratique (l'enseignement dans une réalité de terrain). Il n'est pas question d'en faire ici une exégèse, mais d'en cerner les caractéristiques utiles pour notre réflexion.

Premier constat, l'EPS est selon les termes de l'inspectrice Véronique Eloi Roux, « la seule discipline obligatoire où le corps est au cœur des enseignements, dans ses dimensions physiologiques, motrices mais aussi cognitives et

« L'EPS EST LA SEULE DISCIPLINE OÙ LE CORPS EST AU CŒUR DES APPRENTISSAGES. »

VÉRONIQUE ELOI ROUX, INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

affectives⁴⁹. » Cette singularité se concrétise par des conditions d'apprentissage différentes des autres disciplines scolaires. L'enseignement se pratique dans un espace distinct, qui n'est pas la salle de classe. Le fait d'être consubstantiellement « singulière » ouvre la voie à des questions qui concernent l'identité même de la discipline.

Une discipline protéiforme...

L'objectif de l'EPS est de construire un citoyen physiquement et socialement



éduqué. Cette mission confère aujourd'hui à la discipline des rôles différents : développer la motricité, partager des règles, assumer des rôles, entretenir sa santé, s'approprier une culture sportive et artistique. Pour atteindre ces objectifs, l'Éducation nationale référence aujourd'hui 31 activités physiques et sportives, auquel s'ajoutent des disciplines facultatives⁵⁰. Pas simple de s'y retrouver. Un constat illustré éga-

lement par les propos de Benoît Hubert du SNEP-FSU : « beaucoup de sujets sont investis par l'EPS. C'est devenu d'une complexité extrême. La difficulté c'est que les finalités sont différentes : c'est l'estime de soi, l'appropriation culturelle, la motricité, etc. »

Par ailleurs, il n'existe pas, d'après la Cour des comptes, d'homogénéité dans les modalités d'enseignement. Celui-ci est en partie tributaire de la nature des équipements et des enseignants eux-mêmes. Il n'existe

par ailleurs aucun indicateur, associé à la mission interministérielle « enseignement scolaire » (MIES), qui porte sur les résultats attendus en EPS⁵¹. Difficile dans ces conditions de savoir ce qui est mis en œuvre par les enseignants au quotidien.

Cette complexité semble en tout cas rendre plus difficile la compréhension de la discipline pour celles et ceux qui n'ont pas suivi un cursus de formation en sciences et techniques des activités physiques et sportives. C'est d'autant plus le cas qu'il n'existe pas une seule conception de l'EPS mais plusieurs.

... et plurielle

L'identité de l'EPS semble également mise à mal par différentes conceptions de la discipline. Cherchons à comprendre. D'après Didier Delignières, professeur à l'université de Montpellier : « Si on replonge dans l'histoire, le premier modèle de l'EPS,

est un courant dit « hygiéniste » qui date de la fin du XIX^e. C'est l'idée que l'éducation physique doit développer au maximum le corps. C'est une approche psychomotrice avant tout. »

À partir des années 1960, émerge une approche dite culturaliste. « Là, on dit que l'enseignement secondaire n'est plus là pour alphabétiser l'enfant mais pour l'ouvrir à la culture. En français, on apprend à lire et écrire en élémentaire et quand on rentre au collège, on bascule dans une autre logique, on exploite ces outils de base pour appréhender la littérature. En EPS, c'est pareil. En élémentaire, il est question d'apprendre les bases. En secondaire c'est la culture qu'on doit étudier. Et pour que celle-ci soit digne d'étude, il faut qu'elle soit assise dans le patrimoine culturel, d'où cette idée de pratiques patrimoniales, dont on peut reconstituer l'histoire. » Cette approche porte une importance singulière aux contenus de l'Activité physique, sportive et artistique (APSA), ce qui est moins le cas de la troisième approche.

Cette troisième approche est parfois qualifiée de développementaliste et porte une attention plus prononcée aux aspirations de l'enfant, à la valeur éducative et citoyenne de l'activité. Selon les mots de

HYGIÈNE, CULTURE, DÉVELOPPEMENT PERSONNEL : DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS AUSSI CONFUS QU'AMBITIEUX

Sarah Pochon, Maître de conférences aux STAPS de Liévin : « pour schématiser, dans la logique culturaliste, on choisit une discipline comme le volley-ball, on fait vivre

49. Véronique Eloi-Roux, « EPS et Sport : spécificité et complémentarité », *Revue EPS*, 2020.

50. Rapport de la Cour des comptes, *op. cit.*

51. *Ibid.*

une discipline telle qu'elle est pratiquée dans la société, sans trop adapter les règles. Car l'enjeu c'est favoriser l'accès à ce patrimoine culturel des activités physiques sportives et artistiques. Dans une conception développementaliste, on est sur le développement des ressources et des pouvoirs moteurs des élèves, on se donne plus de liberté pour aménager les règles de la pratique et le choix des contenus. »

Cette diversité théorique n'a de sens éducatif que s'il est mis en pratique, dans le quotidien des enseignements. À ce titre, les travaux de recherche menée par Thérèse Roux-Perez, professeure en sciences de l'éducation à l'université de Paul-Valéry à Montpellier, sur l'identité professionnelle des professeurs d'EPS apportent un éclairage singulier⁵². Si elle observe bel et bien une identité professionnelle fondée sur la relation professeur-élèves et l'accès à des valeurs éducatives, elle met également en lumière des divisions significatives⁵³. Celle-ci transparaît notamment dans un « clivage » entre les « tenants des APSA (continuité et spécificité culturelle de l'EPS) et tenants de l'EPS, discipline d'enseignement visant la réussite de tous et cherchant à rendre l'élève acteur de ses apprentissages.⁵⁴ » Une approche qui ouvre la voie à une diversité d'activités et ouvre aussi un débat d'initiés sur l'adaptation des pratiques à l'évolution des aspirations des jeunes.

Les travaux de Thérèse Roux-Perez soulignent également des différences d'approche en fonction du sexe des enseignants en EPS. Les hommes sont davantage orientés vers des tâches d'entraîneurs et pratiquent encore en compétition. S'ils se forment

moins que les femmes au sein de l'Éducation nationale, ils optent en revanche pour des stages fédéraux leur permettant l'accès à des diplômes sportifs. Pour eux, l'enseignant « idéal » « maîtrise les APSA » et l'enseignant d'EPS a aussi un rôle de « technicien ». De leur côté, les femmes n'ont pour la plupart aucun diplôme sportif et n'ont jamais entraîné en club. « La réussite en EPS » et « l'envie d'enseigner » les ont prioritairement conduites à choisir cette profession. Le métier de « guide-accompagnateur » est évoqué comme étant le plus proche de celui d'enseignant d'EPS. Ainsi, les femmes seraient davantage organisées autour d'une identité « d'enseignante-formatrice », nécessitant une « ouverture pédagogique, à l'établissement et à la diversité des APSA », alors que les hommes semblent davantage centrés sur ce qui relève d'une « compétence sportive » pour enseigner l'EPS⁵⁵. »

Nul doute que cette diversité représente une richesse pour une discipline qui évolue continuellement. Mais elle constitue également l'une des raisons pour laquelle l'identité de l'EPS n'est pas pleinement affirmée. Il est probable qu'elle contribue ainsi à positionner les parties prenantes de l'EPS dans une posture défensive vis-à-vis de décideurs qui peinent à comprendre une discipline complexe. Et ce qui est une réalité pour les décideurs en est aussi une pour les éducateurs en dehors du champ scolaire. Ce constat a son importance lorsqu'on sait que l'école ne représente que 10 % du temps des jeunes et que l'EPS, 1 %. Chaque année, un enfant passe près de mille heures au sein de son établissement scolaire. Il dispose en revanche de deux mille heures de loisir⁵⁶. Quelle est la place de l'éducation dans les pratiques sportives en dehors de l'école ?

52. Thérèse Roux-Perez, *Identité(s) professionnelle(s) des enseignants: Les professeurs d'EPS entre appartenance et singularité*, Éditions EP&S, coll. Activités physiques et sports, 2011

53. Thérèse Roux-Perez, « L'identité professionnelle des enseignants d'EPS: entre valeurs partagées et interprétations singulières », *STAPS*, 2004.

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

56. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie: Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

À chacun ses objectifs éducatifs

Le réseau européen sur les systèmes éducatifs, Eurydice, a analysé les similitudes et les différences entre les pays⁵⁷. Il existe ainsi une réelle diversité quant aux objectifs assignés à la discipline. Au-delà des compétences motrices, plusieurs pays ciblent des compétences « non techniques » telles que les capacités de communication et de coopération. De manière assez large, de nombreux pays visent à favoriser l'intégration des jeunes et l'objectif d'approfondir le sens de la solidarité, la socialisation, le respect des règles et d'autrui. Le Danemark estime ainsi que l'éducation physique devrait « sensibiliser les enfants et les jeunes à la responsabilité de leurs propres vies, et devrait leur montrer comment participer à la vie sociale d'une communauté ». Quelques pays vont même plus loin en soulignant la contribution essentielle du sport à la lutte contre la violence. Un nombre plus réduit d'États intègrent la responsabilité envi-

ronnementale: l'Islande souligne l'importance de la responsabilité envers les êtres vivants et l'environnement.

L'interdisciplinarité au travers de l'éducation physique semble elle aussi varier en fonction des pays. « Les pays nordiques, par exemple, signalent que les élèves apprennent comment utiliser des cartes et d'autres moyens pour s'orienter dans un environnement naturel. En

République tchèque, en Allemagne et en Norvège, le Code de la route pour les piétons et les cyclistes fait partie du programme d'éducation physique; c'est le cas également des premiers secours dans plusieurs pays. » La Slovénie, la Finlande et la Lettonie ont entrepris des mesures afin que l'ensemble des enseignants inclue l'activité physique dans d'autres matières. En Lettonie, les enseignants de différentes matières prévoient désormais des interruptions actives ou dynamiques de 2 à 5 minutes pour les élèves pendant chaque leçon. En Slovénie, « le programme d'éducation physique prévoit « une minute pour la santé », une recommandation qui encourage les enseignants des autres matières à interrompre leurs leçons occasionnellement, à aérer les locaux et à proposer aux élèves d'accomplir des activités motrices et de se reposer un instant⁵⁸. » ●

57. Commission Européenne, *L'éducation physique et le sport à l'école en Europe*, Eurydice, 2013

58. Commission Européenne, *L'éducation physique et le sport à l'école en Europe*, Eurydice, 2013

Hors les murs, une ambition éducative confuse

Les pratiques sportives ne connaissent plus de frontières. En dehors de l'école, de nombreux acteurs publics et privés en sont les promoteurs sur les temps périscolaires et extrascolaires. Comprendre les manières de procéder et les objectifs éducatifs de chacun est le passage obligé pour dresser une marche à suivre pour sortir des logiques de silos.

Les fédérations sportives : vrai ou faux-semblant éducatif ?

Questionner la contribution éducative du mouvement sportif ne signifie pas remettre en cause la mission de service public des fédérations sportives, encore moins leur rôle dans l'accompagnement éducatif des licenciés. Notre réflexion amène nécessairement à interroger la réalité de la contribution éducative du mouvement sportif. Premier constat, celle-ci n'est pas simple à appréhender, ne serait-ce que par la diversité des organisations qui composent cet univers. Les fédérations sont plurielles : olympiques et paralympiques, fédérations sans discipline reconnue de haut niveau, multi-sportifs, affinitaires ou assimilés, sans compter les fédérations sportives scolaires et universitaires dont il a été question précédemment.

Côté pile, ces acteurs du mouvement sportif offrent la possibilité aux jeunes, et moins jeunes, d'être actifs, de découvrir des activités et développer des capacités. Le mouvement sportif permet à ceux qui le souhaitent et le peuvent de cultiver et partager une passion dans un espace qui offre de multiples possibilités d'apprentissages. Côté face, cette offre n'est pas accessible à tous et se caractérise par

un encadrement et des finalités hétérogènes. L'analyse de la proposition éducative du mouvement sportif ne peut qu'être binaire, mais cette image permet de souligner à la fois le potentiel et les défis des pratiques éducatives dans les clubs sportifs.

L'envergure du secteur fédéral

La première caractéristique du sport dans le milieu associatif français réside dans son maillage social et territorial. Parmi le 1,5 million d'associations existantes en France, 360 000 sont sportives⁵⁹. Avec 3,5 millions de bénévoles, le sport est l'un des premiers domaines d'engagement civique et permet à 15,4 millions de personnes de bénéficier d'une licence⁶⁰. La place des jeunes y est prépondérante : 45 % de ces licences sont délivrées à des enfants de moins de 15 ans et 57 % à des personnes de moins de 20 ans⁶¹. En 2022, on compte 203 000 éducateurs sportifs. Par ailleurs, malgré la baisse générale d'engagement dans les associations, les jeunes de 16 à 25 ans privilégient aujourd'hui le secteur sportif comme lieu de représentation et d'engagement⁶².

59. Source Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

60. *Les chiffres clés sport*, INJEP, 2023.

61. *Ibid.*

62. Baromètre Jeunesse et confiance, 2022, Vers Le Haut <https://www.verslehaut.org/note/barometre-jeunesse-et-confiance-2022/>

La fédération française de football (FFF) illustre bien le rôle que jouent ces fédérations dans le quotidien des jeunes, comme le souligne Guillaume Naslin, Délégué Général du Fondaction du Football : « Nous avons aujourd'hui près de 13 000 clubs affiliés à la FFF. On entend régulièrement que ces clubs sont souvent la dernière association qui perdure lorsque d'autres acteurs de la société civile, et même parfois des services publics, ont disparu. Nous avons conduit une étude en 2018 sur la population des jeunes nés en 2000. Sur cette cohorte, la FFF a délivré une licence à 6 garçons sur 10. Le mercredi après-midi, un quart des enfants de 10 ans sont sur un terrain de football ! Ce sont des chiffres un peu vertigineux, qui feraient du foot le 3^e lieu d'éducation après l'école et la famille. Sur les 2,2 millions de licenciés à la FFF aujourd'hui, la moitié à moins de 18 ans. C'est dire l'impact potentiel de l'activité sur une cohorte de jeunes. Cela signifie que si on accompagne et outille les encadrants, on peut avoir l'ambition d'avoir une réelle influence positive sur leur développement personnel et leur réussite éducative. »

L'exploitation de ce « potentiel éducatif » doit être appréhendée dans un contexte de changement pour ces fédérations. Comme le souligne l'étude sur le modèle économique des clubs sportifs fédérés en 2020⁶³, les associations sportives font face à de profondes mutations sociétales qui viennent impacter leur fonctionnement et leur modèle économique et donc leur capacité à développer un projet pédagogique ambitieux. Les fédérations sont également confrontées à d'autres enjeux

stratégiques tels que la modernisation de leur gouvernance et l'évolution de la demande des pratiquants⁶⁴. En découle une problématique similaire à celle de la question de la priorisation de l'EPS à l'école. Le nombre de licenciés est-il plus important que l'impact éducatif des pratiques auprès des jeunes ? Celui-ci est-il moins stratégique que le nombre de médailles obtenues dans les grandes compétitions internationales ?

L'accès à la pratique en jeu

Si l'école a le monopole du caractère obligatoire d'une pratique sportive, la dimension facultative de la pratique possède des atouts. Elle donne de la place à l'initiative des jeunes et à leurs préférences. Cependant elle présente le désavantage de

LE MERCREDI APRÈS-MIDI, UN QUART DES ENFANTS DE 10 ANS SONT SUR UN TERRAIN DE FOOTBALL, CE QUI FERAIT DU FOOTBALL LE 3^E LIEU D'ÉDUCATION APRÈS LA FAMILLE ET L'ÉCOLE.

retranscrire les inégalités qui existent au sein de la société. De fait, pour un jeune sur deux, la seule activité physique qu'ils pratiquent se fait dans le cadre de l'enseignement obligatoire⁶⁵. Le rapport au sport des adolescents est très lié à celui des parents ainsi qu'à leur milieu social. Ainsi, 88 % des adolescents pratiquent du sport régulièrement quand au moins un des parents

64. Emmanuel Bayle, *Dictionnaire culturel du sport*, Armand Colin, 2019 (sous la direction de Michaël Attali et Jean Saint-Martin).

65. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016.

est diplômé de l'enseignement supérieur, contre 75 % quand les deux parents n'ont aucun diplôme⁶⁶.

Les disparités selon les territoires se retrouvent également dans la pratique sportive fédérale. Seules 4 % des licences sportives ont été délivrées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en 2019, alors que 8 % de la population y résidait⁶⁷. À l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Samir Maouche est témoin privilégié des réalités des pratiques sportives et éducatives dans ces zones : « dans les QPV, la contribution éducative dans le péri et extra-scolaire n'est pas optimale. La politique de la ville, depuis 40 ans essaie de réduire ces inégalités dans la vie quotidienne, mais celles-ci persistent. Les équipements seuls ne suffisent pas, il faut les adapter, aller vers les publics, proposer un accompagnement de qualité. »

C'est aussi un enjeu dans la quête d'égalité entre les femmes et les hommes. « Il y a un sujet concernant l'accès des jeunes filles, ajoute-t-il. Les équipements de proximité ont tendance à reproduire des modèles d'équipement foot/basket qui sont surutilisés par la gent masculine. » Malgré les efforts des fédérations sportives pour féminiser la pratique, en 2022, 62 % des licences sportives annuelles ont été délivrées à des hommes⁶⁸. Le nombre d'heures hebdomadaire moyen d'activité physique et sportive en club en dit long : il varie entre 2h30 et 3h30 pour les garçons alors qu'il oscille entre 30 min et 2h pour les filles⁶⁹.

De la même manière, l'accès au sport de loisir ou de compétition pour les personnes

en situation de handicap est un parcours difficile, malgré les efforts des fédérations, dont celles du sport adapté (55 196 licenciés) et de l'handisport (27 099 licenciés)⁷⁰. Près de 50 % des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives contre 34 % en moyenne pour la population générale⁷¹. Les fédérations font ainsi face à un double défi : permettre l'accès à la pratique et la rendre pleinement éducative au-delà des enjeux moteurs.

Une offre éducative composite

Les fédérations sportives sont également confrontées à l'accroissement des pratiques individuelles. Plusieurs études soulignent une tendance lourde : de plus en plus de personnes s'adonnent à des pratiques sportives non encadrées telles que le jogging, la marche, etc.⁷². Selon l'INJEP, un pratiquant sur deux exerce son activité sportive principale le plus souvent seul, en dehors de l'offre du mouvement sportif. Les pratiques se désinstitutionnalisent, au sens où l'autonomie s'accroît, le collectif « choisi » remplace le collectif « inhomogène » et le « non encadré » gagne du terrain sur le « encadré ».

Ce phénomène s'explique en partie par une divergence entre les raisons pour lesquelles les citoyens pratiquent et l'offre d'activités qui leur est proposée⁷³. La sociologue Virginie Gimbert soulignait en 2018 que « l'offre des associations sportives reste, malgré des évolutions récentes, fortement orientée vers la compétition, ce qui ne satisfait qu'une partie des jeunes enfants et adolescents.

Ce constat est valable pour les associations sportives municipales, mais aussi pour celles du collège ou du lycée, chargées de proposer des activités physiques et sportives ouvertes à tous, sur le temps extra-scolaire, à un coût modique. Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a récemment rappelé que si 8 enfants sur 10 pratiquent un sport entre 11 et 17 ans, les pratiques restent trop orientées vers la compétition, et ainsi que les activités de bien-être devraient être davantage développées, notamment dans le cadre extra-scolaire, pour favoriser un accès plus large à la pratique d'activité physique et sportive⁷⁴. »

Samir Maouche corrobore : « le sport n'est pas une baguette magique mais c'est un formidable outil pour capter et fidéliser la jeunesse, notamment ceux qui sont les plus éloignés. Néanmoins, il ne suffit pas d'être un club avec des éducateurs qui maîtrisent une discipline sportive. Il faut se demander quel est le contenu des séances. Qu'est-ce qu'un éducateur cherche à transmettre ? Quelles sont les modalités pédagogiques ? Aujourd'hui, tous les clubs ne sont pas capables de dépasser le « j'arrive à l'heure, je respecte mon adversaire, je respecte l'autorité, etc. ». C'est une première marche importante mais il est possible d'aller beaucoup plus loin sur le plan éducatif. » Il n'existe pas de référencement national des pratiques éducatives dans les clubs en France permettant d'affiner l'analyse.

Samir Maouche, chargé de projet Sport à l'ANCTA un niveau stratégique et politique, la performance « purement » sportive reste prioritaire par rapport à l'ambition « purement » éducative. La Fédération de Rugby envisage de devenir une fédération « à mission⁷⁵ ». La Fédération de Badmin-

66. *Ibid.*

67. *Les chiffres clés sport*, INJEP, 2023

68. *Ibid.*

69. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

70. *Les chiffres clés sport*, INJEP, 2023

71. Baromètre national des pratiques sportives, INJEP, 2018.

72. *Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école*, Rapport de Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

73. *Ibid.*

74. Virginie Gimbert, en collaboration avec Khelifa Nehmar, « Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous », France Stratégie, 2018

75. <https://www.economie.gouv.fr/cedef/societe-mission>



ton offre une place inédite à la « performance sociale ». Pour autant, le modèle fédéral historique reste fortement ancré sur ses appuis.

À un niveau plus opérationnel, plusieurs observateurs soulignent néanmoins une meilleure prise en compte des besoins éducatifs des publics accueillis. Guillaume Naslin est l'un d'entre eux : « Le rôle d'un club peut être considéré à l'aune de sa relation avec la collectivité. Hier, le lien avec la mairie était uniquement l'élue en charge des sports. C'était assez caricatural, la porte d'entrée unique c'était le sport. Aujourd'hui cela change : sur l'éducation, sur l'urbanisme on voit plus de contact et de dialogue. On a diversifié ces échanges. Un des facteurs de transformation de leur rôle a été de changer le regard que les élus avaient eu d'eux. Que ce soit contraint, volontariste, peu importe, beaucoup de clubs comprennent qu'il n'est pas dans

APPRENDRE À ARRIVER À L'HEURE ET DIRE BONJOUR CE N'EST PAS SUFFISANT EN TERMES D'AMBITION ÉDUCATIVE.

leur intérêt d'avoir comme seul objectif d'accéder à la division supérieure. Depuis 20 ans, on observe cette évolution, cela a beaucoup bougé. Il y a beaucoup de clubs, notamment dans le foot, qui n'ont pas pour seule boussole la réussite sportive. Ce n'est pas partout, il reste du travail, mais on sort progressivement d'un modèle qui repose uniquement sur la compétition. »

L'activité même du Fondation du Football démontre cette dynamique : en 2008, le fonds de dotation travaillait avec une centaine de

clubs. Aujourd'hui, son programme éducatif touche plus de 6 000 clubs et 800 000 jeunes.

Ce qui se développe au sein de la FFF n'est qu'un échantillon des réalités éducatives au sein des clubs en France. Il illustre toutefois une réflexion quant au rôle des clubs dans le domaine de l'éducation, sur son territoire.

Le brouillamini des collectivités territoriales

Le domaine sportif relève d'une compétence partagée entre les différentes collectivités territoriales et prend l'apparence d'un mille-feuille administratif. Au niveau régional, il est davantage question d'une intervention dans le cadre de la formation et de l'aménagement du territoire⁷⁶. Les actions du conseil général départemental s'orientent davantage sur la construction et la gestion des installations sportives attachées aux collèges, le développement des sports de pleine nature, le soutien aux associations sportives d'envergure départementale et le soutien à la pratique du plus grand nombre. S'ils ne font pas partie juridiquement des collectivités territoriales, les établissements Publics de Coopération Intercommunal

(EPCI) qui regroupent en communautés plusieurs communes, villes ou agglomérations, interviennent néanmoins dans la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et peuvent soutenir des associations, prendre en charge l'organisation de manifestations sportives.

Enfin, les communes apparaissent tout simplement comme le premier financeur public du sport en France, même si aucun texte ne

76. https://crdla-sport.franceolympique.com/cnar/fichiers/File/fiches_acteurs/20160212_crdla_les_collectivites_au_service_du_sport.pdf

les oblige à intervenir dans ce domaine, mise à part la prise en charge des équipements nécessaires à la pratique de l'EPS. Leurs actions peuvent concerner le soutien aux associations locales, l'animation sportive notamment dans le cadre de l'école municipale des sports ou encore la construction et la gestion des installations communales. L'enseignement des pratiques sportives ne figure pas *a priori* dans ses missions... Mais ses relations avec les institutions scolaires et l'évolution de la législation les a amenés à recruter et mettre à disposition du personnel intervenant au sein des écoles : les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives.

Une nouvelle recette à inventer

Le besoin de visibilité des réalités de terrain et de clarté dans la répartition des rôles est significatif. C'est d'autant plus vrai que cet engagement est hétérogène selon les territoires et peut prendre différentes formes : intervention au sein des écoles élémentaires aux côtés des enseignants, activités périscolaires ou encore lien avec les clubs sportifs locaux.

À l'instar de son appréhension dans le mouvement sportif, la contribution des collectivités est complexe à analyser. D'après la Cour des comptes, il n'existe tout simplement pas d'évaluation de cette contribution à l'échelle nationale. « Certaines collectivités se sont engagées dans une politique d'animation locale qui assure le lien entre l'école et le sport, en privilégiant des disciplines particulières qui correspondent au contexte local, ce qui peut représenter pour ces

collectivités un effort budgétaire important (...). Seul est disponible le coût des professeurs de la Ville de Paris. »

Le modèle parisien représente un investissement annuel de l'ordre de 20 millions d'euros. Dans le périmètre de l'académie de Paris, cela permet de constituer un corps spécifique d'enseignants d'EPS, les professeurs de la Ville de Paris (PVP), chargé d'assurer 1h30 d'EPS chaque semaine ainsi que l'enseignement de la natation. Ce financement concerne également un accompagnement pédagogique renforcé dans le premier et second degré⁷⁷.

Si certaines collectivités sont résolument engagées dans une politique d'animation locale en matière de pratiques sportives, ce modèle d'intervention pose la question de la répartition des rôles de chacun, d'autant plus que son application est dissemblable sur le territoire. Quelle est la juste répartition des

77. « L'école et le sport : une ambition à concrétiser », Rapport de la Cour des comptes, 2019.



interventions entre professeurs des écoles et éducateurs ? Quelle est l'articulation entre l'action nationale et locale ?

La fragmentation du parcours éducatif des élèves ne découle pas uniquement des lacunes dans la continuité pédagogique. Elle est aussi la conséquence des effets de la répartition des responsabilités entre l'État et les collectivités territoriales en matière éducative. Ce cloisonnement

LA MISE À DISPOSITION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, HORS TEMPS SCOLAIRE, RELÈVE DAVANTAGE DE L'EXCEPTION QUE DE LA RÈGLE.

engendre des ruptures dans le parcours sportif des jeunes. Le passage du caractère obligatoire à facultatif des activités physiques avec l'âge y contribue ainsi qu'à la sous-utilisation des équipements sportifs scolaires⁷⁸. Le temps d'inventer une nouvelle décentralisation du sport et de l'éducation n'est-il pas venu ?

L'accès aux équipements en question

En France, l'urbanisation des années 60-70 a bouleversé nos modes de vie. L'augmentation massive de la population a favorisé à la fois la construction de grands ensembles et l'étalement de la ville. De manière concomitante, les infrastructures de transport se sont développées de manière exponentielle, favorisant les migrations pendulaires.

⁷⁸. *Ibid.*

En dépit des investissements réalisés à cette époque sous le président De Gaulle, la France souffre toujours d'une pénurie d'équipements sportifs au sein de cette jungle urbaine qui a continué à se densifier. Dans de nombreuses communes, le « manque de créneaux » disponibles dans les équipements municipaux constitue un obstacle significatif à la pratique. Cela peut être le cas dans le milieu scolaire, comme l'a souligné Fabienne Affilié pour l'école maternelle dont elle est la directrice. C'est encore davantage le cas pour les associations sportives locales.

La mise à disposition des gymnases scolaires en dehors du temps scolaire pour des associations sportives relève davantage de l'exception que de la règle. Que ce soit les week-ends ou pendant les vacances scolaires, la mobi-

lisation de ces équipements se heurte à des problématiques d'accès logistique, d'entretien et de mise à disposition de personnel. D'après Samir Maouche, la question des infrastructures est d'autant plus prégnante dans les QPV : « Il y a un déficit d'équipements, on parle parfois de « zones blanches ». Il existe près de 400 quartiers sans équipement de proximité, ce sont des territoires ultra-carencés. » Dans ces territoires, la diversité des espaces sportifs est également insuffisante.

D'après l'INSEE, la problématique de l'accès concerne également les zones rurales : « Malgré un nombre très élevé d'équipements par habitant, dédiés notamment aux sports de nature, les temps de trajet pour parvenir aux installations sont souvent plus longs en milieu rural que dans les espaces urbains. En outre, l'offre implantée à proximité des populations rurales autorise des pratiques

sportives moins diversifiées⁷⁹. » Au-delà de la quantité et de la qualité de ces infrastructures, se pose également de manière récurrente la question de leur animation.

Penser et valoriser le projet éducatif par le sport

Pour optimiser l'existant sur le territoire et anticiper les besoins, il est nécessaire de donner une importance à la dimension éducative du sport. Et même au sport tout court. « Le sport reste encore trop souvent un slogan ou une injonction. L'adjoint au sport a souvent peu de poids dans la gouvernance. C'est pour cela que cela doit partir des maires. Si le maire ne mouille pas le maillot, ce n'est pas la peine d'avancer. » Les propos de Gilles Veille Marchiset, professeur des Universités et directeur du laboratoire « Sport et Sciences sociales » à Strasbourg, illustre l'idée que le développement des pratiques sportives, en particulier dans leurs dimensions éducatives, n'est pas toujours prioritaire à l'échelle locale.

Philippe Rio, maire de la ville de Grigny, appuie cette analyse. « C'est vrai qu'il y a trop souvent un impensé sur un projet de sport à l'échelle du territoire. Comment faire du sport un réel outil de développement du territoire sur des enjeux tels que la santé, l'aménagement du territoire, le loisir, l'éducation ? » A l'échelle locale, l'écosystème du sport dans le domaine éducatif est effectivement complexe. À l'instar d'autres domaines tels que la culture, le nombre d'opérateurs est important et la coordination entre leurs activités inabouties.

Pour Samir Maouche, « la politique de la ville essaie régulièrement de lancer des

⁷⁹. INSEE, 2013.

dynamiques transversales mais les résultats sont très inégaux en fonction des territoires. Les impulsions doivent venir du national, fortement porté politiquement par les différents ministères de droit commun comme l'Éducation nationale ou le ministère des Sports. Ce cadre doit exister, mais c'est ensuite aux acteurs du territoire de mettre en œuvre car ils sont au plus près des besoins éducatifs des populations. La question est

« ON NAGE CHACUN DANS NOTRE LIGNE DE COURSE, ALORS QU'ON PARTAGE LA MÊME PISCINE. »

PHILIPPE RIO, MAIRE DE LA VILLE DE GRIGNY

comment les axes stratégiques peuvent être mis en œuvre, selon l'organisation des services, selon l'appétence des uns et des autres, des affinités entre les acteurs, leur historicité. Il y a des initiatives intéressantes, qu'on ne peut pas simplement « copier-coller » sur un autre territoire, mais qui peuvent être transposées avec un travail d'adaptation. » Ces dernières peuvent d'ailleurs permettre d'impliquer les organisations d'un secteur qui connaît une dynamique réelle au niveau local, national et international.

Le « tiers-secteur » de l'éducation par le sport

Promouvoir une éducation en dehors des institutions traditionnelles pour une transformation sociale : c'est l'ambition incarnée par l'éducation populaire en France qui trouve ses origines dans un long mouvement de réflexion et d'expérimentation. La création de la Ligue de l'enseignement en 1866 ou des Scouts de France en 1920, figurent parmi

les jalons qui ont pu ancrer cette manière de promouvoir l'accès à la culture et aux savoirs du plus grand nombre afin de permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté⁸⁰.

L'éducation populaire, qui s'incarne également dans les pratiques sportives, est renouvelée depuis la fin du XX^e siècle en France et à l'étranger à travers une nouvelle dynamique dont la dénomination n'est pas stabilisée et qui pourrait être qualifiée en quelque sorte de « tiers-secteur de l'éducation par le sport ». Il regroupe à la fois un ensemble d'organisations issues de la société civile qui possède un ancrage historique dans le paysage associatif français, et des structures plus jeunes dont la création remonte, pour les plus anciennes, au milieu des années 1990.

Ces organisations tentent d'asseoir leur légitimité auprès des institutions publiques. Et dans le même temps, elles se structurent progressivement au sein d'un secteur qu'on qualifie parfois de « socio-sport ». Le rôle de ces organisations est divers : opérateurs parapublics et/ou dans une approche inspirée de l'entrepreneuriat social, laboratoires d'innovation pédagogique et sociale, partenaires des acteurs de la recherche scientifique sur les notions de « socio-sport » (national) mais aussi de « sport pour le développement » (international). D'ailleurs, ce panorama des écosystèmes de l'éducation et des pratiques sportives ne saurait être complet sans considérer les différents rôles et les réalités de ce « tiers-secteur ».

Une nouvelle dynamique « socio-sportive »

Le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire représente en 2017 environ 630 000 associations, soit près de la moitié



du nombre total d'associations en France⁸¹. Les pratiques sportives constituent le socle, ou à défaut l'un des piliers, de plusieurs d'entre elles. Il en est ainsi de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (Ufolep). Son Directeur technique national adjoint, Adil El Ouadehe, décrit la dynamique actuelle : « depuis la Troisième république, l'éducation populaire existe et est structurée. Les fédérations affinitaires sont depuis leur création dans une démarche socio-sportive. L'idée consiste à utiliser le sport comme un outil pour accompagner les plus vulnérables ou les plus éloignés. Pas avec les mêmes outils qu'aujourd'hui, mais avec les mêmes finalités. Depuis 20 ans, on a indéniablement un retour de la question du socio-sport ».

Ce retour est quantitatif, comme le montre l'accroissement du nombre de professionnels jonglant entre les compétences sportives,

éducatives et sociales. Depuis une quinzaine d'années, ce nombre de praticiens a tout simplement augmenté de 60 % en France⁸². D'après Adil El Ouadehe, « cette dynamique n'est pas tant le fruit des « anciens », mais plutôt davantage de nouveaux acteurs et de nouveaux profils. C'est la typologie des acteurs qui se positionnent sur le sujet qui a changé. Cela peut amener de nouvelles visions, des pratiques et fonctionnements qui n'existaient pas avant. » Ces nouvelles logiques puisent leurs références dans le champ du développement international, de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat social et se caractérisent par la mobilisation croissante de mécènes privés.

Cette dynamique de la société civile est concomitante d'un intérêt timide mais renouvelé de la part des pouvoirs publics

82. Breizh insertion, Dahlin, Rebonds, laboratoire Sherpa, Cresco VIPS2, *Impact Social par le Sport, une démarche de structuration du socio-sport*, Pôle Ressource Innovation & collectif, 2022, <https://guides.prnsi.creps-pdl.fr/sport-inclusion-sociale/wp-content/uploads/2023/06/ISS-Bilan-des-travaux-2022-2.pdf>

81. *Ibid.*

pour la question socio-sportive depuis les révoltes de banlieue dans les années 1980 et 1990. C'est pourquoi, au-delà des discours circonstanciés, ils commencent à reconnaître cet écosystème dans les textes, en particulier à partir des années 2010. Plusieurs associations bénéficient ainsi d'un agrément du ministère de l'Éducation Nationale. Des démarches interministérielles se mettent en place, comme l'illustre par exemple la circulaire interministérielle co-signée en 2019, par le ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement, et le ministère des Sports.

Les acteurs de la recherche s'intéressent également davantage à ces enjeux, comme l'illustre le projet « Impact Social par le Sport » dont l'un des objectifs consiste à stabiliser une notion dont les pratiques sont hétérogènes sur le plan pédagogique comme dans ses domaines d'intervention⁸³. En effet, les actions mises en œuvre par ces acteurs couvrent un champ thématique large, qui va de l'éducation à la santé, en passant par l'insertion professionnelle ou encore le handicap.

Malgré ces atouts, ce secteur doit faire face à une certaine précarité de l'emploi et un *turn over* des salariés. Le constat relatif aux réalités des pratiques dans l'école et dans les fédérations sportives s'applique aussi à ces tiers-secteurs. Il est encore difficile d'avoir une vision globale de cet écosystème. Ce qui justifie sans doute l'intérêt d'une analyse macroscopique des pratiques dans l'ensemble de ces secteurs. Un travail fastidieux mais indispensable, pour inventer le sport éducatif de demain qui doit pouvoir s'inspirer des pays voisins et prendre en compte des enjeux qui dépassent largement nos frontières.

83. *Ibid.*

80. Fiche repère Injep, « L'éducation populaire en France », https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/05/FR44_educ_pop.pdf

L'EPS n'est pas une réalité universelle

Au niveau mondial, le premier constat est celui de la disparité. Certes, 97 % d'entre eux ont rendu obligatoire la pratique de l'EPS⁸⁴ mais plus de 60 % des États membres de l'UNESCO ne disposent pas d'un cadre de politique nationale opérationnel. D'ailleurs, près de 60 % des pays investissent moins de 2 % de leur budget éducatif dans l'éducation physique. Seulement 53 % des écoles primaires dans le monde ont des enseignants formés à la pratique. En conséquence, de nombreuses écoles ne respectent pas les normes en matière d'éducation physique : près de 60 % des écoles primaires dans le monde dispensent moins de 120 minutes d'éducation physique par semaine, et plus de 90 % des écoles secondaires supérieures moins de⁸⁵.

C'est l'une des raisons pour laquelle l'Unesco a promulgué en 2017 le plan d'action dit de Kazan. Celui-ci marque l'engagement des États membres de lier l'élaboration des politiques sportives au programme de développement 2030 des Nations Unies, ainsi que le soutien à un cadre général de suivi de la politique sportive. L'impulsion provient également de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF). Elle agit en tant qu'organisation faîtière et organe directeur des organisations nationales de sport scolaire du monde entier. Reconnue par le Comité International Olympique (CIO) depuis 1995, l'ISF compte actuellement 132 membres répartis sur les cinq continents.

Les dynamiques et progrès sont également en jeu en dehors des institutions scolaires. Il est intéressant d'observer à ce titre le nombre croissant d'organismes à but non lucratif qui cherchent à maximiser le potentiel du sport pour répondre à des enjeux éducatifs depuis le début des années 2000. Plus de 3 000 entités existent à travers le monde et près d'une dizaine sont créées chaque mois⁸⁶. 70 % d'entre elles sont implantées en Afrique, en Asie et en Amérique Latine⁸⁷.

Le secteur du « sport et développement » est devenu un domaine distinct et institutionnalisé, de plus en plus lié aux relations internationales et au secteur du développement mondial. Il est reconnu par des organisations internationales de premier plan telles que l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Secrétariat du Commonwealth. Le « sport pour le développement », comme ce secteur est régulièrement désigné, est un domaine d'activité mondial qui utilise le sport et les activités physiques comme outils ou domaines d'intervention sociale, principalement avec les jeunes, pour promouvoir des objectifs éducatifs et sociaux « non sportifs ». Il n'existe pas de gouvernance à proprement parler, mais il existe une identité commune, des pratiques similaires et des temps forts

84. Source UNESCO : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000233111_fre

85. Source UNESCO : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385736_fre

86. Meredith Whitley, Kelly Farrell, Eli Wolff et Sarah Hillyer, "Sport for Development and Peace Organizations", *Journal of Sport for Development*, vol 5, n°9 September 2017

87. Meredith Whitley, Kelly Farrell, Eli Wolff et Sarah Hillyer, "Sport for Development and Peace: Surveying Actors in the Field", *Journal of Sports for Development*, vol 7, n°12, Janvier 2019



de rencontres au sein de rassemblements tels que les sommets organisés par la Fondation Laureus ou Beyond Sport.

La France commence à découvrir cet écosystème structuré initialement par des acteurs et des financeurs scandinaves et anglo-saxons⁸⁸. Sous l'impulsion, notamment, de l'Agence Française de Développement, le champ de la coopération intègre les enjeux de l'éducation, de la jeunesse et des pratiques sportives. Il s'agit d'une bonne nouvelle. Ce secteur constitue en effet un formidable laboratoire de pratiques éducatives dans le domaine du sport. Encore trop peu exploré en France, il offre aux éducateurs de nouvelles sources d'inspiration quant à la diversité des pratiques à travers le monde. Il s'accompagne d'un corpus académique vaste et diversifié, propice à de riches démarches pluridisciplinaires à la croisée des sciences de l'éducation, de la psychologie, de la sociologie ou encore de l'anthropologie⁸⁹. Les exemples d'innovations inversées dans le domaine de l'éducation et des pratiques sportives existent. Existe-t-il une bonne raison de ne pas les démultiplier pour le bénéfice éducatif de la jeunesse française? ●

88. Simon Darnell, Russell Field et Bruce Kidd, *The History and Politics of Sport-For-Development*, Palgrave MacMillan, 2019.

89. Richard Giulianotti, Fred Coalter, Holly Collison, et Simon C. Darnell, "Rethinking Sportland: A New Research Agenda for the Sport for Development and Peace Sector", *Journal of Sport and Social Issues*, 2019

À la recherche d'un terrain commun

La construction historique en silos des différents écosystèmes n'en finit pas de contrecarrer le potentiel d'une pleine alliance entre sport et éducation. Comprendre les incompréhensions est un premier pas pour surmonter une forme de défiance, voire de concurrence, entre organisations, décideurs et praticiens.

L'arlésienne de la coopération

Chaque organisation, publique ou privée, dont l'objet social est de contribuer à une meilleure éducation par le sport, est prise en tenaille entre l'impératif d'offrir à chacun une éducation adaptée à ses besoins et celui de la préservation de ses intérêts propres, réels ou perçus. De la même manière qu'en géopolitique chaque État défend ses prérogatives, chaque institution et individu agit, d'une manière ou d'une autre, en fonction de ses intérêts propres.

Ce truisme n'est pas le procès en égoïsme des éducateurs, institutions et organisations issues de la société civile. Il existe une tension entre l'autonomie légitime de chaque entité du corps social et une dynamique de coopération, nécessaire pour assurer une éducation de qualité et préparer l'avenir. Cette autonomie se caractérise à plusieurs niveaux. À l'échelle individuelle, par la liberté pédagogique des praticiens. À l'échelle collective, par l'existence de corps de métiers et d'entités juridiques spécifiques. Les fédérations, par exemple, sont régies par la loi 1901 : si elles doivent bénéficier d'un agrément pour être reconnues par l'État, ces entités sont statutairement indépendantes. Cette législation portée par Pierre Waldeck-Rousseau préserve à la fois

la liberté et l'action collective, des valeurs que peuvent également revendiquer les acteurs du « tiers-secteur » dont la raison d'être correspond à une vision et une mission constitutives de leur identité propre.

Les acteurs de l'EPS, du mouvement sportif ou du tiers-secteur partagent tous un besoin d'être confortés dans des identités spécifiques en construction ou en mutation. Le tiers-secteur, par exemple, n'en est pas encore vraiment un. L'EPS, de son côté, reste une discipline à part, elle est plurielle et poreuse aux influences extérieures. Le modèle historique des fédérations sportives est remis en cause à bien des égards et leur ambition éducative est questionnée. Peut-on envisager un « déconfinement » des différentes pratiques sportives sans consolider le rôle et les particularités de chacun ?

Cela semble d'autant plus souhaitable et urgent que certaines évolutions sociétales compliquent structurellement les réflexes et modèles de coopération. Le phénomène « d'accélération sociale⁹⁰ » dépeint par le sociologue et philosophe Hartmut Rosa est l'un d'entre eux. Celle-ci se matérialise par des « rythmes de vie » toujours plus rapides. Elle complique la tâche d'une compréhension mutuelle et de collaboration qui

⁹⁰ Hartmut Rosa, *Résonance, une sociologie de la relation au monde*, La Découverte 2021

demande, par définition, du temps et la disponibilité d'écouter des uns et des autres.

Avant lui, le sociologue et philosophe Zygmunt Bauman utilisait le concept de « société liquide » pour décrire nos sociétés devenues individuelles, dominées par ce mouvement perpétuel, l'obsession de la consommation et la fragilité des liens. Comment coopérer lorsque l'éphémère l'emporte sur le temps long ? Ces contraintes et l'affirmation des spécificités de chacun doivent-elles engendrer le phénomène de défiance qui est observé par de nombreux spécialistes consultés dans le cadre de cette étude ?

Cette contextualisation souligne à quel point il est primordial d'organiser les dynamiques, les espaces et les temps de la collaboration éducative. Et cela commence sans doute avec la nécessité de changer de regard sur les différentes pratiques sportives. D'après Michaël Attali : « on a régulièrement une résurgence d'une forme de conflit, le vrai défi aujourd'hui, consiste à inventer une complémentarité entre les secteurs, le fédéral, le scolaire et le troisième secteur, qu'on a toujours du mal à nommer, qui fait plein de choses innovantes mais encore un peu trop dans son coin. » L'enjeu collectif prioritaire est à la fois évident et circonscrit : il s'agit de réinventer ces complémentarités.

L'insaisissable vertu éducative du sport

Le mode de fonctionnement en silos dont il est question ici s'auto-alimente. L'absence de considération de ce que font les uns et les autres contribue à en faire une représentation partielle, voire parfois caricaturale. Il est probable que le nœud gordien de cette mésentente réside dans la croyance

commune que le sport est porteur de valeurs éducatives intrinsèques et systématiques.

« Ce mythe-là fait partie du mythe fondateur coubertinien qui a vraiment imprégné le monde sportif. La pratique n'est éducative que si on a un éducateur ou une éducatrice en face. Cela passe par la relation qui s'instaure entre la personne qui éduque et la personne éduquée. C'est le triangle didactique entre l'activité, l'éducateur et le jeune ou la personne qui participe à l'en-

« LA PRATIQUE SPORTIVE N'EST PAS ÉDUCATIVE EN SOI. »

GILLES VEILLE MARCHISET, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À STRASBOURG

seignement. Et au-delà de l'importance de la formation de cet éducateur, c'est le traitement de l'activité, souvent à travers un caractère ludique, qui est important. C'est aussi un travail qui s'inscrit sur la durée avec la personne éduquée ; celle-ci doit être informée, motivée et donner du sens à cette pratique. C'est cette relation qui est primordiale. » En dépit des nombreuses publications scientifiques, les pratiques sportives souffrent d'une forme d'essentialisation qui nuit à la concrétisation de son potentiel éducatif au sein de nos sociétés.

Le philosophe Raphaël Verchère approfondit l'analyse : « Pour ses pères fondateurs, il est évident que le sport possède des valeurs propres, qu'il est porteur d'une éthique, d'une morale, qu'il peut être utilisé pour former des âmes par l'entremise d'un travail sur le corps. La question pour ces pères fondateurs était de savoir ce qu'il produisait comme valeur. Et là, il n'y a pas de consensus. Maurice Baquet me semble avoir plutôt bien résumé la chose dans les années

d'après-guerre : « le sport a des vertus, mais des vertus qui s'enseignent. » On ne peut pas s'en remettre à une forme de laisser-faire qui laisserait penser que le sport lui-même parviendrait à transformer les choses. Il faut aussi un projet dans lequel l'inscrire et lui donner un sens. »

LE SPORT EST UN MIROIR DÉFORMANT QUI NOUS AIDE À SUPPORTER, OU JUSTIFIER, UNE RÉALITÉ BEAUCOUP MOINS RELUISANTE.

Malgré les publications des sociologues, philosophes, historiens, cette idée d'un sport éducatif par essence persiste. L'une des raisons de la persistance de cette croyance réside dans la manière dont cette idée est régulièrement présente dans les discours politiques, médiatiques, économiques. Au point d'ancrer fortement cette croyance dans l'inconscient collectif. Selon le sociologue Alain Ehrenberg, cette vision du sport servirait à pallier le fait que nous nourrissons une passion pour l'égalité, alors que c'est l'inégalité qui est prédominante au sein de notre société. Elle nous permet de faire « l'expérience imaginaire de l'égalité des individus⁹¹ », sans avoir besoin de la politique. L'inégalité devient même alors justifiable : les sportifs les plus renommés de la planète sont sur un piédestal car ils le méritent. La réussite est le fruit de leurs efforts et non d'éventuelles prédispositions biologiques, sociales ou économiques.

Pour l'historien Georges Vigarello, « il (le sport) suggère un espace identique à celui

de notre société : une scène du « même », une réplique jouée. Mais il la simplifie et il la magnifie, illustrant un idéal que notre quotidien tendrait à oublier : l'égalité des chances, la valeur du mérite, celle des arbitres, celle du progrès. Tout indique qu'il fait rêver à un monde homogène, celui d'une concurrence lisse où la logique de la « qualité », et elle seule, l'emporterait : places visibles, avantages légitimes, société idéale où se créerait un panthéon dépouillé. »

Au-delà du mythe lui-même, certains éléments constitutifs du sport moderne introduisent une forme de friction avec la finalité éducative de la pratique. La notion de performance est l'un d'entre eux. Celle-ci n'est pas consubstantiellement incompatible avec l'action éducative. De nombreux jeunes et personnes ont une appétence pour la performance sportive et y trouvent un cadre utile à leur épanouissement. La performance n'est pas systématiquement celle du haut niveau. Un enfant qui apprend à réaliser une roulade réalise une performance à son échelle. Celle-ci peut d'ailleurs être autoréférencée et devenir une source à part entière de motivation.

Dans le domaine éducatif, la réelle problématique advient lorsque la quête de la performance devient prépondérante. Pour Raphaël Verchère, « cette question de la performance est congruente au développement du sport. Je trouve que les analyses des historiens se rejoignent là-dessus. Le sport moderne naît dans un contexte de l'Angleterre de l'époque, de l'industrialisation qui s'accélère, d'un capitalisme qui s'enracine nettement. Il y a un lien entre le développement du capitalisme et celui des valeurs qu'on va retrouver dans le sport. La recherche de la performance est centrale. Est-ce qu'elle est épanouissante pour tout le monde ? On peut y trouver des éléments

positifs. Dans un sens, cela peut inciter chacun à donner le meilleur de soi-même. Pour prendre le langage d'Aristote, actualiser ce qu'on a en soi en puissance, c'est faire en sorte de cultiver tous les talents dont on peut être capable. Donc le sport peut pousser à se transformer, et sans cette injonction, peut-être qu'on ne le ferait pas. »

La performance peut être au service de l'engagement. Mais il existe un revers à cette médaille : « Le risque, c'est de se sentir dans une forme de concurrence permanente avec autrui. L'idée d'avoir toujours à faire de son mieux, c'est quelque chose qui peut facilement épuiser. Ce sont des analyses qu'on trouve déjà chez Tocqueville au XIX^e siècle. Ce serait un anachronisme de dire qu'il connaissait le sport, mais il voit déjà ce qui se joue. À son époque, la tendance à l'égalisation des conditions couplée à l'idée que chacun pourrait devenir n'importe qui en déployant le plus d'efforts possibles, conduit à ses yeux vers une mise sous tension du système nerveux et une situation susceptible de générer dépressions et anxiétés auprès des individus. » Est-il nécessaire de sortir d'un modèle sportif dominant qui s'articule sur le dualisme « gagnant-perdant » ?

La compétition sportive, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, est fondée sur la nécessité de distinguer les plus performants (les gagnants), de la grande majorité des autres participants (les perdants). Une perspective historique montre que cette notion est questionnée depuis la fin du XIX^e siècle, comme le souligne Raphaël Verchère : « l'officier de marine et éducateur Georges Hébert s'opposait au sport parce qu'il était construit sur un modèle compétitif, ce qui n'était pas



pour lui éducatif. Cette approche enseignait d'après lui la soumission à une certaine forme de domination du plus fort. Cela induit aussi une hyperspécialisation des corps qu'il trouvait très critiquable. Mais si ce mouvement n'est pas nouveau, il est intéressant de constater que ces critiques trouvent aujourd'hui un écho au sein du mouvement sportif lui-même. Il y a la prétention, depuis quelques décennies, voire l'ambition de construire un nouveau sport, de le réformer de l'intérieur. » L'enjeu de la performance sportive au XXI^e siècle peut-il se résumer à aller toujours plus vite, plus haut, plus fort ? Ou s'agit-il pour elle avant tout d'être accessible à tous ?

Les outils d'une vision partagée

Il n'est pas possible d'enjamber les dissensions dont il vient d'être question. La définition d'une stratégie de l'éducation et des pratiques sportives peut en revanche favoriser

91. Alain Ehrenberg, *Le Culte de la performance*, Calmann-Lévy, 1991.

la réussite éducative du plus grand nombre. Sans ambition collective dans ce domaine, est-il possible de décloisonner les pratiques et les représentations ? Cette vision sur le long terme est un vœu formulé à de nombreuses reprises ces dernières années.

En 2013, un rapport de la commission européenne synthétise les résultats sur les systèmes éducatifs dans 30 pays européens⁹². L'étude souligne que « les pays européens adoptent des approches différentes pour l'élaboration de stratégies en faveur de l'éducation physique et de l'activité physique. Les stratégies nationales en place sont souvent inspirées des résultats des stratégies précédentes ou des projets ou conclusions de recherches dans le domaine de l'éducation physique. Elles sont parfois aussi le résultat d'un processus de consultation des différentes parties intéressées, comme les organismes spécialisés ou

LA FRANCE FIGURE DANS LA CATÉGORIE DES ÉTATS N'AYANT PAS DE STRATÉGIE POUR L'ÉDUCATION PAR LE CORPS

les experts du milieu sportif. Les stratégies en place ne mentionnent pas toujours des actions précises, mais bien des directions et des domaines qui appellent des changements et des améliorations.⁹³ »

Depuis la publication de ce rapport de la commission européenne, plusieurs études rappellent la nécessité de mettre en place une telle approche. En 2018 par exemple, le rapport de Virginie Gimbert, « Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous », plaide « pour le déploiement d'une

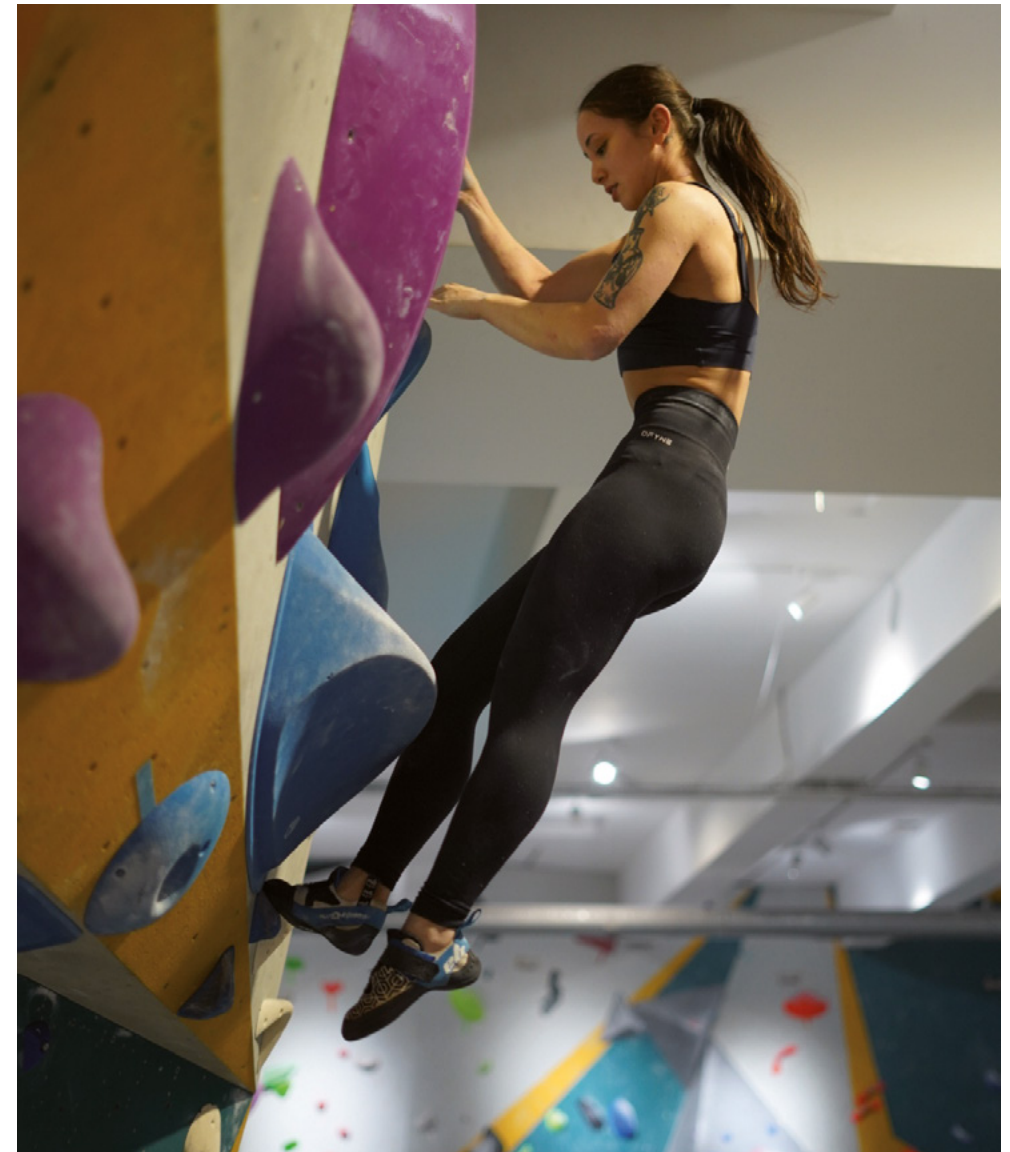
92. Commission Européenne, *L'éducation physique et le sport à l'école en Europe*, Eurydice, 2013
93. *Ibid.*

stratégie nationale, portée à un niveau inter-ministériel, pour favoriser la pratique d'activité physique et sportive de toutes et tous. Cette stratégie s'articulerait ainsi autour de ces quatre orientations clés : faire évoluer nos représentations, nos espaces de vie et nos organisations et temps sociaux au quotidien et renforcer l'accompagnement de publics spécifiques. Cette stratégie procéderait de redéploiements budgétaires, de coordination renforcée entre un éventail élargi d'acteurs et d'investissements ciblés, essentiellement pour des aménagements visant à favoriser les mobilités à pied et à vélo dans les villes les moins avancées de ce point de vue. »

En 2019, le rapport de la Cour des comptes pointe lui aussi du doigt que « la fragmentation du parcours des élèves ne résulte pas seulement d'enchaînements défailants. Elle est due aussi aux effets de la répartition des responsabilités entre l'État et les collectivités territoriales en matière éducative. ». Il souligne aussi que « les objectifs nationaux et les actions territoriales sont davantage juxtaposés que complémentaires et déclinés » et reprend les constats réalisés par l'enquête Eurydice : « en France, faute de stratégie nationale, aucune autorité française n'assure une évaluation de la performance de la politique publique du sport à l'école. Des objectifs nationaux clairs ne semblent pas avoir été établis depuis la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, comme l'avait déjà souligné la Cour dans son rapport public thématique de janvier 2013. »

En 2023, le rapport « Le sport de demain : besoins et idées des jeunes internationales à usage des décideurs⁹⁴ », apporte-lui aussi

94. Claude Revel, Sarah Vallée, « Le Sport de demain : Besoins et idées des jeunes internationales à usage des décideurs », Skema, 2023



une pierre à l'édifice en posant la question aux jeunes eux-mêmes. « Le sport doit-il faire l'objet d'une politique publique ? », les jeunes répondent par l'affirmative. Les États doivent élaborer une politique publique du sport car « d'une part, (il existe) des liens entre le sport, la santé et l'éducation, deux sujets constamment relevés, (et

d'autre part, (car) la politique étrangère et le sport sont utilisés comme instruments de fierté (nation building), de visibilité, de crédibilité et d'expansion nationale (*nation branding, soft power*). Les deux premières thématiques relèvent du développement personnel. La dernière est, pour sa part, liée au développement national du pays. »

Il ne s'agit pas ici de signifier que l'initiative publique est inexistante dans ce domaine. Ce n'est pas le cas comme en témoigne le tableau qui récapitule de nombreuses actions depuis une quinzaine d'années. Il est plutôt question de souligner que ces initiatives relèvent davantage d'une logique de dispositif que d'une vision et planification stratégique transversale sur le long terme.

La démarche politique privilégiant une logique de dispositifs peut porter ses fruits. C'est le cas par exemple en Finlande, où un programme a été mis en œuvre à partir du début des années 2000 pour promouvoir la pratique des jeunes. D'après la maîtresse de conférences aux STAPS, Sarah Pochon, « entre 2002 et 2018, la proportion de jeunes qui atteignent le minimum de 60 minutes d'activité physique par jour est passée de 18 % à 35 % chez les garçons et de 12 % à 29 % chez les filles dans ce même intervalle de temps. Dans les écoles élémentaires et dans l'enseignement secondaire (collège), le programme « *Finnish schools on move!* » a été implanté à la suite du décret ministériel de 2012. Les transports actifs (vélo, marche) sont valorisés, les élèves doivent passer moins d'heures assis sur les bancs de classe par jour, ils ont des pauses actives en salle de classe et ont plus de récréations : pour chaque tranche de 45 minutes de travail à l'école primaire, 15 minutes de pauses conçues comme des moments actifs durant lesquels les enfants doivent « bouger »⁹⁵. »

La logique de la politique de dispositif se limite toutefois en France à la faiblesse de la culture des pratiques sportives. « Il y a quelque chose qui relève de la considération, de la valorisation chez les décideurs politiques, les parents et les collègues. En Finlande tout converge vers la pratique, la discipline de l'EPS est valorisée et c'est

un autre regard qui est porté sur elle. Très tôt les jeunes ont un rapport différent à l'environnement, qui est un élément qui favorise les différentes pratiques selon les saisons. Et les jeunes sortent dehors qu'il pleuve ou non, se déplacent en vélo. » Ce n'est pas le cas en France.

Le levier stratégique semble ainsi d'autant plus nécessaire chez nous que l'enjeu consiste à nourrir cette culture des pratiques tout en clarifiant, coordonnant et renforçant l'existant. Pour Guillaume Dietsch, « on reste bloqué d'après moi sur une logique du court terme. On ne réfléchit pas sur les manières d'engager les jeunes sur la durée. Dans ces étapes, il faut une continuité dès l'école maternelle. L'un des objectifs est de susciter progressivement l'appétence des jeunes. Et c'est un enjeu qui dépasse la simple pratique sportive. La sédentarité est liée au temps d'écran touche tout le monde : cela interroge un projet de société et un enjeu systémique. »

Depuis le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Pierre Emmanuel Panier observe la difficulté d'inscrire une action sur ce temps long : « C'est vrai qu'on reste plus dans une logique de nouveaux dispositifs, de manière assez cyclique. C'est compliqué d'avoir une approche structurelle, même avec toutes les meilleures volontés du monde. Les acteurs changent beaucoup dans les cabinets ministériels et avec le *turn over* dans les administrations se pose la question de l'historique et du tuilage entre les administrations. La question de temporalité se pose à ce niveau mais aussi en adéquation avec l'action sur les territoires. » L'impératif du temps long n'est pas spécifique au champ éducatif, mais il est prégnant dans sa dimension sportive. Observer que l'approche structurelle est complexe ne signifie pas qu'elle n'est pas possible. ●

95. Sarah Pochon, « Comment la Finlande encourage l'activité physique des enfants et des adolescents », *The Conversation*, 11 octobre 2023.



Les règles du jeu évoluent

ÉVOLUTION	DATE	UN PEU DE DÉTAIL...
Nouveaux programmes d'enseignement de l'école primaire	9 juin 2008	Objectif de l'EPS en primaire: « le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices et offrir une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques ». Volume de l'EPS de 108h annualisé.
Nouveaux programmes d'éducation physique et sportive au collège	8 juillet 2008	Suite à la définition de socle commun, redéfinition des savoirs à enseigner en EPS désormais articulé autour du terme compétences. Approche plus transversale et complexe.
Expérimentation « Cours le matin, Sport l'après-midi »	2 septembre 2010	La circulaire n° 2010-038 du 16 mars 2010 de préparation de la rentrée recommande de développer les expériences d'aménagement du temps scolaire qui permettent de dégager quotidiennement d'importantes plages de pratique sportive. À cette fin, le ministère lance pour la rentrée 2010 un appel d'offre national sur l'aménagement du rythme scolaire autour de la pratique sportive.
Loi Peillon	8 juillet 2013	Définition d'un nouveau socle commun, nouveaux programmes et nouvelles organisations de l'enseignement au collège. Suppression des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM), remplacé par les Écoles Supérieures du Professorat et de l'éducation (ESPE).
Publication de l'attestation scolaire du Savoir-Nager	5 juillet 2015	L'éducation nationale définit pour la première fois un test scolaire du « savoir-nager ».
Nouveaux programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux, du cycle de consolidation et du cycle d'approfondissements	9 novembre 2015	Abrogation des précédents programmes. Redéfinition des cycles d'apprentissages et rappel que l'EPS répond aux enjeux du socle commun.
Nouveau texte pour le Diplôme National du Brevet	15 décembre 2015	Suppression de l'EPS parmi les disciplines présentes à l'examen.
Création de la Semaine Olympique et Paralympique	2017	Une semaine dédiée pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.
Expérimentation du programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne »	Rentrée scolaire 2020	Dispositif consistant à proposer 30 min d'activité physique chaque jour aux élèves en école élémentaire. Le ministère chargé de l'Éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires quand l'EPS n'est pas inscrite au programme de la journée.

ÉVOLUTION	DATE	UN PEU DE DÉTAIL...
Dispositif d'appui à la reprise scolaire « sport, santé, culture, civisme » dit 2S2C	2020	<p>Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par le professeur.</p> <p>Il devient possible de proposer aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe. En signant une convention avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de leur département, les collectivités volontaires sont accompagnées par l'État pour organiser cet accueil.</p>
Sections sportives scolaires et sections d'excellence sportive	Circulaire du 10 avril 2020	<p>Elle vise à clarifier la politique nationale en matière de sections sportives scolaires, à en préciser les objectifs et les règles de fonctionnement dans le respect d'un cahier des charges national.</p> <p>Elle modifie le suivi médical des élèves, dorénavant aptes a priori à la pratique sportive tant pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive, que pour la prise d'une licence auprès d'une fédération sportive scolaire (et pour la pratique optionnelle au sein d'une section sportive scolaire).</p> <p>La circulaire répond également à une forte attente du terrain pour viser l'accession au haut niveau avec la création de sections d'excellence sportive.</p>
Projet « Marseille en Grand »	Septembre 2021	Expérimentation des classes flexibles dans 36 écoles ; accueil prolongé des élèves au collège avec la proposition d'activités physiques et sportives.
« Une école – un club »	Circulaire 12 janvier 2022	Dispositif destiné à mettre en place une relation forte entre une école et une association sportive de proximité.
« Démocratiser le sport en France »	Loi du 2 mars 2022	<p>Elle est destinée à faciliter le sport-santé et le renouvellement des instances dirigeantes au sein des fédérations.</p> <p>Elle inscrit aussi le rôle de l'école dans le Savoir-Nager et le Savoir Rouler à vélo.</p>
Généralisation du dispositif « 30min APQ »	Septembre 2022	Objectif de déployer le dispositif au sein des 36 250 écoles primaires du pays
« Pass Sport »	Septembre 2022	Allocation sportive de 50 euros destinée aux jeunes pour financer tout ou partie de l'inscription dans une association sportive.
Dispositif « 2heures de sport en plus au collège (2HSC) »	Instruction du 26 avril 2023	Le dispositif « 2 heures de sport en plus par semaine pour les collégiens » (2HSC), vient compléter les mesures prises pour renforcer la place du sport à l'école, et aider les collégiens, qui connaissent un décrochage significatif de la pratique sportive.
Organisation des sorties et des voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics	Circulaire du 13 juin 2023	Intérêt et encouragement à développer les sorties et voyages scolaires.

QUAND L'ÉDUCATION RENCONTRE LE SPORT

Les ingrédients d'une concorde entre l'éducation et les pratiques sportives existent. Ils reposent sur les multiples potentialités et leviers que ces dernières offrent aux éducateurs.

En premier lieu, les pratiques sportives peuvent être ludiques et permettre à un enfant d'apprendre sans avoir l'impression de réellement travailler. Imaginons une scène des plus classiques : deux sœurs, âgées de 8 et 11 ans, ont créé un univers parallèle dans le salon familial. Figurines, bâtonnets de construction, couvertures, tabourets, poupées, elles ont passé des heures à tout agencer et en ont même oublié de goûter. Une fois le jeu terminé arrive l'heure de ranger : ce dernier effort représente moins de 1 % de l'énergie qu'elles viennent de dépenser. Une formalité et un juste retour d'ascenseur pour des parents si compréhensifs face au désordre créé.

Ne vous appuyez pas sur cette information pour juger la qualité de l'éducation donnée par les parents ou l'ingratitude des enfants. Il est fort probable qu'elles viennent juste de sortir d'un état qui ressemble à ce que le psychologue hongrois Mihaly Csikszentmihaly a théorisé sous le concept de *flow* : l'état second dans lequel on est lorsque le temps est suspendu. La faim ne se fait plus ressentir et la fatigue n'existe pas. Selon lui, cet état qui nous voit immergés dans l'activité pratiquée est celui dans lequel nous sommes le plus concentrés. Cela explique pourquoi des enfants peuvent s'activer pendant deux heures sans avoir l'impression de faire le moindre effort tandis que prendre cinq minutes pour ranger leur semble insurmontable. L'apprentissage commence par le jeu. Pourquoi celui-ci aurait-il une date de péremption éducative ? Le "jeu en mouvement" constitue une solution pour apprendre avec plaisir.

Au potentiel ludique de la « matière sportive » s'ajoute une autre caractéristique importante : son côté pâte à modeler. Les espaces d'enseignements sont variés et variables. Ils peuvent permettre de multiples mises en situation des élèves selon la nature et les lieux des pratiques. Comme nous le verrons, les situations pédagogiques présentent un formidable éventail de possibilités en matière d'objectifs d'enseignements. Cette réalité ouvre donc de nombreuses

**DES ENFANTS PEUVENT
S'ACTIVER PENDANT DEUX
HEURES SANS AVOIR
L'IMPRESSION DE FAIRE LE
MOINDRE EFFORT TANDIS
QUE PRENDRE CINQ MINUTES
POUR RANGER LEUR SEMBLE
INSURMONTABLE !**

perspectives didactiques et pédagogiques qui peuvent être mises à contribution pour apporter des réponses à des problèmes divers – surinformation, fragmentation des connaissances – par des apprentissages plus concrets, et un travail interdisciplinaire. Des apprentissages de l'enseignement moral et civique, des sciences de la vie, des mathématiques, de l'histoire et de la géographie, du français sont ainsi par exemple possibles à travers elles.

Au cœur de notre réflexion, la seule discipline dont le corps est au cœur des enseignements, l'EPS, occupe une place prépondérante. A l'issue du lycée général et technologique, la finalité de la discipline consiste « à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire⁹⁶. » D'après le bulletin officiel de l'éducation nationale, l'EPS doit permettre à chaque élève de développer sa motricité, savoir se préparer et s'entraîner, d'exercer sa responsabilité individuelle au sein d'un collectif, de construire durablement sa santé et d'accéder à un patrimoine culturel.

Cette aspiration est néanmoins contrariée. Dans le premier degré, son enseignement n'est pas prioritaire. Dans le secondaire, le temps de pratique diminue progressivement : il est divisé par 2 entre la sixième et la seconde. Après le bac, il disparaît quasiment. Malgré tout, l'élève doit pouvoir développer dans ce laps de temps un ensemble particulièrement ambitieux de connaissances, capacités et attitudes. D'après les textes officiels, par exemple, il est censé maîtriser, à la fin du secondaire, des attitudes lui permettant de « s'engager dans des relations sociales de différentes natures (compétitives, collaboratives, collectives...), sur la base de valeurs morales et civiques telles que le respect de l'autre et de la règle, la solidarité, l'écoute, l'entraide, l'empathie, la confiance en soi et les autres, la gestion des émotions⁹⁷. » Une ambition un peu lourde à porter pour la pratique sportive à l'école seule.

Le réenchèvement de l'éducation par le sport dépend d'une vision plus globale et transversale, où les innovations pédagogiques existent en nombre. Il se nourrit largement des pratiques menées sur le terrain au sein des établissements scolaires, des clubs et associations. Observer et mettre en valeur les initiatives du quotidien portées par les éducateurs à l'échelle locale permet d'identifier les ingrédients de cette alliance, à même de favoriser les apprentissages et créer une dynamique éducative collective.

96. https://www.snes.edu/IMG/pdf/eps_com_annexe-1_bo.pdf
97. *Ibid.*

Mettre en réussite : le sport sur le chemin des apprentissages

Comment aider les enfants à s'approprier ce qu'on cherche à leur apprendre ? Comment leur permettre de réexploiter les savoirs dans un autre contexte ? Certains défis se posent à chaque éducateur. Que ce soit à l'école ou en dehors, il n'est pas toujours simple de savoir « comment » transmettre et enseigner. Les pratiques sportives, à commencer par l'EPS, peuvent apporter des réponses méthodologiques à ces enjeux.

L'EPS, championne de didactique ?

Les propositions didactiques (la réflexion sur la transmission des savoirs) ou pédagogiques (les pratiques en classe) diffèrent selon les modèles d'apprentissage qui se caractérisent, notamment, par la nature des contenus à acquérir. Apprendre peut consister à mémoriser. L'enfant est « récepteur » face à une pédagogie que l'on pourrait qualifier en quelque sorte de « frontale ». Il peut aussi être « imitateur » dans une pédagogie de type *behavioriste*, en agissant par essais, erreurs et/ou par une forme de conditionnement.

Dans le cas du modèle constructiviste, l'idée est de favoriser l'acquisition progressive par l'élève d'un « savoir » ou d'un « savoir-faire ». Les apprentissages se concrétisent alors dans une logique d'étapes successives ce qui permet d'introduire les difficultés de manière progressive. Il en va ainsi en mathématiques du Puzzle de Brousseau, qui permet de comprendre et donner du sens à la notion de proportionnalité. Cette activité imaginée par Guy Brousseau, didacticien des mathématiques français consiste, en groupe,

à réaliser l'agrandissement d'une figure géométrique composée de six pièces constituant un puzzle⁹⁸. Cette situation de référence en théorie des situations didactiques permet aux élèves de surmonter la difficulté de passer d'un raisonnement additif à un raisonnement multiplicatif : les élèves utilisent le raisonnement additif qu'ils maîtrisent pour résoudre, et comprendre, un problème de

LE PUZZLE DE BROUSSEAU PERMET DE PASSER DE L'ADDITION À LA MULTIPLICATION DE MANIÈRE ACTIVE ET COLLECTIVE.

proportionnalité, de manière active et avec un résultat qu'ils doivent valider collectivement.

Cette approche a joué un rôle important dans l'essor de la didactique dont l'apprentissage passe avant tout par l'activité

98. Chaque groupe d'élèves doit procéder à l'agrandissement d'une pièce du puzzle. La consigne étant que le côté du puzzle qui mesure 4 cm doit mesurer 7 cm sur le puzzle qui doit être construit. A la fin, les pièces sont réunies pour reconstituer le puzzle et vérifier le respect des proportions.

des élèves. L'enseignant didacticien a pour objectif d'organiser le savoir d'une discipline pour le reconstruire sous la forme d'acquisitions présentées à l'élève par étapes. Ces dernières s'étayent et s'empilent les unes les autres. Il permet un développement fécond en matière d'éducation. Et depuis trois décennies, c'est particulièrement le cas en EPS.

La didactique, ainsi que d'autres méthodologies fondées sur les pratiques sportives qui seront illustrées ci-après, permettent également de prendre en compte la part

L'AUGMENTATION DU TEMPS CONSACRÉ AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ENTRAÎNE UNE PLUS GRANDE DISPONIBILITÉ À APPRENDRE.

d'émotions et d'affects dans le processus d'apprentissage. L'être humain ne fonctionne pas comme un ordinateur sur lequel il suffit de programmer un logiciel de connaissances et compétences. Les émotions jouent un rôle important dans la relation pédagogique.

Dès 1967, le sociologue Pierre Parlebas suggérait : « l'affectivité, clef des conduites motrices » et d'après lui, « l'espace moteur est un espace social et affectif⁹⁹ ». Les pratiques sportives constituent une caisse de résonance émotive pour les élèves et le moyen d'expression de leur personnalité. D'après lui, « les différentes écoles de psychologie génétique montrent précisément que c'est au travers de la motricité que s'édifie la personnalité du jeune enfant.

99. Pierre Parlebas, Apport des activités physique à l'éducation globale de l'enfant : vers l'éducation nouvelle, revue des Cemea, octobre-novembre 1971.

C'est à partir de ses activités sensorielles, de ses perceptions sans cesse réajustées, de ses déplacements, de ses manipulations, de ses jeux, de l'ensemble de ses conduites motrices que l'enfant se développe et s'enrichit¹⁰⁰. »

L'EPS tient compte des émotions dans l'enseignement et permet de travailler sur la disponibilité à apprendre. D'après un groupe de chercheurs canadiens, « l'augmentation du temps consacré à des activités physiques au travers de programmes d'éducation physique enrichis traduit dans les faits une plus grande disponibilité à apprendre¹⁰¹ ». Cette notion reflète l'ouverture mentale des élèves, leur curiosité et leur engagement envers le processus d'apprentissage. Cette disposition va au-delà de la simple présence physique en classe : elle englobe une attitude proactive qui favorise l'assimilation et la compréhension des connaissances. La disponibilité à apprendre se manifeste également par la curiosité, la volonté de s'engager dans des discussions, de poser des questions et de rechercher activement des réponses, ce qui crée un environnement d'apprentissage dynamique et enrichissant pour l'ensemble de la communauté éducative. Les pratiques sportives sont-elles les alliées mésestimées pour développer cette disponibilité d'apprentissage et favoriser la réussite scolaire ?

Soutenir la scolarité

L'engagement dans les pratiques sportives ne relève pas de l'évidence pour toutes et tous. La perception de soi, le rapport aux cultures sportives, le surpoids et l'obésité sont autant de déterminants qui peuvent

100. *Ibid.*

101. Sylvain Turcotte, Jean-François Desbiens, Cécilia Borges, Johanne Grenier, Denis Pasco, *Enseigner l'éducation physique en contexte scolaire*, Editions JFD, 2023.



expliquer le manque de motivation d'un élève. Pour autant, les pratiques sportives offrent un potentiel d'attractivité, notamment par le caractère ludique de certaines activités, que d'autres disciplines scolaires ont sans doute moins.

Il s'agit d'un élément clé de la capacité des pratiques sportives à s'adresser à toute une gamme d'enjeux éducatifs. Elles peuvent placer l'apprenant dans une position de confiance qui lui permettra d'éprouver du plaisir, de trouver du sens dans ce qu'il apprend et cultiver l'énergie suffisante

pour se lancer des défis et progresser. Elles peuvent être des manières différentes d'engager les jeunes et les aider à réussir, notamment lorsqu'ils sont en difficulté, voire en échec, d'apprentissage.

Face aux enjeux du décrochage scolaire, des initiatives telles que celle de l'Académie Younus montrent qu'un accompagnement à la scolarité liant le sport aux apprentissages scolaires peut être efficace. Une initiative utile dans la mesure où chaque année en France, 100 000 jeunes sortent encore du système scolaire sans diplôme.

Coupler sport et soutien scolaire, Académie Younus

Une partie des enfants et des adolescents scolarisés dans les établissements du Grand Parc (Bordeaux) et alentour présentent de sérieuses difficultés scolaires et sont à risque de décrochage scolaire. Ces jeunes ont besoin d'un encadrement extra-scolaire adapté à leurs difficultés. La plupart manque de confiance en eux, de motivation et se déconcentrent facilement. Ils manquent aussi de repères pour se construire et trouver leur place à l'école, dans leur famille et dans la société.



CONTACT Abdoulaye Ndiaye,
directeur de l'Académie Younus
a.ndiaye@academiejounus.com

Un encadrement extra-scolaire de grande proximité est donc nécessaire pour permettre la réussite scolaire de tous les jeunes. Ainsi, au travers de son programme Sport & Education, l'Académie Younus propose aux enfants et adolescents de 6 à 18 ans issus des quartiers prioritaires un accompagnement à la scolarité liant le sport aux apprentissages scolaires.

En collaboration avec les établissements scolaires et en lien avec les familles, ce programme donne la priorité au travail scolaire, mobilise la pratique d'activités sportives tout en ouvrant les perspectives des jeunes par des activités culturelles (visite de musées, atelier théâtre...), éducatives (jeu d'échecs, initiation au numérique...) ou solidaires (maraudes, nettoyage régulier du quartier...). Ce programme endosse d'autres missions telles que l'éducation à la citoyenneté

pour cultiver le vivre-ensemble à l'échelle du quartier et de la société ou encore l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des jeunes les plus âgés.

En signant un contrat d'engagement, chaque jeune s'engage à faire son travail scolaire avant de participer aux activités, et à adopter un bon comportement à l'école, à la maison et à l'association. La pratique sportive devient ce levier qui permet de mobiliser les jeunes pour les accompagner dans le parcours scolaire et dans la découverte d'autres pratiques.

**CHAQUE JEUNE S'ENGAGE
À FAIRE SON TRAVAIL
SCOLAIRE AVANT DE
PARTICIPER AUX ACTIVITÉS.**

Durant toutes les vacances scolaires, l'Académie Younus propose des camps de vacances sportives et éducatives aux enfants et adolescents des quartiers. Les journées se déroulent de la façon suivante : accompagnement à la scolarité et activités éducatives le matin, puis activités sportives et sorties culturelles l'après-midi.

C'est une équipe pluridisciplinaire (éducateurs sportifs, responsables pédagogiques, professeurs de mathématiques ou de français, volontaires en service civique...) qui encadre plus d'une centaine de jeunes pour permettre un accompagnement au plus proche de leurs besoins. En un camp, les jeunes peuvent faire plus de 20 activités sportives, 40 activités éducatives, une dizaine de sorties pédagogiques, également des ateliers créatifs.

Les camps sont pensés de manière à ce que les activités permettent la découverte, l'enrichissement et l'ouverture vers le monde tout en accompagnant les jeunes dans la construction d'un projet d'avenir épanouissant. ●

Favoriser l'interdisciplinarité

La malléabilité des pratiques sportives permet de multiples mises en situation des élèves selon la nature, les lieux des pratiques et la variété des objectifs d'enseignement qu'incarne par exemple la variété des finalités de l'EPS décrite précédemment. Ces caractéristiques sont propices à l'interdisciplinarité. Celle-ci consiste à croiser les compétences et savoir-faire de deux disciplines afin de permettre aux élèves de mieux

apprendre. Elle peut également faciliter la capacité des élèves à résoudre les problèmes de tous les jours et développer leurs habilités cognitives telles que la pensée critique, l'esprit de synthèse et d'intégration ou encore les compétences réflexives¹⁰². Certaines recherches démontrent également qu'elle participe au développement de meilleures interactions sociales¹⁰³.

102. Source Université de Sherbrooke, <https://www.usherbrooke.ca/litt-et-maths/fondements/pourquoi-une-approche-interdisciplinaire>
103. *Ibid.*

Les maths et le jeu sportif, PLAY International

PLAY International utilise le jeu sportif comme outil d'inclusion sociale à travers la création et le déploiement de contenus pédagogiques innovants. L'objectif est de faire émerger à travers le jeu sportif des solutions collectives pour permettre l'éducation, l'inclusion et le bien-être de chacun.

Le rapport publié par Cédric Villani en 2018 montre que près d'un élève de primaire sur deux a une maîtrise fragile des mathématiques voire de grandes difficultés. L'activité physique représente alors un levier complémentaire pour les enseignants grâce à son application concrète, motivante et ludique.

LE PROJET REMOBILISE L'INTÉRÊT DES ENFANTS FACE À UN ENSEIGNEMENT QUI SUSCITE DÉSENGAGEMENT ET DÉMOTIVATION.

les enfants de cycle 2 (CP, CE1, CE2) a été créé. Après un diagnostic auprès de professeurs des écoles, les équipes pédagogiques de PLAY ont travaillé

Depuis 2020, en France, les équipes de PLAY travaillent sur la création d'un programme pédagogique alliant le jeu sportif aux mathématiques pour contribuer à la lutte contre l'échec scolaire.

En s'associant à Plaisir Maths, experts en didactique des mathématiques, un programme pédagogique pour

La formation pluridisciplinaire (sports, sciences dures et sciences sociales) des professeurs d'éducation physique et sportive est propice à une telle démarche dans le secondaire. Dans le premier degré, l'approche généraliste des professeurs des écoles leur offre la possibilité d'utiliser les pratiques sportives comme levier pour travailler d'autres matières en misant à la fois sur le potentiel interdisciplinaire de l'EPS et sa dimension ludique pour susciter l'adhésion des élèves.

C'est le cas par exemple sur le sujet des mathématiques. Cette discipline mérite une

attention particulière du fait de la chute générale du niveau des élèves dans les pays développés selon la dernière étude PISA¹⁰⁴. Dans son classement, l'OCDE souligne aussi l'écart important entre les scores des élèves les plus favorisés et ceux des élèves les moins favorisés. Dans ce contexte, il y a un enjeu à exploiter le champ des possibles en matière de proposition pédagogique, y compris dans le domaine du jeu comme l'illustre la démarche mise en œuvre par PLAY International pour les mathématiques.

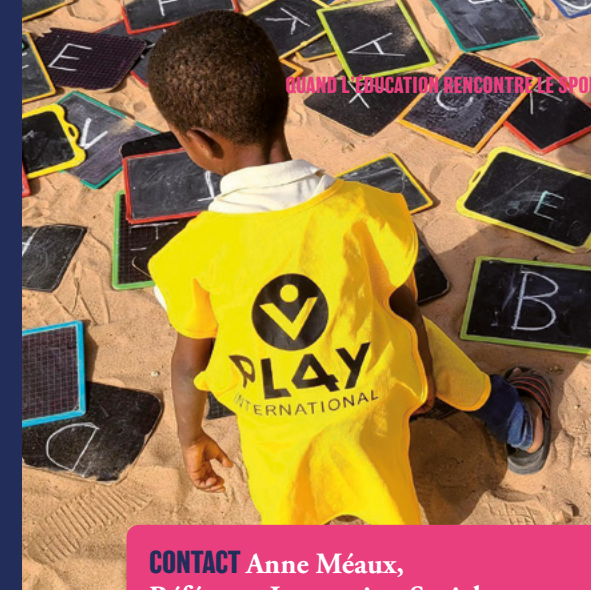
104. <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/classement-pisa-la-france-degringole-plus-que-les-autres-pays-en-maths-2039293>

sur la conception de trois jeux évolutifs sur la construction du nombre.

Le premier jeu se concentre sur les bases de la construction du nombre. Les enfants doivent courir, communiquer, dénombrer des nombres simples pour retrouver le nombre exact de coupelle. Le second jeu porte sur l'addition : ici les enfants font preuve de précisions de lancés et de stratégie d'addition pour arriver au plus grand nombre. Et enfin, le troisième s'attarde sur la construction de la dizaine. Les enjeux d'équilibre et de motricité entrent en action avec pour objectif de créer des dizaines.

Les séances ont été testées auprès de 27 enseignants et 450 enfants et les résultats sont concluants : l'ensemble des enseignants voient le potentiel des activités et souhaitent les remettre en place, et près de 9 enfants sur 10 ont déclaré avoir aimé l'activité.

Aujourd'hui, les équipes de PLAY forment des enseignants pour leur offrir une nouvelle corde à leur arc : la maîtrise du jeu sportif comme outil pour permettre aux élèves l'apprentissage des mathématiques. ●



CONTACT Anne Méaux,
Référente Innovation Sociale,
anne.meaux@play-international.org

Apprendre dans son club

Les espaces de pratiques en dehors de l'école peuvent être investis par des initiatives éducatives qui semblent de prime abord éloignées du champ sportif. L'action de Football Écologie France en est un exemple : l'environnement d'un club peut être utilisé pour aider les licenciés et leurs encadrants à prendre conscience des enjeux liés à la transition écologique. Les participants identifient ces enjeux et envisagent des solutions pratiques pour progresser dans ce domaine. Chacun est invité à s'engager personnellement et pour

son club sur la réduction de l'empreinte écologique. Les pratiques sportives constituent une voie de réussite scolaire et éducative encore trop peu exploitée. Si les initiatives de Football Écologie France existent dans d'autres disciplines sportives et constituent un champ d'action privilégié de plusieurs fédérations telles que l'Ufolep, le potentiel pour améliorer le champ des apprentissages dans et par ces pratiques est grand au sein du mouvement sportif. Les possibilités sont également nombreuses dans un autre champ : celui d'un mode de vie sain et actif.

La Fresque Écologique du Football

Le football est le premier sport au monde et ses chiffres sont vertigineux. Rien qu'en France, il représente 14 000 clubs amateurs ou professionnels, 30 000 matchs chaque week-end, 2,2 millions de licenciés ; et son impact sur la planète est lui aussi élevé (transports, déchets, consommations énergétiques, eau...). Par sa popularité, son envergure internationale et son rôle social, le football est un vecteur de transformation de la société et a ainsi tout intérêt à se réinventer car il ne peut se jouer que si la planète est viable et la société stable.

Conscient de l'impact écologique du football et de son potentiel comme levier de sensibilisation, Football Écologie France a lancé en 2021 l'atelier ludique et collaboratif : « La Fresque Écologique du Football » avec pour objectif d'activer le rôle du football sur l'écologie, en soulignant le rôle que chacun peut jouer.



La Fresque Écologique du Football consiste à élaborer une fresque à partir de cartes distribuées au fur et à mesure aux participants, qui vont révéler grâce à des images et des informations la “face cachée du football” et ainsi mettre en lumière les liens entre football et écologie. Orchestré par un animateur, cet atelier réunit 10 à 14 personnes (adultes ou enfants). Les participants sont répartis en deux équipes se faisant face durant toute la durée de l'atelier, rythmé par des séquences de tirs au but, mercato, des cartons jaunes et rouges... comme dans un vrai match de football.

Cet atelier mène les participants à identifier les enjeux écologiques liés au football et surtout à envisager des solutions pratiques. Chacun est invité à s'engager pour soi et pour son club sur la réduction

de l'empreinte écologique. La créativité est également sollicitée pour illustrer la fresque, renforçant ainsi l'assimilation et l'appropriation des concepts abordés.

Aujourd'hui, plus de 10 000 personnes sont déjà passées par un atelier de la Fresque. Tout au long des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fresque Écologique du Football sera animée sur des fans zones et touchera au passage plus de 50 000 personnes. Et à l'horizon 2025, la Fresque Écologique du Football sera traduite dans plusieurs langues, la rendant ainsi accessible dans d'autres pays et ouvrant son accès à toujours plus de personnes qui veulent agir sur la transition écologique et le football. ●

CONTACT Antoine Miche,
antoine.miche@football-ecologie.fr

Bouger : une prise d'élan éducative

Dès l'origine, le sport est un spectacle... dont le spectateur est aussi un des acteurs. C'est le fameux « douzième homme » sur un terrain de football. Le sport peut être synonyme de passion. Une passion devenue omniprésente sur les écrans. Le nombre d'heures de retransmissions télévisées de compétitions a été multiplié par 430 de 1968 à 2010... et par 4 de 1998 à 2010. Entre janvier et octobre 2023, les 15-24 ans ont consacré 40 % de leur temps de visionnage hors domicile à des programmes sportifs¹⁰⁵. Pour un éducateur, voilà un terrain favorable pour initier une conversation et créer un lien.

105. Source Médiamétrie, <https://www.mediametrie.fr/fr/les-jeunes-et-le-sport-en-direct-stimulent-la-pratique-des-medias-en-mobilite#:~:text=A%20la%20r%C3%A9%20vision%20de%20sport,r%C3%A9%20alis%C3%A9%20%C3%A0%20hauteur%20de%2040%25%20>

Dans la pratique, le sport possède également des atouts pour captiver les jeunes. Les travaux de l'anthropologue Roland Renson (*Homo Movens*) mettent en avant de multiples composantes du sport qui constituent autant de raisons profondes d'adhérer, en spectacle et en acte, aux pratiques sportives : l'attrait de l'activité physique (*Homo Exercens*), de la compétition physique (*Homo Agonisticus*), du jeu sportif (*Homo Ludens*) ou encore de la performance corporelle (*Homo Exhibens*)¹⁰⁶. Ces différents leviers sont autant de manières d'« entrer en relation » avec un public et de le stimuler.

LE NOMBRE D'HEURES DE RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES DE COMPÉTITIONS A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 4 ENTRE 1968 ET 2010.

106. Roland Renson (2007), in Michaël Attali et Jean Saint-Martin, Dictionnaire Culturel du Sport, Armand Colin 2019

Du jeu à la réussite : le sport comme outil de remobilisation

Le sport est aussi un moyen à part entière d'être valorisé et en réussite, notamment pour les jeunes dont le parcours scolaire a été chaotique. C'est le cas des jeunes « ni en emploi, ni en étude, ni en formation ». En 2021, près de 13 % des jeunes de 16 à 29 ans entrent dans cette catégorie en France¹⁰⁷, soit près d'un million. Ces jeunes sont souvent peu, voire pas, diplômés. Et parmi ces jeunes, près de 40 % sont « invisibles », c'est-à-dire non accompagnés par le service public de l'emploi et au risque d'une exclusion durable du marché du travail...

Ils peuvent cumuler des freins les empêchant de mener à bien leur parcours personnel ou professionnel : que ce soit leur lieu de vie, le manque de confiance

107. Eurostat, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Statistics_on_young_people_neither_in_employment_nor_in_education_or_training

Du sport à l'inclusion, Dahlrir

En 2021, sous l'impulsion de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association DAHLIR s'associe avec la Mission Locale Jeunes Hautes-Alpes pour repérer et mobiliser ces jeunes « invisibles » et les accompagner dans la consolidation de leur parcours d'insertion socio-professionnelle à travers la pratique d'un loisir.

Les équipes sont présentes quasi quotidiennement dans les espaces de vie comme les maisons de quartier, les clubs sportifs... afin d'être identifiées et repérées comme des tiers de confiance. Par la phase de repérage et de mobilisation (mise en place d'activités de loisirs occasionnelles comme des tournois de foot, des

journées street workout...), l'objectif est de créer une relation de confiance avec ces jeunes tout en identifiant les freins possibles pour ensuite faciliter le lien vers les professionnels de l'insertion.

Une fois ce noyau constitué, les équipes organisent des ateliers collectifs réunissant les jeunes et des référents de services publics de l'emploi, de chantiers d'insertion. Ces temps permettent de créer de nouveaux liens de proximité

et de confiance pour les bénéficiaires. Plus les jeunes avancent dans leur parcours, plus les freins périphériques au parcours vers l'emploi et les compétences transversales sont abordés pour être surmontés.

ZOOM SUR LE PROJET MENÉ DANS LES HAUTES-ALPES

- Ce sont 150 jeunes repérés et sensibilisés via la démarche d'aller-vers et les ateliers d'initiation ;
- 78 jeunes remobilisés dans une dynamique d'insertion socio-professionnelle dans les quartiers prioritaires et de veille de Gap, ainsi que dans les zones rurales. De nombreux partenaires sont impliqués pour ce projet : les Services Publics de l'Emploi, les associations locales sportives et culturelles pour l'accueil et l'inclusion des jeunes, des professionnels et structures sociales partenaires (MECS, équipes de prévention, foyers, centres d'accueil des demandeurs d'asile, centres sociaux, équipes de lutte contre le décrochage scolaire). L'alliance éducative est primordiale pour accompagner ces jeunes! ●

CONTACT

contact@dahlir.fr



en soi, l'isolement, la peur de l'échec, des barrières culturelles et linguistiques. Ces problèmes en engendrent d'autres et la spirale infernale s'installe.

Les pratiques sportives peuvent apporter certaines solutions, notamment dans la logique « d'aller vers » des publics qui restent souvent en marge des dispositifs de droit commun. C'est le cas de l'association Dahlrir avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la Mission Locale Jeunes Hautes-Alpes. Elle repère et mobilise les jeunes « invisibles » et les accompagne dans la consolidation de leur parcours d'insertion socio-professionnelle à travers la pratique d'un loisir.

Les pratiques sportives peuvent permettre de capter les jeunes, de les mobiliser et cultiver leur capacité à retrouver un rythme propice à l'insertion sociale et professionnelle. L'association Sport dans la Ville, cherche à travailler sur cet objectif mais également sur la connaissance de soi. C'est l'ambition de l'approche intitulée Mobilisation des Acquis par la Pratique Sportive (MAPS).

Les problématiques sociales et économiques dans les QPV des jeunes se doublent d'un éloignement avec les pratiques encadrées au sein des clubs sportifs. Permettre l'accès à la pratique est aussi une manière d'élargir le champ d'expérience et du vécu social des jeunes. C'est en tout cas ce qu'illustre l'initiative « De la ville à la mer » portée par l'association UCPA.

Le jeu de la MAPS, Sport dans la Ville

Pour toucher les NEET, Sport Dans la Ville (SDLV) a lancé en 2019 « Passe Décisive » : un parcours de remobilisation et d'accompagnement qui place le sport et sa pratique au cœur de son dispositif.

Des études d'impacts ont été réalisées en parallèle du développement du projet. Elles ont montré que la pratique sportive permettait de capter les jeunes, de les mobiliser et favorisait leur capacité à retrouver un rythme. Cette première étape a permis de poser le socle de base.

Par la suite, dans le but d'affiner la démarche pédagogique du programme, les objectifs se sont précisés autour de la prise de conscience des jeunes du lien entre sport et connaissance de soi, entre développement des compétences et insertion professionnelle.



UN DES JEUNES TÉMOIGNE : « J'AI BIEN AIMÉ LE JEU DE LA MAPS PARCE QUE JE N'AI PAS CONFIANCE EN MOI ET JE N'ARRIVE PAS TOUJOURS À PARLER DE MES QUALITÉS. QUAND QUELQU'UN D'AUTRE LES DIT ÇA NOUS AIDE À LES VOIR ET ON AVANCE DANS NOTRE PARCOURS. »



CONTACT

Nadine Sadoudi, Directrice Pédagogique du programme
« Passe Décisive » chez Sport dans la Ville,
nsadoudi@sportdanslaville.com

C'est également dans cette optique que la MAPS a vu le jour, la Mobilisation des Acquis par la Pratique Sportive. Cet acronyme fait référence à la carte d'identité et à la carte d'orientation...

Une carte d'identité dans le sens où le sport vient révéler les qualités, les forces et les points d'amélioration des jeunes. Et d'orientation car cette révélation de l'identité des jeunes permet d'être utilisée dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Le Jeu de la MAPS est un jeu de plateau avec cartes qui sert de support aux ateliers de réflexivité. L'objectif est de partager un moment ludique tout en prenant conscience des compétences qu'ils développent par le sport et qui sont transférables en milieu professionnel. Les encadrants utilisant ce jeu au quotidien témoignent de la facilité à l'utiliser et de l'impact direct auprès des jeunes.

Entre défis qui semblent insurmontables ou questionnement sur la manière d'être quelqu'un de reconnaissant, le jeune se positionne et sort de sa zone de confort. Il apprend à mettre en mots ses pensées par le fait d'argumenter une affirmation. Il apprend à s'appuyer sur les autres autour en les voyant comme des alliés plutôt que des adversaires... ●

De la ville à la mer, UCPA

Le contexte social dans les quartiers populaires marseillais et la situation des jeunes en particulier restent sensible. Eloignés de la pratique sportive et peu tournés vers la mer pourtant si proche, ils n'ont que peu accès à une offre sportive nautique régulière et encadrée.

L'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) développe ses projets selon une pédagogie définie qui permet d'agir en faveur des besoins du jeune. Basée sur l'action, elle concentre son attention sur la personne. Et l'encadrement qu'elle propose permet de faire progresser le jeune à son rythme.

Ainsi, De la ville à la mer est un dispositif de remobilisation et d'accessibilité aux activités nautiques conçu pour les jeunes des quartiers prioritaires de Marseille. Au-delà des enjeux d'accessibilité, il vise à engager les jeunes en faveur d'enjeux sociaux primordiaux tels que la protection de l'environnement et à faciliter leur insertion dans les métiers de la mer. Les jeunes peuvent par exemple participer à des ateliers de sauvetage en mer ou à des cours de natation.

UNE RÉGATE INCLUSIVE POUR LES JEUNES DES QUARTIERS À MARSEILLE.

Une déclinaison de ce dispositif mérite une attention particulière : l'organisation d'une régates inclusive olympique pour des jeunes de 13 à 25 ans. Exemple de collaboration des acteurs de l'éducation en faveur des jeunes en situation de vulnérabilité, ce sont 11 associations qui œuvrent ensemble pour l'émancipation de la jeunesse, la prévention et la formation (Unis Cités, South Winner Taekwondo, Conseil municipal des jeunes, Epide ou encore La Plateforme).

Ainsi, en collaboration avec ces 11 associations marseillaises, l'UCPA poursuit des objectifs éducatifs précis. L'association contribue à leur développement personnel et à leur apprentissage au vivre-ensemble, pour les rendre acteurs de leur propre parcours. ●

CONTACT Hicham Torkmani, Responsable Développement Territorial à la Direction de la Solidarité et de la Jeunesse de l'UCPA, htorkmani@ucpa.asso.fr



Agir contre la sédentarité et l'inactivité physique

La progression de la sédentarité et de l'inactivité physique à travers le monde confère au sport une importance singulière et une finalité à part entière. Selon l'Organisation mondiale de la santé, seulement 11 % des filles et 25 % des garçons de 11 ans pratiquent les 60 minutes d'activité physique quotidiennes recommandées. Des chercheurs ont interrogé 1,6 million d'adolescents dans 146 pays et établi que 80 % d'entre eux ne suivaient pas ces recommandations¹⁰⁸. Pourtant il est possible d'être actif, à savoir respecter les préconisations de l'OMS, tout en étant sédentaire, c'est-à-dire être assis ou ne pas bouger pendant sept heures dans la journée... C'est le cas de 8 français sur 10¹⁰⁹!

Dans son essai « Bougeons¹¹⁰ », l'ancien député Régis Juanico rappelle « l'activité physique et sportive commence à diminuer dès l'entrée dans le primaire et continue à décroître tout au long du cursus scolaire et encore pendant la vie étudiante, tandis que le temps passé assis s'accumule de plus en plus¹¹¹. » Une problématique d'autant plus significative que l'activité physique est un continuum : « un enfant qui ne bouge pas sera un adulte qui ne bougera pas et qui développera des maladies chroniques handicapantes ou invalidantes avant même l'âge adulte¹¹². »

108. Pascale Santi et Pascaline Minet, « Le manque d'activité physique, un mal chez les adolescents », *Le Monde*, 22 novembre 2019.

109. Martine Ducloux, « Activité physique et santé, état des lieux », conférence donnée le 26 octobre 2018 à l'ENS de Rennes, www.youtube.com/watch?v=WVamFvcmTE

110. Régis Juanico, *Bougeons!*, ILAube, 2023.

111. *Ibid.*

112. *Ibid.*

Il y a urgence à agir pour que chacun puisse cultiver une forme de littératie physique. De la même manière qu'une personne doit pouvoir maîtriser l'information écrite pour être fonctionnelle en société, elle doit aussi apprendre les compétences motrices, muscler sa confiance et sa motivation pour maintenir une activité physique tout au long de sa vie. Cet apprentissage commence dès le plus jeune âge. Les plus petits de notre population, contrairement à leurs aînés de 6 ans et plus, font peu l'objet de l'attention de la société quand il est question d'activité physique.

Dans les esprits, la pratique d'activité physique ne s'observerait que plus tard, ce qui

SELON L'OMS, SEULEMENT 11 % DES FILLES ET 25 % DES GARÇONS DE 11 ANS PRATIQUENT LES 1H D'ACTIVITÉS PHYSIQUES QUOTIDIENNES RECOMMANDÉES !

entraîne une quasi-absence de données scientifiques sur le sujet. Pourtant, comme en témoigne le rapport ministériel sur les 1 000 premiers jours de l'enfant, cette période est pour lui « un moment unique de développement intense » impactant pour sa vie future. Elle est aussi inversement une période de grande vulnérabilité. L'initiative Ufobaby de l'Ufolep en est une illustration intéressante.

L'éveil moteur des tout-petits, UFOBABY

UFOBABY encourage la mise en mouvement libre au plus jeune âge, permettant à l'enfant d'explorer l'environnement à son rythme, de construire les bases d'un développement physique et cognitif harmonieux, dans un esprit inclusif et bienveillant pour la sphère familiale.

Ce programme s'est construit à travers plusieurs initiatives locales existantes au sein des comités et associations de l'UFOLEP. C'est un événement qui marque une nouveauté à l'échelle des fédérations sportives : la prise en compte de la tranche d'âge 0-3 ans et de sa sphère familiale comme élément essentiel au développement de la pratique sportive en France.

LES PARENTS DOIVENT AUSSI FAIRE L'OBJET D'ATTENTION POUR ÉVITER L'ISOLEMENT : LES LIENS ENTRE PAIRS LEURS PERMETTENT DES ESPACES DE DIALOGUE SÉCURISANTS.

UFOBABY s'appuie sur **quatre leviers pédagogiques**.

1. La motricité libre, inspirée des travaux d'Emmy Pikler, permet à l'enfant d'être acteur de son développement. L'enfant explore, découvre à son rythme et teste les différents espaces qui lui sont proposés.
2. Le soutien à la parentalité ouvre le dispositif à cette thématique sociétale majeure, entièrement intégrée à celle de l'éducation. En accompagnant les parents dans l'observation de leur enfant, cela leur permet d'identifier l'évolution de ce dernier tout en les guidant à stimuler les tout-petits.
3. Les espaces créés permettent aux parents et aux enfants de bouger en toute liberté. Des jeux sont proposés en début et fin de séance, permettant ainsi de créer une attache encore plus forte entre les acteurs du dispositif. Cela permet une double action de lutte contre la sédentarité et de prévention de la santé mentale.
4. L'ouverture de la pratique en extérieur vient stimuler l'apprentissage des enfants et la découverte de son environnement. La relation à la nature permet d'éveiller davantage les enfants et aux parents de se réapproprier cet espace comme lieu d'apprentissage et de découvertes.

Après 3 années de développement du dispositif, l'UFOLEP atteint les 10 000 tout-petits fédérés. Au-delà de ces chiffres, les contenus de formation élaborés



s'harmonisent et se précisent, ce qui encourage l'encadrement de cette tranche d'âge et favorisent les pratiques sur tout le territoire.

Il reste nécessaire de positionner la pratique de l'activité physique pour la petite enfance comme essentielle dans l'environnement institutionnel. En 2024, deux autres actions seront ainsi proposées : une étude d'impact d'UFOBABY sur le développement de l'enfant, en collaboration avec Caroline Teulier, maître de conférences à l'Université Paris-Saclay ainsi que la mise en œuvre d'une quinzaine nationale de l'activité physique et de la petite enfance qui viendra ancrer le dispositif dans le paysage événementiel sportif. ●

APRÈS 3 ANNÉES DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF, L'UFOLEP ATTEINT LES 10 000 TOUT-PETITS FÉDÉRÉS.

CONTACT Arnaud RIZZO, Chargé de mission Multisports « Ufo-baby / sport et maternité », arizzo.laligue@ufolep.org

Marie Barsacq

Directrice Exécutive "Impact et Héritage" au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pendant le cycle d'étude « Le sport peut-il changer l'éducation ? » VersLeHaut est allé à la rencontre de personnalité experte sur la question. Nombreux sont ceux qui ont souligné le fait qu'un corps en mouvement était perçu comme un obstacle et un objet de perturbations en classe. Le système scolaire français modèle un corps assis toute la journée, dans une salle de classe... Comment faire pour que ce corps soit davantage pris en compte – que ce soit pour lutter contre la sédentarité, favoriser le bien-être à l'école ou pour jouer un rôle dans les apprentissages? Extrait de la rencontre avec Marie Barsacq...



Quel a été le point de départ de la réflexion sur la stratégie héritage et impact dans le domaine éducatif ?

LES ENFANTS FRANÇAIS SONT BIEN EN DEÇÀ DES RECOMMANDATIONS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DE L'OMS.

d'un événement sportif aussi beau soit-il. Il fallait imaginer un événement qui serait utile et qui aurait un impact positif pour la France. Quand on y a réfléchi, la première chose qui nous est venue à l'esprit c'est la recherche d'impact pour la jeunesse et pour lutter contre la sédentarité. C'est la conjugaison de ces deux enjeux qui nous a poussé à inspirer la Génération 2024, pour être plus sportive.

Lorsque nous avons obtenu les Jeux, nous avons lancé une étude avec l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) pour faire un état des lieux de la sédentarité et de l'inactivité physique en France, avec un focus sur les jeunes. L'analyse a confirmé les chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Il y a également une distorsion, dès l'enfance, entre le niveau de pratique des filles et des garçons. Fort de ces enseignements, nous nous sommes dit qu'il n'y avait que l'école qui était en mesure d'adresser des programmes qui toucheraient tous les enfants, indépendamment de leur milieu social ou de leur sexe. S'il y a une solution aux problématiques évoquées, elle doit bénéficier à l'ensemble des enfants.

LE SPORT PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR ENSEIGNER D'AUTRES DISCIPLINES. ON PEUT FAIRE DES MATHÉMATIQUES EN TRAVAILLANT SUR LE PÉRIMÈTRE DU TERRAIN DE HANDBALL OU DE BASKET PAR EXEMPLE.

Quelles sont les initiatives portées par Paris 2024 en matière d'éducation ?

Le constat que j'ai décrit est le point de départ et la raison pour laquelle nous avons construit des programmes dédiés à la promotion de l'activité physique des enfants. C'est le cas de Génération 2024 : il permet aux enfants de mieux connaître les disciplines des Jeux, de leur donner le goût de la pratique sportive, et d'utiliser le sport pour le plaisir d'apprendre. Nous avons coconstruit beaucoup d'outils pédagogiques pour et avec les enseignants.

Et en matière d'inclusion...

En effet, dès le départ, il s'agissait d'une notion importante et nous nous sommes attardés dessus notamment sur l'importance du changement de regard sur le handicap. L'école est en ce sens un formidable levier pour toucher tous les enfants, et à travers le sport. On retrouve d'ailleurs tous ces objectifs dans la Semaine Olympique et Paralympique (SOP).

On entre dans la dernière ligne droite, quels sont vos impacts jusqu'à présent ?

L'objectif était de proposer aux enseignants pleins d'outils pour travailler avec les élèves. Et cela s'est concrétisé avec la plateforme Génération 2024 dans un dialogue avec le MEN. Cela nous a permis d'avoir un dialogue régulier avec tous les acteurs de la communauté éducative avec lesquels nous continuons à échanger régulièrement.

GÉNÉRATION 2024 VISE À MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES DISCIPLINES SPORTIVES, À ENCOURAGER LES PRATIQUES ET À DÉVELOPPER LE PLAISIR D'APPRENDRE.

Nous avons un dispositif d'ambassadeurs de la SOP, que l'on a créé avec les acteurs qui étaient les plus moteurs sur la plateforme. On les réunit plusieurs fois par an, ils nous aident à créer les bons outils

et s'assurer qu'ils sont en adéquation avec les besoins de la communauté éducative. C'est la lame de fonds pour nous pour alimenter le MEN avec des outils ainsi que de faire vivre des moments forts aux élèves, pendant la SOP et tout au long de l'année.

Vous avez également promu le dispositif 30 min d'Activité Physique Quotidienne à l'école...

A côté de cela nous nous sommes effectivement focalisés sur quelques mesures fortes pour contribuer à infléchir la courbe de la sédentarité des enfants entre 6 et 11 ans en proposant et soutenant les 30 min d'activité physique quotidienne (APQ). Il s'agit d'une démarche inspirée de ce qu'a fait la Finlande qui l'a mise en place dans leurs 8 000 écoles. Il y a beaucoup plus d'écoles en France, donc l'enjeu n'est pas le même mais la revue de littérature produite sur cette question et rassemblant toutes les études d'impact montre la corrélation positive entre résultats scolaires et activité physique et sportive à l'école.

La Finlande étant 1^{re} au classement PISA, cela nous a aidé à convaincre le MEN de lancer une expérimentation en 2020, à l'occasion de la SOP, un mois seulement avant le confinement. Le territoire d'ex-

périmentation était l'académie de Créteil, les ressources pédagogiques autant que les moyens matériels étaient au rendez-vous.

Aujourd'hui, le déploiement va au-delà du rectorat de Créteil. Il y a des référents dans tous les départements. L'année dernière nous avons 30 % des écoles qui le mettaient en place de manière volontaire. Nous continuons le déploiement de ces kits car Paris 2024 porte encore grandement ce projet (nous avons financé un tiers des kits et l'État les deux tiers restants).

Vous mobilisez le design actif pour favoriser l'activité physique, en quoi cela consiste ?

En effet, nous travaillons pour aménager les cours de récréation pour favoriser l'activité physique des enfants, à la fois dans le temps récréatif mais aussi pour le périscolaire. C'est ce que l'on appelle le design actif. C'est une façon de donner aux enseignants des espaces pour réaliser les 30min d'APQ.

Aujourd'hui, les cours de récréation sont majoritairement occupées par du foot et des garçons. Nous avons produit un guide du design actif. Cela ne coûte pas si cher et c'est un investissement avec un retour massif. On utilise beaucoup la plateforme terre de jeux pour proposer aux collectivités de se mobiliser sur cet enjeu. D'ailleurs, le gouvernement encourage cet aménagement des cours d'école puisqu'il y a un appel à projet allant en ce sens! ●

LA CONCENTRATION EN CLASSE, LE CLIMAT SOCIAL... TOUT CELA TEND À S'AMÉLIORER PAR LA MISE EN MOUVEMENT DES ÉLÈVES.

L'éducation à la santé à travers une vie active a un impact significatif sur la santé mentale, parfois masqué par l'enjeu physique évident qu'elle recouvre. Il va sans dire que la santé mentale des adolescents, mise à mal depuis la crise sanitaire, est devenue une priorité pour les acteurs publics et privés engagés à promouvoir le sport auprès des jeunes.

Pour un équilibre émotionnel et psychologique des jeunes par l'activité sportive

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les troubles à l'âge adulte se manifestent souvent dès l'âge de 14 ans, mais la plupart des cas ne sont ni détectés, ni traités¹¹³. La dépression, l'anxiété et les troubles du comportement sont parmi les principales causes de morbidité et d'invalidité chez les adolescents¹¹⁴. Elles constituent aussi des freins à une éducation de qualité.

Selon Santé Publique France, la santé mentale des Français connaît une dégradation constante depuis 2020. Celle-ci concerne en particulier les adolescents (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans)¹¹⁵. Alors que la sédentarité favorise les troubles du sommeil, la dépression ou l'anxiété¹¹⁶, les pratiques sportives ont un effet anxiolytique : l'activité physique permet de stimuler les neurotransmetteurs « antistress », procurer du plaisir par la production d'endorphines dont les propriétés sont apaisantes, tout en réduisant le taux de cortisol qui est l'hormone du stress. L'aérobic permet

quant à elle permet de réguler le trouble de panique¹¹⁷.

Les travaux d'Emmanuel Poirel, chercheur à la Faculté des sciences de l'éducation de Montréal, corroborent cette analyse : « sur le plan des mesures physiologiques, il est démontré qu'une séance d'activité physique d'intensité modérée a plus d'impact sur la détente neuromusculaire que le méprobamate, anxiolytique le plus prescrit à l'époque de l'étude. À la suite d'une activité physique, lorsqu'on mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle quelques minutes après l'effort (au moment du retour au calme), on constate également que ces mesures diminuent en dessous de ce qui avait été enregistré au repos avant l'effort physique, laissant supposer une détente du muscle cardiaque et un effet apaisant sur l'humeur, qui pourraient durer entre deux et sept heures après la séance¹¹⁸. »

Au-delà des bénéfices du simple fait d'être en mouvement au quotidien, il est possible d'utiliser les pratiques sportives pour travailler précisément certaines compétences psychosociales. Définies par l'OMS comme la capacité d'une personne à faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne, elles peuvent être de nature cognitives (la conscience de soi, la capacité de maîtrise de soi et la prise de décisions constructives), sociales (communiquer de façon constructive, développer des relations constructives, résoudre des difficultés) et émotionnelles (avoir conscience de ses émotions et de son stress, réguler ses émotions et gérer son stress).

113. Sur le site de l'OMS : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescents-health-risks-and-solutions>

114. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health> *Ibid.*

115. <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/sante-mentale-des-jeunes-des-conseils-pour-prendre-soin-de-sa-sante-mentale>

116. Régis Juanico, *Bougeons, op. cit.*

117. *Ibid.*

118. Emmanuel Poirel, "Bienfaits psychologiques de l'activité physique pour la santé mentale optimale", *Santé Mentale Québec*, 2017.

CATÉGORIES	CPS GÉNÉRALES	CPS SPÉCIFIQUES
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	Connaissance de soi (forces et limites, buts, valeurs...) Savoir penser de façon critique (biais, influences...) Capacité d'auto-évaluation positive Capacité d'attention à soi (ou pleine conscience)
	Capacité de maîtrise de soi	Capacité à gérer ses impulsions Capacité à atteindre ses buts (définition, planification...)
	Prendre des décisions constructives	Capacité à faire des choix responsables Capacité à résoudre des problèmes de façon créative
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions et de son stress	Comprendre les émotions et le stress Identifier ses émotions et son stress
	Réguler ses émotions	Exprimer ses émotions de façon positive Gérer ses émotions (notamment les émotions difficiles comme la colère, l'anxiété, la tristesse...)
	Gérer son stress	Réguler son stress au quotidien Capacité à faire face en situation d'adversité
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	Savoir demander de l'aide
	Développer des relations constructives	Capacité d'assertivité et de refus
	Résoudre des difficultés	Résoudre des conflits de façon constructive

Source: Santé publique France¹¹⁹

Certaines compétences constituent l'un des objectifs pédagogiques de l'EPS en France, qui intègre de plus en plus ces notions depuis quelques années. De plus en plus d'enseignants mobilisent par exemple des jeux coopératifs pour amener les élèves à remplir des objectifs communs, à penser des stratégies. Par ces activités, ils mobilisent des

compétences sociales comme la communication efficace ainsi que des compétences cognitives comme la capacité à résoudre des problèmes de façon créative. Plusieurs modèles développés en Afrique du Sud méritent aussi d'être considérés. L'action de Waves for Change sur les enjeux des compétences émotionnelles contribue à la réussite éducative des participants, grâce à la pratique du surf.

119. <https://www.santepubliquefrance.fr/competences-psychosociales-cps>

La thérapie par le surf, Waves for Change

L'Afrique du Sud, en particulier ses communautés marginalisées et ses townships, est confronté à des défis importants en matière de santé mentale et de bien-être des jeunes. Les jeunes qui grandissent dans ces zones subissent des traumatismes à répétition qui mettent à mal leur épanouissement et leur disponibilité d'apprentissage. Le décrochage scolaire et les difficultés d'adaptation sociale constituent des obstacles majeurs pour de nombreux élèves. Pour contribuer à apporter des solutions à ces enjeux, Waves for Change a développé une méthode de thérapie par le surf permettant à ces jeunes d'accéder à un soutien psycho-social.

Le projet est initié en 2012 par Apish Tshetsha et Tim Conibear dans le township de Masiphumelele, dit Masi, situé à 10 km de la station balnéaire de Muizenberg. Dans cet environnement, il n'existe aucune prise en charge psychologique et seulement deux travailleurs sociaux pour une population de plus de 60 000 personnes. L'idée d'origine consiste à offrir la possibilité de les extraire et d'accéder à une activité de plein-air.



« Nous avons progressivement de plus en plus de jeunes... et de plus en plus de problématiques auxquelles Apish et moi étions confrontés. » Si, pour ces enfants, le club de surf est un endroit pour s'amuser, rencontrer de nouvelles personnes et découvrir la plage, il est aussi une occasion pour parler. Ils y ont trouvé des moments où ils pouvaient dialoguer avec des adultes bienveillants.

Avec l'aide d'experts en psychologie de l'université du Cap, Waves for Change construit progressivement une méthode qui allie l'apprentissage du surf avec des groupes de parole, de la méditation, des jeux coopératifs et un suivi psycho-social. L'association développe un programme avec une séance hebdomadaire pendant une durée de 10 mois.

Les séances de surf fournissent un espace sûr où les jeunes peuvent exprimer leurs émotions, développer leur estime d'eux-mêmes et établir des liens avec des pairs et les coaches. Ces derniers sont d'ailleurs volontairement recrutés au sein des communautés dont sont originaires les participants afin de favoriser les relations interpersonnelles avec les bénéficiaires. La majorité des encadrants sont par ailleurs d'anciens bénéficiaires.

ENTRE LES TEMPS DE GLISSE ET LES CONVERSATIONS À BÂTONS ROMPUS, TIM ET APISH JOUENT PETIT À PETIT UN RÔLE QU'ILS NE PENSAIENT PAS DEVOIR ASSUMER INITIALEMENT.

« Les participants apprennent à mieux gérer le stress et leurs émotions. Sur le long court, cela permet de réduire la consommation de drogue et la violence. On voit aussi de meilleures attitudes à l'école, les enseignants nous disent que les élèves qui participent au programme acceptent plus facilement d'être encadrés et de suivre des enseignements. » Au fil des années et de l'accompagnement de plus de 20 000 jeunes dans la région du Cap, Waves for Change a constitué un corpus scientifique robuste qui démontre l'efficacité de sa thérapie par le surf¹²⁰.

Le programme a un impact significatif sur la capacité des participants à s'autoréguler, à faire face à l'adversité, à réduire les comportements antisociaux et à améliorer leur bien-être général et leur santé mentale. De plus, les effets du programme se maintiennent au moins un an après sa fin, témoignant de son impact à long terme sur les jeunes. ●

120.Grand Challenges Canada, Waves for change Transition, 2021, www.grandchallenges.ca/grantec-stars/2109-47588

CONTACT Robyn Cohen, Directrice de Waves for Change,
robyn@waves-for-change.org



Lorsque les pratiques sportives sont conçues pour permettre à chacun d'apprendre et s'épanouir, elles contribuent à faire en sorte que l'éducation assume un de ses rôles : celui d'aider chacun à trouver sa place dans la société. L'éducation favorise le développement de liens sociaux et encourage la communication, la coopération et le respect mutuel. Autant d'objectifs que le sport peut être amené à poursuivre.

Certaines initiatives sportives visent effectivement à renforcer ce vivre ensemble, en favorisant la participation citoyenne, en permettant de nourrir les attitudes inclusives et en portant une attention particulière aux plus vulnérables. Elles peuvent prendre différentes formes, allant de programmes de mentorat à des projets de sport adapté.

Faire ensemble : la part du collectif

La proximité des pratiques sportives avec l'éducation morale et civique amène parfois à une forme de confusion entre les deux. L'apprentissage des règles, du travail en équipe, de la solidarité, etc., constitueraient les vertus de ces pratiques. Si l'espace sportif peut être à la fois un espace et un vecteur de ces apprentissages, ces derniers ne sont toutefois pas systématiques et transférables au reste de la société. Il n'en reste pas moins que la mise en situation des corps et des émotions peut aider les jeunes à conscientiser des enjeux et comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer au sein d'un groupe d'individus.

Les méthodes qui favorisent cette éducation collective épousent ou combinent deux principales approches. La première consiste à combiner les pratiques sportives avec d'autres activités telles que le théâtre ou le soutien scolaire dans une vision éducative globale. La dimension sportive sert de moyen pour capter, fidéliser et impliquer un groupe de jeunes. La deuxième consiste à utiliser l'activité sportive elle-même comme un vecteur de transmission, en adaptant par exemple les règles d'un jeu, en « provoquant » des émotions et en introduisant des temps de réflexivité dans le jeu sportif. A titre d'exemple, l'association Gol de Letra mène plusieurs initiatives au Brésil qui utilisent de manière simultanée ces deux approches pour atteindre plusieurs objectifs éducatifs. L'un d'entre eux consiste à aider les jeunes à trouver leur place au sein d'un collectif et réduire les idées préconçues que chacun peut avoir sur les autres, notamment sur les filles.

Favoriser l'égalité filles-garçons

En dépit de la féminisation des pratiques sportives, les femmes en font moins que les hommes, et ce dès le plus jeune âge. C'est encore plus le cas lorsqu'elles sont issues de familles modestes¹²¹. Les filles apparaissent également plus nombreuses que les garçons lorsqu'il s'agit d'exprimer un intérêt moindre et un regard critique vis-à-vis de l'EPS. Le taux de dispense au baccalauréat chez les filles est deux fois supérieur à celui des garçons¹²².

Les stéréotypes ou encore la crainte ressentie par la mise en mouvement des corps font partie des raisons pour lesquelles la question de l'accès des filles et des femmes à la pratique est encore aujourd'hui un enjeu. Non seulement les représentations des pratiques sportives ne sont pas suffisamment favorables à la pratique féminine, mais il persiste aussi une forme d'inadaptation

121. Virginie Gimbert, en collaboration avec Khelifa Nehmar, « Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous », France Stratégie, 2018

122. Silvio Maltagliati, Aïna Chalabaev, Philippe Sarrazin, "L'éducation physique et sportive, discipline mal-aimée des élèves? ", *The conversation*, 30 mai 2021

L'engagement pour le collectif Gol de Letra

Gol de Letra, fondée en 1998 par les célèbres footballeurs brésiliens Rai et Leonardo, s'est engagée à offrir des opportunités éducatives et sociales aux enfants et aux jeunes défavorisés des quartiers marginalisés de São Paulo et Rio de Janeiro, au Brésil. Inspirée par la passion pour le football et la conviction que l'éducation est un vecteur de transformation sociale, Gol de Letra vise à promouvoir le développement des individus à travers des programmes éducatifs, culturels et sportifs. L'idée est de faire un travail d'« éducation intégrale » et de renforcer le temps d'enseignement des enfants qui ne dure qu'une demi-journée au Brésil. Les jeunes viennent ainsi quatre heures chaque jour dans les centres gérés par l'association et peuvent participer ainsi à de nombreux ateliers différents.

Favoriser l'engagement pour le collectif et répondre aux enjeux locaux les plus prégnants

L'association propose aux jeunes bénéficiaires la possibilité de devenir « moniteur », un rôle qui est une étape intermédiaire vers celui d'éducateur à part entière. Chaque année, l'association forme, sur chacun de ses deux sites, à São Paulo et Rio de Janeiro, 20 jeunes moniteurs chaque année, cursus = 1/2 pratique en accompagnement des cours auprès des éducateurs et 1/2 théorie en salle. Les jeunes moniteurs sont toujours des jeunes bénéficiaires qui ont candidaté. Les jeunes de 15 à 18 ans (âge limite d'entrée) reçoivent une formation et travaillent avec des éducateurs pendant les cours, toujours sous supervision. Ils sont soumis à un processus de sélection, reçoivent une formation et bénéficient d'une bourse tout au long du processus. La charge de travail varie entre 12 et 16 heures par semaine et assure la continuité de l'étude formelle.

Ces moniteurs, tout comme les encadrants de l'association, attachent une importance particulière à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi qu'entre les hommes et les femmes. Le Brésil reste un pays où les violences faites aux femmes demeurent considérables : toutes les neuf minutes, une femme y est victime de viol¹²³. Les équipes de la fondation ont élaboré plusieurs méthodes pour encourager la réflexion et le dialogue sur des sujets tels que le rôle des femmes et des hommes dans la société, les méthodes contraceptives, les maladies sexuellement transmissibles, etc.

Une pédagogie active

Ces sujets sont régulièrement abordés à l'occasion d'activités sportives. Le football, le judo, le skateboard ou la capoeira sont des prétextes pour transmettre

123. LDH France, « Les femmes brésiliennes en lutte contre des siècles d'inégalité », Hommes & Libertés, n° 185, mars 2019, www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2019/04/HL185-Dossier-7.-Les-femmes-br%C3%A9siliennes-en-lutte-contre-des-si%C3%A8cles-din%C3%A9galit%C3%A9.pdf

des connaissances aux participants et les aider à réfléchir au sujet. Encadré par deux éducateurs, un groupe d'enfants peut ainsi interroger les stéréotypes de genre dans le cadre d'un jeu pédagogique. L'un d'entre eux est un relais entre deux équipes. Les jeunes slaloment sur une planche à roulettes entre les plots disposés tout au long du parcours. Ils doivent, chacun leur tour, récupérer l'un des papiers sur lesquels sont inscrits « force », « faiblesse », « leadership », « intelligence », « prudence », « honnêteté », « sensibilité », « patience », « bienveillance » et « organisation ». Une fois l'aller-retour réalisé, ils doivent déterminer si le mot en question est un attribut féminin ou masculin. Le jeu suit son cours, avec quelques variations de parcours au passage, jusqu'à ce que le jeu de cartes soit épuisé. Au moment du bilan, les éducateurs décortiquent les choix des équipes et animent une discussion concernant les idées reçues liées au genre. ●



CONTACT Anne Huynh, anne.huynh@goldeletra.org.br

des offres dans le domaine extra-scolaire. Que ce soit l'orientation marquée vers la compétition ou le fait que des disciplines plébiscitées par des hommes sont plus faciles d'accès, que celles plébiscitées par des femmes, le constat est le même : pratiquer un sport en étant une femme est plus difficile socialement¹²⁴.

LE TAUX DE DISPENSE AU BACCALAURÉAT CHEZ LES FILLES EST DEUX FOIS SUPÉRIEUR À CELUI DES GARÇONS.

Afin de répondre à cette problématique, l'Association Alice Milliat mène une initiative financée par le fonds de dotation Impact 2024 en partenariat avec PLAY International, l'UFOLEP et Sport et Citoyenneté. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants et enseignants aux stéréotypes de genres pouvant être véhiculés dans et par le sport. Ce projet se focalise sur les élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) et repose dans un premier temps sur un diagnostic des pratiques des élèves au sein de la cour de récréation, puis d'ateliers pour créer un jeu sportif et ludique qui promeut une plus grande mixité dans les cours de récréation.

Cultiver la solidarité

Les pratiques sportives n'échappent pas aux tendances qui traversent nos modes de vie et nos façons de faire société. Ainsi, elles sont sujettes à l'individualisation et participent à une « crise du lien social » souvent pointée de doigt. La persistance, voire le creusement, des inégalités tend à cristalliser des différences sociales dans ces pratiques. En

¹²⁴. Virginie Gimbert, *op. cit.*



Être pleinement soi-même par et dans le sport, Fondation Alice Milliat

Il y a 100 ans, Alice Milliat s'est battue pour que les femmes puissent accéder librement aux pratiques sportives et participer à des compétitions internationales. Pionnière du sport et militante pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, c'est grâce à elle qu'aujourd'hui les sportives peuvent participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans la continuité de ce combat initié au siècle dernier, l'Association Alice Milliat a été créée en 2015 pour agir en faveur d'un sport plus inclusif et plus égalitaire.

Et le constat des inégalités est alarmant. A titre d'exemple, les terrains sportifs en accès libre sont occupés à 90 % par des hommes¹²⁵. En prenant conscience du

manque de représentation des femmes et des filles dans l'espace sportif l'association s'est emparée de la question. Les inégalités commencent dès la cour de récréation au sein de laquelle les filles ont tendance à être exclues des activités sportives, reléguées dans un coin de la cour.

**PIONNIÈRE DU SPORT ET MILITANTE,
C'EST GRÂCE À ALICE MILLIAT
QUE LES SPORTIVES PEUVENT
PARTICIPER AUX JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES.**

Afin de répondre à cette problématique, l'Association Alice Milliat collabore avec PLAY International, l'UFOLEP et Sport et Citoyenneté autour d'un projet pour sensibiliser les enfants et enseignants aux stéréotypes de genres et inégalités pouvant être véhiculés dans et par le sport (un projet actuellement subventionné et labellisé Impact 2024).

Il se focalise sur les élèves de cycle 3, c'est-à-dire à la fin de l'élémentaire (CM1, CM2), de trois écoles. Cette période de la préadolescence est celle où la pratique sportive diminue fortement et où l'écart se creuse aussi entre la pratique des filles et des garçons.

Après une phase de diagnostic nécessaire pour comprendre les pratiques au sein de la cour de récréation, l'objectif va être de créer un atelier spécifique incluant pratique sportive, sensibilisation, et accueil de la parole des jeunes. Cet atelier aboutira à la création d'un jeu sportif et ludique avec les élèves pour promouvoir une plus grande mixité dans les cours de récréation. ●

125. D'après les travaux d'Edith Maruejols en Gironde.

A terme, ce projet pourrait consister en une démarche répliquable dans d'autres établissements scolaires afin d'augmenter la pratique sportive notamment chez les filles et les femmes tout en faisant en sorte que l'environnement sportif soit plus égalitaire.



CONTACT

Tess Harmand, Directrice générale,
th@fondationalicemilliat.com

ce sens, dans le sport comme ailleurs, se pose la question du vivre ensemble, enjeu majeur du XXI^e siècle dans nos sociétés plurielles

Le secteur sportif peut ainsi participer à une éducation au lien et à la solidarité. Des recherches réalisées dans le domaine du "sport pour le développement" à l'international démontrent que l'une des principales valeurs ajoutées des projets visant à maximiser l'impact social du sport réside dans les liens sociaux susceptibles de se développer dans le cadre des activités¹²⁶.

Les pratiques sportives ne génèrent cependant pas automatiquement de la mixité et la mixité elle-même n'est pas suffisante pour être éducative si elle n'est pas une pratique

L'UNE DES PRINCIPALES VALEURS AJOUTÉES DU SPORT RÉSIDE DANS LES LIENS SOCIAUX DÉVELOPPÉS GRÂCE AUX ACTIVITÉS.

active et réfléchie par l'éducateur¹²⁷. Elles peuvent toutefois constituer un formidable support et espace pour travailler sur cet enjeu et nourrir une culture de solidarité auprès des jeunes au moment même où il est nécessaire de créer du collectif dans les faits. Comme évoqué précédemment dans le cas de Gol de Letra, les pratiques sportives peuvent constituer un terrain fertile pour favoriser l'engagement citoyen et découvrir les bénéfices individuels et collectifs de la solidarité.

126. Fred Coalter, *Sport for development: what game are we playing*, Routledge, 2013

127. Claire Legros, "La mixité filles-garçons à l'école, une révolution inachevée", *Le Monde*, 15 septembre 2021



La « Friperie sport planète » de l'ANESTAPS

Le moment où l'on accède aux études supérieures entraîne souvent une rupture avec la pratique d'activité physique et sportive (APS) pour nombre de jeunes. 8h, c'est le temps quotidien moyen de comportement sédentaire pour un étudiant à l'université. 58 %, c'est le pourcentage des étudiants qui ne pratiquent pas en raison d'un manque de temps lié à des contraintes universitaires. Et avec près de 21 % des étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté, leurs premières dépenses ne se dirigent pas vers les APS ou le matériel sportif.

La volonté de Friperie sport planète a donc été de créer un projet répondant aux enjeux sociaux et environnementaux des jeunes. Il s'agit d'une initiative globale qui cherche à la fois lutter contre les freins à la pratique d'APS, mais aussi à faire obstacle à la précarité financière, la sédentarité et l'isolement social et à sensibiliser au réchauffement climatique.

Pour mener à bien ce projet, elle met en place différents services et actions :

- La mise à disposition d'un matériel sportif à bas prix et de seconde main ;
- La création d'un guichet unique des APS proposées sur le territoire pour une meilleure lisibilité ;
- Le réemploi et la valorisation du matériel sportif par la mise à disposition d'espaces de réparation ;
- L'organisation d'événements de sensibilisation à la transition écologique.

Ce service, étendu sur l'ensemble des campus par les associations du réseau de l'ANESTAPS (Association des étudiants en STAPS), permet une économie sociale et solidaire vectrice de lien social et de cohésion entre les jeunes grâce à la mobilisation de l'outil sport. Au total ce sont 13 friperies sport planète qui sont ouvertes en France, 10 en cours de création, 150 licences sportives financées par le projet et plus de 6 bénéficiaires sur 10 qui sont boursiers.

Au-delà de ces chiffres, il en est deux qui sont frappants : 48 % des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activité physique et sportive alors qu'elles sont 90 % à penser que c'est essentiel¹²⁸. Si l'ANESTAPS œuvre déjà en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'activités sportives, le projet spécifique de Friperie sport planète souhaite y contribuer également... ●



CONTACT

Lily Rogier, présidente de l'ANESTAPS,
lily.rogier@anestaps.org

128. Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), Association Nationale des élus en charge du sport (ANDES), Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Guide des parasports pour les élus aux sports.

L'activité physique adaptée au handicap

L'Éducation nationale accueille chaque année un demi-million d'élèves en situation de handicap¹²⁹. La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, marque l'ambition de concrétiser le droit de tous les enfants à la scolarisation en milieu ordinaire. La croissance de l'accueil du nombre d'élèves en situation de handicap constitue un défi à part entière : entre 2004 et 2012, il a doublé¹³⁰.

Nous l'avons vu précédemment, malgré des évolutions positives, l'accès à l'EPS de ces élèves reste un défi pour le corps enseignant qui doit à la fois gérer un groupe classe

DEPUIS 2005, LE NOMBRE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP A TRIPLÉ.

et des besoins spécifiques qui nécessitent souvent une différenciation pédagogique. Mais à travers l'éducation corporelle, il existe un potentiel de développement des capacités sur les plans cognitifs, émotionnels, physiques, intellectuels et sociaux. L'inclusion peut prendre racine dans l'enseignement du sport car l'EPS, et au-delà, les pratiques sportives, constituent un espace et un moyen propice à la différenciation pédagogique. Cette dernière se caractérise par un enseignement progressif, adapté aux capacités différentes des élèves d'une même classe. L'approche développementaliste de l'EPS décrite précédemment donne par exemple liberté aux enseignants pour



adapter l'activité aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap.

En dehors de l'école, il existe l'activité physique adaptée (APA). Cette pratique vise à offrir des activités physiques et sportives adaptées aux capacités, aux besoins et aux situations de santé spécifiques des personnes concernées. Elle s'adresse générale-

ment aux personnes en situation de handicap, mais également et surtout à toute personne nécessitant une adaptation des activités physiques en raison de limitations physiques, cognitives ou psychosociales.

Ces APA peuvent comprendre une gamme variée d'exercices, de jeux, de sports et de loisirs, adaptés aux besoins et aux préférences des participants. Elles peuvent également être pratiquées individuellement ou en groupe, dans des environnements divers tels que des centres de réadaptation, des institutions médicales, des clubs de sport adapté, des associations spécialisées. Comme le montre la recherche-action menée par PLAY International sur le sujet des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme, ce champ est un espace privilégié d'innovation pédagogique en faveur d'une meilleure inclusion.

129. Décryptage VersLeHaut, l'école inclusive, 2023

130. Haute Autorité de la Santé, *Concevoir et soutenir la réussite scolaire et éducative des enfants en situation de handicap et des enfants accompagnés par le dispositif de l'aide sociale à l'enfance*, Note de cadrage, https://has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-07/reussite_scolaire_et_educative_-_note_de_cadrage.pdf

« Sport et Autisme : un collectif pour l'inclusion », PLAY International

Depuis plusieurs années maintenant, la compréhension et la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA) sont devenues un enjeu majeur de santé publique, le nombre de personnes diagnostiquées étant en constante augmentation. L'association PLAY International est convaincue que l'activité physique et le jeu sportif peuvent être utilisés comme outil d'accompagnement et de bien-être, permettant à l'enfant de développer ses compétences sociales, cognitives, sensorielles, motrices, ou émotionnelles.

De fait, en créant un cadre motivant, lié au plaisir, le jeu sportif peut permettre de rompre avec l'isolement de l'enfant avec un TSA, notamment en améliorant ses capacités de communication, en augmentant la confiance en lui, et en stimulant ses capacités motrices et intellectuelles.

Ce projet est donc pensé de manière collective et pluridisciplinaire : il réunit autour de la table les acteurs de terrain et ceux de la recherche. L'objectif ? Proposer un changement concret dans le système social et produire des connaissances sur celui-ci. Ainsi, les laboratoires de recherche VIPS² et LP3C sont impliqués

« L'ACTIVITÉ PHYSIQUE A DES BÉNÉFICES SUR LE PLAN SENSORIEL, MOTEUR, COGNITIF, PHYSIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL. JE ME SUIS AXÉ SUR LE PLAN SOCIAL, CAR IL REPRÉSENTE LA MAJORITÉ DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR UNE PERSONNE AVEC TSA. »

OLIVIA COLLET, POUR LE MÉDIA ETXSTUDIO.

dans leur accompagnement, mais que les séances proposées ne sont pas forcément en inclusion, c'est-à-dire avec des enfants dits ordinaires et des enfants ayant un trouble (constat issu de la phase de diagnostic de thèse), il est apparu évident que la création d'outils était pertinente.

Après une année de cadrage pédagogique et d'ateliers de construction, 3 jeux sportifs, 13 séances évolutives, une situation de référence et un guide de

aux côtés de PLAY pour proposer un programme pédagogique et ses outils aux professionnels accompagnants des enfants ayant un TSA. Olivia Collet est la docteure en charge de l'élaboration et de l'évaluation de ce programme.

Partant du constat que près de 9 professionnels interrogés sur 10 mobilisent l'activité physique

recommandations ont vu le jour. Pour éprouver et valider ces contenus, une phase d'expérimentation et d'évaluation des effets du programme a eu lieu.

Les jeux sportifs sont pensés de telle sorte que la pratique physique soit adaptée aux capacités des enfants avec un TSA sans que les enfants n'ayant pas de trouble neurodéveloppemental se désintéressent de l'activité. C'est toute la force de ces séances. En valorisant par exemple l'aspect coopératif ou récréatif plutôt que compétitif, l'engagement de tous est plus facilement permis.

Les réponses scientifiques verront le jour à l'issue de la publication de la thèse, mais en attendant, il est tout à fait possible de commencer à être formé à cette pédagogie. A terme, les contenus seront en libre accès sur la médiathèque en ligne du site de PLAY. ●



CONTACT lab@play-international.org

Le sport, porte d'entrée de l'école inclusive

Véritable révolution dans la prise en charge du handicap à l'école, la fameuse "Loi Handicap" de 2005 reconnaît le droit à tous les enfants à une scolarisation ordinaire, au plus près de leur domicile, et à un parcours scolaire.

Tout repose sur les termes employés : en octroyant ce droit à tous les enfants et non spécifiquement aux "enfants en situation de handicap", la loi pose le débat en de nouveaux termes. Premièrement, on ne cherche plus à dissocier les élèves handicapés, mais à les associer à une catégorie assez large aux contours plus flous : celle des "élèves à besoins éducatifs particuliers". Ce sont ceux, nombreux, qui ne peuvent être scolarisés dans de bonnes conditions que si on leur prête une attention particulière (par leurs difficultés motrices et d'apprentissage mais aussi du fait de leur pays d'origine, voire de leur situation juridique ou familiale). Cela pose la question sous l'angle du besoin, et non de la différence ; pour caricaturer, on cherche à établir un glissement de "l'anormal" au "spécifique". Deuxièmement, on veut imposer une idée forte : celle que l'école s'adapte aux élèves, et non le contraire. Cela signifie que l'éducateur est invité à répondre à chaque besoin particulier en incluant toute la classe.

**LE CORPS DE CHACUN CONSTITUE
ALORS LE MAILLON D'UNE CHAÎNE.**

C'est une conception holistique et exigeante de la pédagogie qui suscite fréquemment une levée de boucliers sur le terrain. Faute de ressources, les enseignants sont sommés d'accueillir sans formation préalable, des élèves souffrant de fortes difficultés d'apprentissages.

A l'origine pourtant, l'école inclusive cherche à raison à pallier aux limites d'un système uniquement compensatoire : on considère qu'il n'y a pas de meilleure personnalisation

De la compensation



A l'accessibilité



des apprentissages (et de meilleure école de la vie) que d'apprendre à tous les élèves à se réorganiser pour l'un d'entre eux, plutôt que de revoir à la baisse les objectifs de ce dernier.

Condition nécessaire à l'application de ces principes : l'observation attentive de chaque élève. Tout enseignant aurait intérêt à réellement consacrer du temps au diagnostic des difficultés et besoins de chacun de ses élèves, avant de rentrer dans les apprentissages.

50 % DES CANDIDATS AU CAPPEI (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE) SONT DES ENSEIGNANTS D'EPS¹³¹.

l'autonomie de l'enfant, le sport peut faire sauter certaines barrières. Il crée un cadre inédit : à la fois mouvant et collectif, propre à instaurer de nouvelles dynamiques autour des besoins de l'enfant où l'effort et la progression sont parfois plus palpables, et plus propres à être valorisés. Les enseignants d'EPS sont par exemple les pionniers de la différenciation pédagogique, qui veut que les objectifs soient redéfinis pour chaque élève en fonction de ses capacités.

En équipe, les élèves ont intérêt à mettre en place des systèmes d'entraide et de compensation et incarner réellement cette "inclusion" trop souvent reléguée à la théorie. Le corps de chacun constitue alors le maillon d'une chaîne. La constitution d'un collectif autour de la différence est à la fois l'une des conditions favorables à l'école inclusive et l'effet recherché de son application.

Seule discipline scolaire qui engage corporellement et émotionnellement les élèves, elle crée ainsi un cadre d'observation et d'expérimentation privilégié pour l'éducateur, tant sur le plan de la personnalité propre à chaque élève que sur les dynamiques collectives. Un terrain de jeu est une "micro-société" où les zones de confort et les troubles de chacun se révèlent plus directement. Les interactions avec l'éducateur sont également plus faciles, plus fréquentes.

Car un autre facteur indispensable à la prise en compte des besoins particuliers à l'école se joue ici : le dialogue entre éducateurs. Avec leur prisme particulier, les enseignants d'EPS peuvent tenir un rôle déterminant dans la définition du parcours d'un enfant. Un dialogue, aujourd'hui trop rare, doit devenir systématique entre l'ensemble des parents d'un élève à besoins particuliers, son enseignant d'EPS, et le cas échéant l'accompagnant de l'élève en situation de handicap (AESH) ou plus jeune, avec les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). ●

131. A. André et N. Margas, L'inclusion, 2021.

Le décryptage « Le deuxième souffle de l'école inclusive » publié en octobre 2023 est à retrouver sur le site internet de VersLeHaut.org

L'aide sociale à l'enfance en mouvement

L'éducation et l'accompagnement des jeunes accueillis dans le cadre des dispositifs de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'aide sociale à l'enfance relève d'un défi à part entière. Il s'agit, collectivement, de « garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits¹³². »

Dans ce cadre, les services départementaux peuvent assurer une aide à domicile ou assurer des mesures d'accueil en dehors du milieu familial. A la fin de l'année 2021, près de 377 000 mesures de ce type étaient en cours, dont 54 % consistant à l'accueil de mineurs ou jeunes majeurs en dehors de leur milieu de vie habituel¹³³. Le décrochage ou « retard scolaire » et le « déficit d'encouragements durables » de la part des encadrants figurent parmi les problématiques rencontrés par les jeunes¹³⁴. Au sein des établissements de

l'ASE, persiste un manque de moyens pour soutenir la scolarité¹³⁵.

Les pratiques sportives ne sont pas en mesure de pallier ces difficultés mais peuvent indéniablement contribuer à améliorer leur accompagnement éducatif. En effet, sur le



terrain, les éducateurs constatent que les activités sportives offrent des opportunités de développer d'autres modes relationnels avec les jeunes. Cela facilite la conduite de leur mission.

En témoigne l'action de SOS Village d'Enfants à travers le Programme d'épanouissement par le sport (PEPS) permettant aux encadrants d'appuyer leur pédagogie sur ce que les jeunes savent faire, prenant leurs aptitudes comme point de départ, non leurs faiblesses. Un des éducateurs disait à ce propos que « la confiance et la proximité initiées au travers du PEPS facilitent [l']accompagnement au quotidien quand [ils] rentrent au village. »

132. Article L-112.3 du code de l'action sociale et des familles (CASF)

133. Source Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/jeux-de-donnees-communique-de-presse/le-nombre-de-mesures-daide-sociale-lenfance-progresse-de-19-en#:~:text=Fin%202021%2C%20377%20000%20mesures,augment%C3%A9%20\(%2B0%2C6%20%25\)](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/jeux-de-donnees-communique-de-presse/le-nombre-de-mesures-daide-sociale-lenfance-progresse-de-19-en#:~:text=Fin%202021%2C%20377%20000%20mesures,augment%C3%A9%20(%2B0%2C6%20%25).).

134. Haute Autorité de la Santé, *Concevoir et soutenir la réussite scolaire et éducative des enfants en situation de handicap et des enfants accompagnés par le dispositif de l'aide sociale à l'enfance*, Note de cadrage, https://has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-07/reussite_scolaire_et_educative_-_note_de_cadrage.pdf

135. *Ibid.*

Du plaisir de pratiquer au savoir partager, SOS Village d'Enfants

L'adolescence est une période transitoire entre l'enfance et le monde des adultes qui se révèle pour certains jeunes, un cap complexe et pénible à franchir. Cette difficulté peut se cristalliser jusqu'à devenir insoutenable tant pour le jeune que pour les professionnels.

Le projet voit le jour en 2006 dans l'une des structures de l'association avec le collège à proximité. Un projet de raid VTT au Maroc pendant 10 jours est créé. En 2012, le Projet Sport est renommé par les jeunes bénéficiaires « Programme d'Épanouissement Par le Sport » (PEPS). Le point de vue du jeune est pris en compte. La dimension éducative aussi. Et c'est ce nom qui restera.

Ce programme est constitué de trois stages d'une semaine chacun permettant aux jeunes, de 12 à 16 ans, de prendre leurs marques dans un nouveau contexte.

Le premier stage est le temps de la découverte. C'est un moment où se mettent en place les relations entre les jeunes et les adultes. Les premiers liens se créent et conduisent chaque participant à dépasser sa peur de l'inconnu.

CERTAINES CAPACITÉS DES JEUNES S'EXPRIMENT DURANT CES STAGES ALORS QU'ELLES N'ÉTAIENT PAS RESSORTIES SUR LEUR LIEU DE VIE.

fixés. Ils s'appuient sur des adultes qui n'ont pas d'a priori sur leurs capacités car seul un membre de l'équipe encadrante connaît le jeune dans le cadre de son lieu de vie.

Au troisième et dernier stage, survient le temps du changement ou de la progression quelle qu'elle soit. Les jeunes se réfèrent aux expériences des deux premiers stages et à leur quotidien. Ils comprennent et nomment les changements. Avec les adultes encadrants, les jeunes analysent l'atteinte des objectifs fixés et, tout en s'en fixant de nouveaux, analysent aussi comment utiliser ce qu'ils ont appris dans leur quotidien.

Certaines capacités des jeunes s'expriment durant ces stages alors qu'elles n'étaient pas ressorties sur leur lieu de vie.

Dans le contexte habituel de la prise en charge des jeunes, les adultes se focalisent souvent sur les difficultés rencontrées par ces derniers. Au PEPS, les encadrants s'appuient sur ce que les jeunes savent faire, prenant leurs aptitudes comme point de départ, non leurs faiblesses. ●

Ce projet tente d'apporter des éléments de réponse par des stages sportifs (à l'image de séjours dits de rupture) pour des adolescents avec un encadrement conséquent (1 adulte pour 3 jeunes). Cela permet des actions éducatives précises et mesurables. C'est pourquoi ce sont « seulement » 51 jeunes attendus sur l'ensemble des stages accompagnés par 17 adultes en 2024. L'attention particulière donnée à chaque jeune leur donne confiance en eux et les encourage à transposer ces évolutions dans leur quotidien.



CONTACT

Moustapha Benherrat,
Responsable du Programme
d'Épanouissement Par le
Sport : mbeherratt@sosve.org

L'enjeu de permettre à chacun de trouver sa place dans la société interroge notre ambition éducative. A lui seul, il impose une réflexion sur les manières d'étendre le champ d'action des solutions locales dont il a été question ici pour avancer vers un système susceptible de changer l'éducation à travers les pratiques sportives.

Les pépites éducatives présentées ci-dessus ont pour point commun de prendre en compte la personne de l'enfant dans sa globalité. Il s'agit d'éduquer au sport mais également, par le sport, à la connaissance de soi, à la relation, à l'expérience, à la confiance, à la réussite.

Dans cette optique éducative, les activités sportives sont complétées par des

mécanismes permettant d'en capitaliser les enseignements (temps de réflexion ou de débat par exemple). De nouvelles méthodes sont également expérimentées puis modélisées pour qu'elles puissent se diffuser plus largement (par exemple la thérapie par le surf). Ce sont aussi des approches qui ne fonctionnent pas lorsqu'elles sont réalisées de manière isolée vis-à-vis des autres dispositifs éducatifs et sociaux. Elles cherchent à être en symbiose au sein d'un écosystème.

Au-delà de ces initiatives remarquables, transparait l'enjeu plus fondamental encore de redonner une place centrale à la notion de corps dans les apprentissages : pour l'épanouissement des jeunes comme pour créer un langage commun entre éducateurs. ●





FAIRE CORPS

« Scinder l'être humain en deux substances de nature différente: l'âme et le corps, procède d'une mythologie qui, dans le passé, a certes rempli une fonction non négligeable, mais est devenue caduque. Opposer la noblesse d'une âme pensante à l'animalité d'un corps-machine, voilà bien l'attitude sous-jacente à l'idée qu'on s'est longtemps faite du sport et de la « gymnastique »¹³⁶. » 50 ans après ces propos de Pierre Parlebas, le corps et l'esprit continuent d'être perçus comme antagonistes dans la société comme à l'école française. Au sein de celle-ci, le corps est même considéré comme un problème: il doit être obéissant et discipliné¹³⁷.

Selon le philosophe Raphaël Verchère, « il est nécessaire de dépasser ces apparences, de cesser de croire que le corps n'est pas sollicité dans l'éducation. Celui-ci est tout le temps mobilisé à l'école. À partir du moment où l'on fait s'asseoir les élèves, où on leur demande de se tenir droit, de ne pas discuter, on agit sur le corps. L'idée consiste à disciplinariser les corps pour qu'il y ait ensuite une auto-contrainte qui s'exerce. Et cette éducation du corps ne se limite pas à l'école, elle est également présente au sein de la famille. L'erreur serait de limiter cette question à l'EPS, aux pratiques sportives. Le corps est présent quelle que soit la discipline pédagogique. »

Cette inutile hiérarchie que nous établissons entre l'esprit et le corps nous fait oublier que ce dernier est un vecteur à part entière d'apprentissage, qu'il est l'un des déterminants du vécu scolaire et de la réussite des élèves. Répondre à l'ampleur des défis éducatifs qui se présentent à nous implique de changer de regard sur la question de la corporéité. Cette question se pose avec acuité à l'ensemble des éducateurs, citoyens et décideurs, à mesure que le temps passé sur les écrans et les chaises augmente au détriment de celui passé à jouer et être actif à l'extérieur¹³⁸.

Ces changements ne se décrètent pas. Ils commencent par une modification des représentations que nous avons du rôle du corps dans l'éducation. Ils impliquent également d'agir pour favoriser un décloisonnement entre les différents champs d'action dont il a été question jusqu'ici et la mise en synergie des nombreuses pépites éducatives qui existent d'ores et déjà sur le terrain. Un pas peut être réalisé dans cette direction à travers une réflexion collective qui concerne le quotidien des enfants et des jeunes, le rôle des pratiques sportives et du corps dans l'intervention des éducateurs et, enfin, leurs places au sein du corps social de demain.

136. Pierre Parlebas, « Apport des activités physique à l'éducation globale de l'enfant: vers l'éducation nouvelle », *Revue des Cemea*, octobre-novembre 1971

137. Georges Vigarello, *Le corps redressé, histoire d'un pouvoir pédagogique*, Éditions du Félin, 2018

138. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) a établi deux seuils sanitaires quotidiens associés à la sédentarité - plus de 2 heures assis ou couchés devant les écrans - et à l'inactivité physique - moins de 60 minutes - pour les 6-17 ans. En 2020, les deux tiers des jeunes dépassaient ces seuils ce qui les expose à un risque sanitaire préoccupant. Source: <https://www.anses.fr/fr/content/inactivite-C3%A9-physique-et-s-C3%A9-dentaire-C3%A9-chez-les-jeunes-1%E2%80%99anses-alerte-les-pouvoirs-publics>

Le sport au service d'une éducation incarnée

La recherche montre que la pratique d'un sport dans l'enfance favorise l'épanouissement cognitif et émotionnel. Cette intelligence du corps se traduit par des facultés accrues d'attention et par une plus grande capacité à prendre des décisions. Étant davantage acteurs de leurs apprentissages, les jeunes sont également moins enclins à développer une anxiété scolaire.

Les chercheuses polonaises Ilona Bidzan-Bluma et Malgorzata Lipowska ont examiné 58 articles scientifiques concernant le lien entre le développement cognitif des enfants et les pratiques sportives. Elles mettent en avant une corrélation positive : « les domaines de l'attention, de la pensée, du langage, de l'apprentissage et de la mémoire ont été analysés par rapport au sport et à l'enfance. Les résultats suggèrent que la pratique d'un sport à la fin de l'enfance influence positivement les fonctions cognitives et émotionnelles¹³⁹. »

L'intelligence corporelle

La majorité des études souligne l'importance de l'activité physique pour les ressources physiques des enfants (compétences motrices, condition physique...), mais aussi mentales (les fonctions cognitives et exécutives telles que la motivation, la capacité à se fixer des objectifs, la gestion des émotions) et sociales (le soutien social, l'encouragement des valeurs positives).

Cette « intelligence corporelle » a été popularisée par le psychologue et professeur de sciences de l'éducation à l'université de Harvard, Howard Gardner. Connu à travers le monde pour sa théorie des intelligences multiples¹⁴⁰, il défend l'idée que l'intelligence ne peut pas être simplement mesurée par un test de quotient intellectuel (QI), pour la simple et bonne raison qu'il existe plusieurs formes d'intelligence, possédant chacune leurs propres caractéristiques et modes de fonctionnement. Parmi elles figure l'intelligence corporelle-kinesthésique, qui se définit par la capacité à utiliser efficacement son corps pour résoudre des problèmes, ainsi qu'à exprimer des idées et des émotions. Cela inclut des compétences telles que la coordination motrice fine et grossière, la manipulation d'objets, la danse, les activités sportives, etc. D'après Howard Gardner cette intelligence joue un rôle crucial dans l'apprentissage des compétences psychosociales.

Dans la même veine, de nombreuses voix s'élèvent pour offrir davantage de place à l'acquisition des compétences cognitives, émotionnelles et sociales au sein de l'éducation formelle. Elles sont ainsi, depuis quelques années, davantage prises en compte dans le



champ scolaire, y compris au sein de l'EPS. Ces compétences ont en effet été renforcées dans la formation des enseignants et dans l'évaluation des élèves avec l'évolution des programmes en 2010 puis en 2019. Cette démarche pourrait être prolongée par le travail des associations sportives, au sein desquelles les élèves peuvent être formés aux rôles de jeunes officiels, coaches, reporters, etc., autant de manières d'incarner exactement ces compétences.

La construction, pour chaque jeune, de son rapport à soi et aux autres, est un enjeu d'éducation en tant que tel, dans un monde où les fractures sociales et environnementales se multiplient, et où les métiers de demain sont pour la plupart encore méconnus. Que devons-nous alors enseigner à un jeune qui naît aujourd'hui et qui aura 30 ans en 2054 ? Les connaissances qu'il peut accumuler lui offriront-elles l'indispensable équilibre émotionnel et la souplesse mentale que requiert un monde en changement ? De

fait le corps, régulateur émotionnel, a toute sa place dans cette éducation nouvelle, aux contours encore indéfinis.

Or le corps est employé comme outil d'apprentissages parfois là où on l'attend le moins. De manière discrète mais emblématique, l'association Pour le Sourire d'un Enfant démontre qu'une activité sportive, en l'occurrence l'escrime, peut être mobilisée pour favoriser l'insertion sociale de mineurs en situation de détention. La méthode Escrime et justice réparatrice permet de mobiliser cette discipline en faveur du développement de compétences précises et de réduire de manière drastique les risques de récidive. Mieux encore, cette approche est codéveloppée avec les autorités pénitentiaires de manière à ce que cette innovation pédagogique se déploie au sein d'un dispositif de droit commun : le système judiciaire sénégalais. Dans ce cadre, le sport est objet de reconstruction, il œuvre à la résilience et la réinsertion des détenus.

139. Ilona Bidzan-Bluma et Malgorzata Lipowska, "Physical Activity and Cognitive Functioning of Children: A Systematic Review", *International journal of environmental research and public health*, Vol. 15, No.4, 2018. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29671803>

140. Howard Gardner, *Les formes de l'intelligence*, Odile Jacob, 1997

Escrime et Justice réparatrice : une réponse à la récidive juvénile

L'évolution de la situation des mineurs en détention est l'un des grands défis actuels du Sénégal. Ces jeunes s'installent dans un parcours chaotique et mettent en échec les décisions judiciaires répressives et les mesures éducatives classiques. Pourtant, rares sont les initiatives qui leur sont consacrées.

La méthode Escrime et Justice réparatrice vise à pallier cette lacune. L'Association Pour le Sourire d'un Enfant, agréée par le ministère de la Justice du Sénégal depuis 1999, l'a co-construite avec l'administration pénitentiaire. L'objectif est de favoriser l'apprentissage de compétences de vie et d'offrir les conditions d'un développement personnel positif qui stimule l'autonomisation des jeunes, encourage l'égalité entre les sexes et permet de rompre avec le cycle de récidive de la délinquance juvénile.

La méthode E & JR place l'innovation sportive au cœur de la justice réparatrice. Elle se fonde sur 5 notions psychothérapeutiques (identité, socialisation, responsabilité, contrôle de soi, cognition) et 8 procédés éducatifs, répartis en

3 cycles d'apprentissage, déclinés en 60 leçons. Chaque mineur participe sur la base du volontariat, à raison d'1 séance de 3h par semaine pendant 18 mois. Un protocole scientifique, associant entretien biographique et grille d'observation, permet d'évaluer l'évolution de chaque mineur et d'objectiver les effets de la pratique de l'escrime.

AUTEURS OU VICTIMES, LES MINEURS DÉTENUS ONT CONNU DES SITUATIONS TRAUMATIQUES, EXACERBÉES PAR L'ENFERMEMENT.

Depuis 2015, plus de 600 mineurs détenus ont participé, aucun n'a récidivé ! Auparavant près de 20 % des mineurs de la prison de Thiès, où a été initiée cette expérience, commettaient un nouveau délit/crime après leur sortie. Ce chiffre est aujourd'hui de 2 %. La méthode a donc aussi un impact positif sur ceux qui ne participent pas aux séances d'escrime... Les « escrimeurs » transmettent les valeurs acquises et apprises par cette méthode et leur cheminement influence celui des autres !

Ces résultats ont motivé l'adaptation de la méthode E & JR à d'autres publics : mineurs en danger ou en situation de conflit avec la loi. Les ex-détenus pouvant aussi devenir à leur tour animateurs auprès de ces mineurs.

Ces impacts positifs ont d'ailleurs motivé la création d'une Académie E & JR en vue d'un déploiement plus large. 20 éducateurs de la protection judiciaire et sociale et 40 surveillants pénitentiaires du Sénégal ont été formés, d'autres



sont en cours de formation. La méthode se développe actuellement dans 3 nouvelles régions (Dakar, Diourbel et Kaolack), bénéficiant ainsi à plus de 1 000 mineurs par an. Les prochaines destinations de cette méthode sont prévues cette année en Côte d'Ivoire, en France, au Maroc et au Rwanda.

Un film à découvrir pour mieux comprendre la méthode : « », de Nils Tavernier (novembre 2022). ●

« GRÂCE À L'ESCRIME J'APPRENDS LE RESPECT DES AUTRES ET SURTOUT DE MOI-MÊME. J'AI COMPRIS QUE MON CORPS M'APPARTIENT. CELA ME REDONNE CONFIANCE EN MOI » SE FÉLICITE DABA, DÉTENUE POUR AVORTEMENT APRÈS UNE GROSSESSE PRÉCOCE NON DÉSIRÉE LIÉE À DES VIOLENCES SEXUELLES.

CONTACT Nelly Robin, tél. : +33683774229 ; enfantssourire89@gmail.com

Ces compétences « non techniques » ou « *soft skills* » sont également utiles pour travailler sur les capacités d'attention des jeunes. Les enfants qui sont empathiques et qui entretiennent des relations sociales positives sont souvent plus motivés pour participer à des activités en groupe et parviennent davantage à se concentrer dans leurs interactions avec les autres. Cela peut renforcer leurs compétences en matière d'attention lorsqu'ils sont engagés dans des activités de groupe. Les compétences en matière de gestion des émotions contribuent à réduire les distractions qui pourraient perturber l'attention. Les compétences en communication et en résolution de problèmes impliquent souvent une capacité d'écoute active, à comprendre les points de vue des autres et à trouver des solutions créatives aux défis. Ces compétences renforcent alors la capacité des enfants à rester concentrés et engagés lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes complexes.

Ces éléments sont importants car la question de « l'attention » est devenue un enjeu à part entière. Dans son essai « La civilisation du poisson rouge¹⁴¹ », le journaliste Bruno Patino met l'accent sur la réduction de la capacité de concentration de la nouvelle génération. La révolution numérique engendre un enfermement sur les écrans. Les réseaux sociaux exploitent différents mécanismes psychologiques et comportementaux qui alimentent les habitudes de comportement compulsif. Il en est ainsi par exemple du renforcement intermittent, un mécanisme psychologique qui se réfère à l'attribution de récompenses de manière intermittente ou aléatoire. Avec des *likes*, des commentaires ou des notifications à des moments aléatoires, le modèle des réseaux sociaux est similaire à celui utilisé dans le cas des machines à sous.

141. Bruno Patino, La civilisation du poisson rouge, petit traité sur le marché de l'attention, Grasset, 2019

Ce mécanisme crée une attente constante de récompense. Il alimente des réflexes addictifs et des troubles de l'attention. Bruno Patino évoque dans cet ouvrage une étude qui évalue à 30 minutes le temps maximum d'exposition aux réseaux sociaux et aux écrans au-delà duquel surgit un risque pour la santé mentale. Nous aurions ainsi créé une véritable économie de l'attention qui brise nos repères, obère nos rapports aux médias, à l'espace public, au savoir.

D'autres personnes sonnent également l'alarme de la crise de l'attention. Plusieurs experts s'inquiètent depuis plusieurs années des conséquences néfastes de ce phénomène pour les enfants et leurs apprentissages. Neurobiologiste à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Jean-Philippe Lachaux mène des recherches au sein des écoles avec des enseignants depuis une décennie. Sa conviction : l'attention s'apprend et il convient de rompre avec l'opposition entre activités intellectuelles et sportives. « Sur le plan des processus mentaux, il y a énormément de points communs : des prises de décision rapides, du déplacement de l'attention, de la planification... Tout cela avec une pression temporelle forte. On fait progresser autant l'esprit avec du sport qu'avec les mathématiques¹⁴². » Stimulation du cerveau et de la circulation sanguine, réduction du stress, stimulation cognitive, amélioration de la régulation émotionnelle ou encore de la qualité du sommeil : les pratiques sportives peuvent être un atout pour favoriser les capacités d'attention comme l'illustre l'initiative ci-après de Pascale Tardivele-Pouzadoux, enseignante d'histoire et de géographie qui propose à sa classe de 4^e des séances de golf une semaine sur deux.

142. *Ibid*

Le golf pour faire corps, les Apprentis d'Auteuil

Une enseignante d'histoire et de géographie dans le secondaire, dans un établissement du groupe scolaire Saint Jean, situé à Sannois (95) propose également à sa classe de 4^e des séances de golf, pendant 1h30, toutes les deux semaines.

Aux origines de ce projet éducatif, un stage d'intégration organisé chaque année, à la rentrée scolaire, pour créer un effet de « groupe » en classe. Ces deux jours sont l'occasion de sortir les élèves du contexte scolaire, de leur quotidien, tout en leur permettant de se découvrir, découvrir les autres et un



nouvel environnement. Si durant ces deux jours, c'est plutôt l'équithérapie qui est pratiquée, le reste de l'année, c'est le golf qui est mis à l'honneur.

Le golf est l'activité qui accompagne ses élèves de 4^e sur l'ensemble de l'année scolaire, un jeudi sur deux. Cela permet de pérenniser cet effet de groupe par l'habitude qu'elle constitue chez les jeunes.

Certains de ses élèves souffrent de troubles cognitifs (dyscalculie, dysorthographe...), et fonctionnent donc beaucoup à l'oralité, à l'échange. Leur concentration en classe est parfois de courte durée. Ils sont aussi à une période de leur vie où sortir de leur zone de confort, se remettre en question et s'adapter à son environnement sont autant de défis qu'ils affrontent péniblement.

Non seulement la pratique du golf se fait en dehors des enseignements d'EPS, mais son caractère original et nouveau pour les élèves permet de nombreux apprentissages.

« LE GOLF EST UN SPORT QUE JE CONNAIS BIEN, C'EST UN SPORT QUE JE TROUVE FRUSTRANT. LES ÉLÈVES LE DÉCOUVRENT ; ET S'ILS ONT D'ABORD DES A PRIORI, ILS FINISSENT PAR SE SENTIR EN SÉCURITÉ DURANT LES SÉANCES. »

aux besoins de l'élève pour lui permettre de progresser.

Enfin, cette pratique sportive (mais une autre aurait pu s'envisager) permet à l'enseignante qui les accompagne de découvrir les élèves dans un autre cadre, mieux appréhender leur caractère et qui ils sont. Bien que cela n'ait pas grande influence sur la manière dont elle délivre son cours en classe ; il apparaît que les élèves, eux ont une attitude globale qui évolue au fur et à mesure de l'année. Certains s'apaisent, d'autres s'ouvrent au collectif... ●

Le respect d'abord. Celui du lieu et du matériel ainsi que le respect d'autrui. L'espace n'est pas réservé aux élèves, ils adoptent progressivement une posture particulière, apprenant à gérer leurs émotions et leurs frustrations, à respecter ce qui les entoure.

La découverte de la pratique permet aussi de mettre à égalité les filles et les garçons. L'objectif étant de réussir pour soi, ils ne sont ni en compétition ni en échec. Dans cette optique, le rôle de l'éducateur est prégnant puisqu'il a pour rôle de s'adapter

L'aptitude à se concentrer sur une information spécifique de manière sélective (en ignorant les autres), soutenue (en maintenant sa concentration sur une période prolongée) ou encore divisée (en traitant simultanément plusieurs informations), est fondamentale dans un cadre d'apprentissage. L'activité physique et la mise en mouvement des corps sont à la fois une manière de créer les conditions pour une meilleure attention et une opportunité pour accroître l'autonomie des jeunes dans ce domaine.

De la même manière que Pour le Sourire d'un enfant a inventé une méthode favorisant l'apprentissage de compétences de vie tout en créant les conditions d'un développement personnel positif des jeunes, il est possible d'identifier, ou le cas échéant, d'inventer, une pédagogie par les pratiques sportives qui permettent aux jeunes de développer leur capacité de concentration.

Être présent à soi

Le sociologue et philosophe Hartmut Rosa avance que l'accélération de notre vie quotidienne est le phénomène le plus structurant de nos sociétés modernes. Selon lui, elle conditionne l'ensemble de nos activités, y compris nos loisirs. Le sentiment de manquer constamment de temps est une aliénation. En réponse, Hartmut Rosa propose d'entrer dans une expérience de résonance avec le monde qui nous entoure. Telle qu'elle est présentée par le sociologue, la résonance n'est pas d'un état émotionnel mais une relation qui permet de s'extirper momentanément, mais de manière salutaire, du phénomène d'accélération. En quelque sorte, d'être en harmonie avec le moment présent.

Ces réflexions nourrissent le champ des pratiques sportives : dans le domaine des STAPS et de l'école, il est question de

« pédagogie de la résonance »¹⁴³. La proximité des pratiques sportives avec le concept semble évidente. Elle n'est pas pour autant systématique. La course à pied en pleine nature, par exemple, peut être vécue comme un moment de décélération, un temps où le corps et l'esprit sont en symbiose avec leur environnement.

De fait, les pratiques sportives sont le terreau de l'expression corporelle individuelle ou collective : elles influent le rapport à soi et aux autres, à l'environnement en général. À l'occasion d'une compétition¹⁴⁴, on emploie l'expression de « contagion émotionnelle » dans l'équipe sportive. Le plaisir que peuvent procurer ces activités, notamment par le jeu, nourrit une forme d'émulation ; de la même façon, les éducateurs doivent tenir compte des émotions des pratiquants dans la relation pédagogique. Certains modes d'évaluation portant cette focale particulière peuvent être utilisés dans l'enseignement tel l'auto-référencement (on propose à l'élève de se noter lui-même). L'éducateur adopte ici une posture positive, en particulier avec les élèves les plus en difficultés.

Ces réflexions appellent à la priorisation des objectifs pédagogiques des pratiques sportives et à un investissement accru dans le domaine de la recherche scientifique. Elles rappellent également le rôle fondamental de la formation des éducateurs. Les enseignants aspirent de plus en plus à offrir aux élèves les meilleures conditions pour favoriser la réussite scolaire mais aussi leur épanouissement personnel et tout simplement le plaisir d'aller à l'école. L'accroissement des demandes en formation de la part des professionnels sur ces enjeux, de même que

143. Jérôme Visioli, Matthieu Quidu, « Hartmut Rosa, Pédagogie de la résonance. Entretien avec Wolfgang Endres (trad. de l'allemand par Isis von Plato) », Paris, Le Pommier, 2022, dans *Staps* 2023/4 (N° 142), pages 151 à 159 Éditions De Boeck Supérieur
144. *Ibid.*

la multiplication des colloques réunissant praticiens et scientifiques, témoignent de l'intérêt pour le bien-être à l'école des élèves et la qualité du climat social¹⁴⁵.

D'après l'étude PISA de 2015, une pratique sportive régulière est étroitement liée au bien-être des élèves¹⁴⁶. Ceux qui s'adonnent à une activité modérée, telle que la marche ou le vélo, manifestent généralement un niveau de bien-être plus élevé, valorisent le travail d'équipe et éprouvent une plus grande satisfaction à l'égard de la vie. Dans la majorité des pays de l'OCDE, les élèves faisant de l'exercice au minimum trois jours par semaine font part d'une plus grande satisfaction à l'égard de la vie que ceux ne pratiquant aucune activité physique en dehors de l'école.

LES ÉLÈVES QUI FONT LE PLUS DE SPORT SONT AUSSI LES MOINS ENCLINS À SE SENTIR ANGOISSÉS À L'ÉCOLE.

À l'inverse, ces derniers présentent souvent des indicateurs psychologiques et sociaux moins favorables, ainsi qu'une propension accrue à adopter des comportements à risque. Alors que les élèves indiquant pratiquer une activité physique modérée ou intense y sont moins susceptibles que ceux ne pratiquant aucune forme d'activité physique en dehors de l'école, ces mêmes élèves sont plus susceptibles que les autres de se dire angoissés par le travail scolaire, comme des étrangers à l'école, de sécher les cours, et d'être souvent harcelés. Comment donner plus de place au mouvement tout en prenant en compte des inégalités, notamment entre filles et garçons ?

145. Cf. par exemple la conférence de comparaisons internationales organisée en novembre 2023 par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) : <https://www.cnesco.fr/le-bien-etre-a-lecole/>
146. Éric Hermand, Laurent Rouffier, "Activité physique et cognition, clefs de la réussite à l'école primaire", *Revue éducation physique et sport*, 2023

Des espaces permettant l'expression corporelle de toutes et tous

L'aménagement des espaces urbains, des écoles et d'autres environnements peut avoir un impact déterminant dans l'expression corporelle. Certains espaces sont plus hospitaliers que d'autres. Comme nous l'avons vu précédemment, l'accessibilité aux installations sportives constitue un enjeu majeur, en particulier sur certains territoires souffrant d'une carence en la matière. La conception des environnements urbains entre également en ligne de compte : les déplacements du quotidien sont plus actifs si les espaces sont conçus pour. L'aménagement des espaces scolaires

est tout aussi prégnant pour favoriser la liberté de mouvement des uns et des autres.

Ce constat général recouvre une inégalité fondamentale dans l'occupation des espaces. Le cas des cours d'école préfigure celui des équipements sportifs publics. Sa première caractéristique est celle d'être masculine. D'après la géographe Édith Mariéjols, « les observations menées et les constats réalisés montrent qu'aujourd'hui, à peine 10 % d'élèves, en grande majorité des garçons, occupent 80 % des espaces récréatifs. Les autres élèves se trouvent alors relégués en périphérie et restreints dans leurs déplacements. Certains ne peuvent pas bénéficier des équipements en place et d'autres ne peuvent pas organiser d'autres pratiques ou d'autres activités que celles du groupe dominant, faute d'espace ou d'équipement¹⁴⁷. »

147. Édith Maruéjols, *Faire je(u) égal, penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants*, Double ponctuation, 2022

Jeunes&Brillants

Jeunes qui témoignent

Jeunes&Brillants est un podcast qui met en lumière les jeunes, leurs parcours, leurs ambitions et leurs envies, mais aussi leurs moments de vie.

Sport, alimentation et corps ft. Alexanne

Dans cet épisode, nous avons rencontré Alexanne qui nous offre un regard profond sur son propre parcours. Elle nous invite à explorer les complexités de sa relation avec le sport, son corps et son alimentation, des thèmes qui résonnent avec le vécu de tant de jeunes et que nous mettons en lumière à travers ce podcast.

« Le plus dur c'était quand j'étais seule, notamment le soir. Quand j'avais une pratique sportive dans la journée, c'était là que j'allais le mieux. C'est d'ailleurs à ce moment-là que ma relation avec le sport est redevenue saine. J'avais retrouvé des espaces où pratiquer qui étaient sains. C'était redevenu un plaisir, avec des pratiques qui ne sont pas dans le culte du corps. »

Apprivoiser son corps ft. Léa

Dans cet épisode, nous recevons Léa, une jeune femme de 24 ans qui a fait face à une épreuve singulière : une maladie orpheline dont les effets secondaires se sont manifestés par une prise de poids significative, bouleversant profondément sa relation avec son corps.

« J'ai toujours pratiqué les arts martiaux, à 5 ans, je suis montée sur un tatami, j'ai toujours fait du sport, j'ai fait de la natation aussi, je me suis rendue compte que ça transformait mon corps de faire plus de sport, et j'aimais ça, je me suis dit wow, avec le sport j'ai un pouvoir sur mon corps, je peux le changer, j'ai trouvé ça génial et je me suis lancée dans le sport corps et âme. » ●

Jeunes&Brillants est disponible sur toutes les plateformes de streaming.



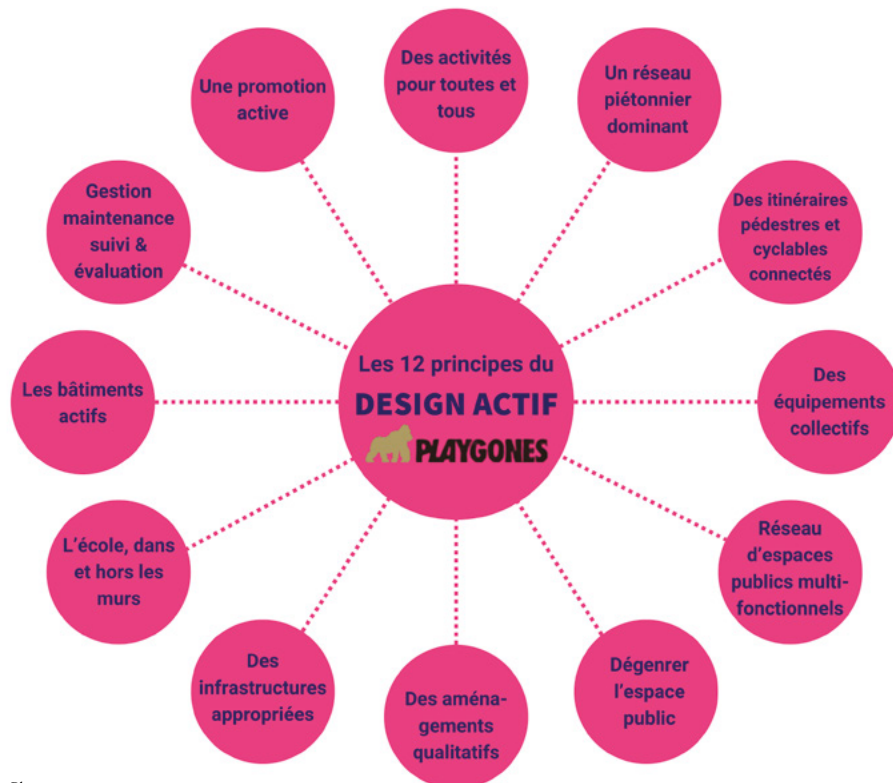
90% DES ÉLÈVES N'OCCUPENT QUE 20% DE L'ESPACE RÉCRÉATIF, ET EN MAJORITÉ DES FILLES.

L'aménagement des cours de récréation peut constituer l'une des réponses à ce double enjeu d'accès à l'activité physique et de lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons. Nicolas Lovera, dirigeant de la société Playgones, a fait du concept de design actif son cheval de bataille : « ce concept est né il y a une quinzaine d'années à New York. L'idée d'origine consiste à redynamiser la ville et remettre les gens en mouvement. C'est un concept qui lie architecture et urbanisme

pour mettre les gens en mouvement sans qu'ils s'en rendent compte vraiment, avec une logique de *nudge* qui consiste à donner envie d'être actif en utilisant un équipement, grâce à un travail sur la sécurité, la commodité ou encore l'esthétique. Sur un terrain de sport par exemple, on peut aménager des tribunes, de la fontainerie, des casiers, etc. L'idée consiste aussi à aménager des espaces qui ne sont pas forcément dédiés à l'activité physique, dans un couloir de métro, dans une gare, etc. »

Ce concept peut s'appliquer au profit des enfants grâce à la rénovation des cours

Les 12 principes du design actif



Source : Playgones

d'écoles. Quel est le premier changement à opérer ? La réponse de Nicola Lovera est limpide : « quand on travaille sur les cours d'écoles la première chose qu'on fait en général est de supprimer le terrain de football, car les filles se retrouvent cantonnées aux marges de la cour. À partir de là, on peut inventer beaucoup de choses et créer des espaces hybrides, en mixant design actif et des cours oasis en végétalisant une partie de la cour. Les effets pour les enfants sont bénéfiques. On a tout intérêt à favoriser le jeu pour toutes et tous et nourrir les liens interpersonnels dès les plus jeunes âges. Beaucoup de choses se jouent là. »

Ce levier d'action a été identifié par l'État. Un plan intitulé « 5 000 équipements Génération 2024 » pour la période 2024-2026 est mis en œuvre pour permettre la rénovation ou la construction des terrains de sport. Le montant consacré au financement de cours d'écoles actives et sportives ne représente toutefois « que » 30 millions d'euros, ce qui signifie un peu plus de 620 euros par école élémentaire. Cet investissement permettra de réaliser des expérimentations sur les territoires. Est-il suffisant pour repenser la grammaire corporelle au sein des espaces récréatifs de l'école ? Cette question de l'activité physique ne se limite pas à la cour de récréation. Elle s'applique aussi aux espaces de travail et de collaboration, pour les grands et les petits.

« L'incitation faite aux adultes de « bouger » en travaillant conduit à modifier sensiblement les pratiques (pour ceux qui peuvent se le permettre) : travailler debout, en pédalant sur un vélo d'appartement, assis sur un ballon de fitness. Rien de tel à l'école, sauf rares expérimentations. La salle de classe demeure aujourd'hui, dans sa plus grande majorité, ce qu'elle était dans les années 1960. Les espaces demeurent exigus,

les mobiliers peu confortables, le plein air inégalement accessible. Les pratiques enseignantes elles-mêmes peinent à faire place au mouvement, souvent perçu comme risqué

LES ÉLÈVES SONT ASSIS ENTRE 6 ET 8 H PAR JOUR.

de désordre, dans les apprentissages ordinaires¹⁴⁸. » Ce constat nous rappelle que les 6 à 8 heures d'enseignement quotidien sont réalisés par les élèves en posture assise.

Le concept de classe active existe pourtant bel et bien : les tutoriels de pauses actives qui peuvent être animés en musique par les élèves eux-mêmes sont à portée de clic. Le dispositif des « 30 minutes d'activité physique quotidienne » à l'école a amené plusieurs acteurs du mouvement sportif à proposer des contenus pédagogiques permettant une mise en activité des élèves, dans la cour de récréation mais aussi dans la salle de classe. Si la démarche elle-même fait débat et si l'évaluation de son efficacité nécessite une analyse sur le temps long, le dispositif a permis à des fédérations telles que la Fédération Française de Badminton de concevoir, avec des enseignants, puis de diffuser, au sein des écoles, des séances ludiques pour les élèves.

Le concept de classes flexibles, inspirées des États-Unis et du Canada, constitue également une piste de réflexion et de solutions. Il repose sur l'idée que l'aménagement de l'espace d'apprentissage doit favoriser le confort et la concentration des élèves. Il explore tout un champ de possibles en termes d'aménagement de l'espace : les salles permettent aux élèves de changer de place et de posture pendant

¹⁴⁸. Préface d'Isabelle Queval, Guillaume Dietsch, *Les jeunes et le sport, penser la société de demain*, DeBoeck Supérieur, 2024

Fédération Française de Badminton

« Quand le milieu sportif fédéral contribue aux activités physiques et sportives en milieu scolaire »

A l'heure où faire bouger les plus jeunes devient une affaire de santé publique, le mouvement sportif s'engage aux côtés des acteurs de l'éducation pour faire bouger davantage les Français, en particulier les enfants.

Le dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (30 min d'APQ) est une initiative conjointe du ministère chargé de l'éducation nationale et de PARIS 2024 pour encourager l'activité physique à l'école. Être bien dans son corps et dans sa tête est une condition indispensable pour bien apprendre : c'est là tout l'intérêt du dispositif.

LA RAQUETTE SE TRANSFORME EN CAHIER, LE VOLANT DEVIENT BOULETTE DE PAPIER : POURTANT LES JEUX MOBILISENT DES HABILITÉS NÉCESSAIRES À LA PRATIQUE DU BADMINTON.

enseignants et du personnel éducatif. Il s'agit, dans un environnement interne ou proche de l'école, de proposer des situations pratiques utilisant le matériel scolaire du quotidien, tout en intégrant des fondamentaux propres au badminton.

Un livret des 30min d'APQ Badminton est né à la rentrée 2023 avec 4 fiches pratiques pour une mise en place à l'intérieur, et 4 fiches pratiques en extérieur. Les enseignants sont libres d'ajouter des volants et des raquettes pour se rapprocher de l'activité badminton.

Chaque fiche décrit une situation et donne des astuces pour adapter ou faire évoluer l'activité. Une illustration accompagne les consignes et une vidéo de l'activité est disponible via un QR code. Toutes les situations sont accessibles aux enfants à besoins particuliers.

Les 30min d'APQ s'appuient sur l'environnement existant et sa mise en place ne nécessite pas de matériel spécifique. Le mouvement sportif peut contribuer au dispositif en proposant des activités adaptées au cadre fixé et en accompagnant son déploiement.

C'est dans cette dynamique que la Fédération Française de Badminton (FFBAD) a souhaité créer des contenus pédagogiques à destination des



Cet outil clé en main est un réel support pour la mise en place de ce nouveau dispositif par les enseignants, en témoigne le retour d'une enseignante : « cette activité a beaucoup plu aux enfants qui ont pratiqué une activité physique totalement différente de ce qu'ils ont l'habitude de faire. Ils sont restés attentifs jusqu'à la fin ».

Les élèves reprennent le goût de l'activité physique grâce à cette mise en mouvement quotidienne : les consignes sont simples, l'activité est ludique, le temps imposé est adapté.

Dans la continuité de cet outil, la FFBAD a développé 2 livrets pour accompagner les enseignants dans la mise en place de cycles badminton en EPS. Une mallette pédagogique transdisciplinaire vient compléter le dispositif global et permet d'aborder le badminton dans les autres matières (maths, français, histoire etc...).

La richesse des activités proposées pousse la FFBAD à réfléchir sur des contenus à destination des maternelles... ●

CONTACT marion.bischoff@ffbad.org



les séances, encourageant ainsi un apprentissage adapté à chacun. Cette flexibilité, que ne permettent pas les salles de classe traditionnelles, affine l'adaptation aux besoins physiologiques des élèves et favorise un environnement d'apprentissage plus dynamique.

Pour le psychologue et philosophe américain John Dewey, les élèves apprennent mieux par l'interaction sociale, et lorsqu'ils sont engagés dans des activités pratiques et qui ont un sens pour eux¹⁴⁹. Le pédagogue américain place l'école dans la continuité d'apprentissages informels constitutifs de la petite enfance. L'enfant est constamment en situation d'apprentissage parce qu'il observe et imite, mime le monde, joue. La pratique sportive s'inscrit dans la continuité de ces réflexes d'assimilation de règles, de vocabulaires et de situations. Pour John Dewey, l'école est ainsi un

microcosme « condensé » de la société dans laquelle les élèves apprennent à coopérer, à résoudre des problèmes et interagir avec les autres. Il faut investir cette réalité en utilisant autant que possible le jeu comme support de « mise en scène » et le corps comme terrain d'apprentissages.

Pour ce faire, on ne peut pas se reposer uniquement sur la motivation d'un enseignant ou d'un établissement. Si elles permettent de placer les besoins corporels des jeunes au centre de l'apprentissage, ces initiatives et innovations nécessitent un aménagement non négligeable des pratiques pédagogiques actuelles, un réel pilotage opérationnel et administratif pour passer de l'échelle des bonnes pratiques localisées à un système vertueux plus global. Une certaine organisation et des incitations à la proactivité sont nécessaires pour concrétiser le potentiel des pratiques sportives à constituer un langage commun pour les éducateurs.

149. John Dewey, *Démocratie et éducation*, Armand Colin, 2022

Le socle d'un langage commun entre éducateurs

Au-delà de leurs seules capacités, la réussite des jeunes reste étroitement liée à celle de leurs éducateurs. En engageant les personnes - éducateurs, enseignants, familles et les jeunes eux-mêmes - dans des pratiques concrètes, le sport est aussi un instrument de coopération. Alors que les éducateurs peinent parfois à dépasser leurs frontières respectives, le sport peut-il susciter de nouvelles alliances pour répondre aux besoins des jeunes et des familles ?

Les parents : premiers éducateurs sportifs ?

Les pratiques sportives sont trop peu considérées au prisme de l'intergénérationnel et de la parentalité. Le rapport aux pratiques sportives des jeunes est pourtant très lié à celui des parents. Le milieu social en est à ce titre un déterminant important. Certaines familles sont confrontées à des freins d'ordres culturels mais aussi financiers, comme en témoigne Philippe Rio, Maire de Grigny : « notre commune est une ville populaire et jeune. Les familles sont contraintes de faire des choix économiques. C'est la raison pour laquelle nous avons subventionné les licences, avec le budget de la ville et la caisse d'allocation familiale (CAF). »

Dans toutes les communes comme à Grigny, la CAF propose une aide pour accéder aux loisirs sportifs et culturels¹⁵⁰. Depuis septembre 2023, elle se monte à 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de l'inscription dans une structure sportive.

150. <https://www.caf.fr/allocationnaires/caf-de-tarn-et-garonne/offre-de-service/vie-personnelle/vous-souhaitez-proposer-des-activites-de-loisirs-votre-vois-enfants/les-aides-aux-loisirs-sportifs-et-culturels>

Se pose cependant la question du taux de recours au dispositif : les filles sont moins nombreuses que les garçons à en bénéficier et ce taux est plus faible dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que la moyenne nationale qui est de 18 %¹⁵¹. La « logistique du dernier kilomètre » est parfois la plus difficile à réaliser et il est nécessaire d'aller vers certaines familles pour favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun.

Pour les familles, l'accès à l'information sur le champ des pratiques sportives est un enjeu à part entière. Celui-ci passe par le champ numérique comme le souligne Cyril Mourin, Conseiller Sport, JOP 2024, Jeunesse et Engagement associatif du Président de la république : « Une grande réforme qui me paraît des plus souhaitables, et sur laquelle nous travaillons, concerne les aspects digitaux. On a aujourd'hui dans le sport une totale sous-optimisation des équipements dans le temps. Quand vous voulez inscrire vos enfants dans certaines activités sportives, ce n'est pas toujours facile de savoir ce qui existe autour de chez

151. Source : <https://www.senat.fr/rap/123-128-331/123-128-3313.html#:~:text=Il%20ressort%20de%20cette%20%C3%A9valuation,38%2C7%20%25%20des%20b%C3%A9n%C3%A9ficiaires.>

vous, ce qui correspond à vos tarifs, à leurs envies, à leurs compétences physiques, à leurs pathologies éventuellement, à leurs horaires de disponibilité. Le jour où on aura réussi à digitaliser de fond en comble tout cela avec des processus harmonisés sur la gestion et l'échange des datas, le sport pourra bien mieux répondre aux besoins de chacun et se développer. J'aimerais que dans le sport nous ayons ainsi sensiblement la même chose que « mon espace santé¹⁵² » qui permettrait par exemple aux parents et

« J'AIMERAIS QUE NOUS AYONS DANS LE SPORT LA MÊME CHOSE QUE « MON ESPACE SANTÉ » QUI PERMETTRAIT DE CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL L'OFFRE SPORTIVE DISPONIBLE À PROXIMITÉ. »

CYRIL MOURIN, CONSEILLER SPORT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

aux jeunes de connaître en temps réel l'offre sportive disponible à proximité. Il existe des enjeux juridiques et techniques complexes, avec une diversité d'acteurs concernés, mais le jour où cela est créé, on change la manière d'accéder à la pratique ».

Cette démarche pourrait être associée à une logique de soutien à la parentalité. Cette dimension de l'action politique et civile est occultée, en France comme ailleurs dans le monde. L'initiative anglaise *Working with parents in sports* (WWPI) est suffisamment rare pour être rapportée. Cette initiative a été fondée par Gordon Mac Leland après une vingtaine d'années d'expérience en tant

qu'enseignant et entraîneur au Royaume-Uni et en Nouvelle Zélande. Son expérience personnelle en tant que parent de deux enfants impliqués dans le sport de haut niveau l'a incité à créer une entreprise destinée à soutenir les parents dans l'accompagnement sportif et éducatif de leurs enfants. « Parents in Sport » est devenue une plateforme d'activités et de ressources pour soutenir les parents dans le développement sportif de leurs enfants en prenant en compte la dimension psychologique et émotionnelle des jeunes, un travail sur la relation entre parents et entraîneurs, etc. D'après lui, « cela commence déjà par comprendre l'importance de jouer ou pratiquer une activité physique avec ses enfants ».

Selon lui, le principal frein à l'implication des parents est une forme de culture du « laisser-faire le sport par les éducateurs et encadrants ». Pour surmonter cet obstacle, il s'agit de créer des espaces de dialogue entre eux et les parents. « On peut concevoir des grandes campagnes mais pour moi cela ne fonctionne pas vraiment. L'action doit être localisée, sur le terrain. C'est à travers de réelles discussions qu'on peut faire évoluer les mentalités. On ne peut pas dire aux parents comment ils doivent être des parents. Il s'agit de créer des moments sereins d'échange et les aider à comprendre pourquoi et comment ils peuvent aider leurs enfants et coopérer avec les autres éducateurs. »

Cette logique de coopération peut également être cultivée au sein de l'école. Les projets scolaires d'éducation par le sport peuvent constituer des espaces pour améliorer les relations entre les parents et les enseignants, les parents et l'établissement, voire



entre les parents et les élèves¹⁵³. Ils peuvent servir de prétextes pour solliciter et impliquer les parents de différentes manières : en permettant aux enseignants d'entrer en contact avec les parents pour des motifs positifs concernant leur enfant, permettre aux parents de participer à une initiative (logistique du projet, communication, collecte de fonds).

En dehors de l'école, il est à la fois possible et souhaitable de tenir compte des parents dans l'offre sportive qui est proposée. Le programme « Paris Sportive » de la ville de Paris met en lumière l'importance de la

parentalité dans ce contexte. En organisant une offre sportive adaptée facilitant la participation de l'ensemble des membres de la famille, cette initiative vise à promouvoir un mode de vie actif et sain pour tous les résidents parisiens, y compris les enfants et les jeunes.

À travers une variété d'activités sportives accessibles dans les quartiers, les parcs et les installations municipales, les parents sont incités à jouer un rôle actif dans l'encouragement et le soutien de leurs enfants dans la pratique. Des circuits de randonnée pédestre ou à vélo sont proposés pour découvrir les différents quartiers de Paris tout en faisant de l'exercice physique

152. Ce service proposé par le ministère de la Santé et l'Assurance Maladie permet aux bénéficiaires d'un régime d'assurance obligatoire, de participer à leur suivi médical et à la préservation de leur santé. C'est une façon de rendre possible un suivi tout au long de sa vie.

153. *Les cahiers techniques de l'observatoire*, « Le sport au cœur des parcours de réussite éducative », Agence pour l'éducation par le sport, 2018

ensemble. Des événements sportifs sont organisés où les familles peuvent s'affronter dans des compétitions amicales telles que des courses à pied, des tournois de jeux de société sportifs, ainsi que des cours de yoga adaptés à tous les âges. Le programme offre en parallèle des ressources et des initiatives visant à sensibiliser les parents sur l'importance du sport dans le développement physique, social et émotionnel des enfants. En collaborant étroitement avec les écoles, les clubs sportifs locaux et d'autres partenaires communautaires, « Paris Sportive » cherche à créer un environnement propice à l'engagement familial dans le sport pour renforcer les liens intergénérationnels.

La littératie physique, langage commun des éducateurs ?

Entre les murs de l'établissement, les pauses et classes actives, le *design thinking* pour les cours de récréations et espace de jeux public constituent autant de pistes pour favoriser l'activité des élèves et des jeunes. L'EPS tient un rôle clé pour développer ces pratiques. Nous avons constaté précédemment la difficulté de mettre en pratique la discipline à l'école élémentaire et la réduction progressive du nombre d'heures dans le secondaire en France. Malgré la recrudescence de son importance dans les programmes après 1981, il a aussi été souligné la difficulté d'asseoir une compréhension précise de la discipline, notamment du fait de la diversité des objectifs qui lui sont assignés.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer ce que doit être l'EPS de demain, mais de souligner qu'il existe des nombreuses réflexions abouties sur lesquelles il est possible de construire un *aggiornamento* susceptible de clarifier et renforcer son rôle fédérateur. Où faut-il placer le curseur dans la pluralité des rôles assignés à l'EPS? L'un des éléments de

réponses figure peut-être dans le concept de littératie physique.

L'International Physical Literacy Association définit la littératie physique par « la motivation, la confiance, la compétence physique, le savoir et la compréhension qu'une personne possède et qui lui permettent de valoriser et de prendre en charge son engagement envers l'activité physique pour toute sa vie¹⁵⁴. » Cette approche particulièrement encouragée au Canada, consiste à développer les compétences motrices mais aussi les connaissances nécessaires pour participer efficacement à une variété d'activités physiques et sportives. Les bienfaits éducatifs de l'activité physique n'étant pas circonscrits à la seule discipline de l'EPS, des objectifs en termes de littératie physique peuvent être assumés collectivement par une variété d'éducateurs.

Au Canada par exemple, cette approche est déclinée au sein des écoles, mais elle constitue aussi un socle commun pour mettre en place des programmes extrascolaires et déployer des coopérations à grande échelle entre écoles, organismes sportifs et de santé. Dans le contexte français, c'est sans doute surtout cette dimension transversale qui peut inspirer une manière de favoriser le décloisonnement entre les différents secteurs tout en préservant les compétences et spécificités de chacun. Cette approche fait l'objet de réflexions en France dans plusieurs milieux. Elle est même mise en œuvre par certaines organisations telles que la Fédération omnisports de l'Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphone qui compte près de 200 000 licenciés¹⁵⁵.

154. Développer la littératie physique : vers une nouvelle norme pour tous les Canadiens, 2019, <https://litteratiephysique.ca/wp-content/uploads/2020/01/De%CC%81velopper-la-littratie-physique-Vers-une-nouvelle-norme-pour-tous-les-Canadiens-December-2019.pdf>

155. Source : <https://patrickbayeux.com/actualites/lasptt-place-la-litteratie-physique-au-coeur-de-son-projet-de-developpement/>

Les composantes fondamentales de la littératie physique

La définition de la littératie physique, telle qu'adoptée par l'International Physical Literacy Association et le Consensus canadien sur la littératie physique, comprend quatre composantes interdépendantes essentielles :



Figure 6 : Composantes fondamentales de la littératie physique

Source : Développer la littératie physique : vers une nouvelle norme pour tous les Canadiens, 2019

D'autres réflexions sur l'éducation physique et sportive adoptent un prisme plus ambitieux sur l'enjeu de la citoyenneté. C'est le cas du concept « d'éducation physique de qualité¹⁵⁶ » : il tient compte des déterminants sociaux et vise à développer les capacités des jeunes à s'engager dans une démarche de citoyenneté active. En plus de son accessibilité, cette vision de

l'éducation physique et sportive signifie d'envisager l'élève dans sa globalité, en visant le développement des aspects physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux de l'individu. À l'instar d'autres innovations pédagogiques telles que Escrime et justice réparatrice (voir plus haut), elle cherche l'autonomie et la responsabilité des jeunes dans un cadre bienveillant et un environnement favorable. Elle suppose également, un encadrement professionnel formé et qualifié. Ces principes de l'éducation

156. Jean Jacques Dupaux, Tony Froissart, Jean Saint Martin, *L'éducation physique et sportive du XXIe siècle, ou les enjeux d'une EPS de qualité*, Epure, 2021

Yoga et mathématiques, partenaires bien-être et savoir

Dès le premier cours, le ton est donné. Pour rentrer, les élèves doivent se ranger par ordre de date de naissance. Afin de réussir le défi, ils doivent adopter des comportements prosociaux et évidemment engager leur corps pour se positionner dans le groupe.

Suit un atelier « tête-cœur-corps » interactif et ludique qui introduit des rituels (comme des exercices de respiration ou de relaxation avant les contrôles) mais aussi des dispositifs (comme un coin zen) pour favoriser bien-être et disponibilité pour leurs apprentissages.

En cours d'année, le corps est davantage mobilisé comme outil d'apprentissage. Si les élèves sont invités à se mettre debout, ressentir leurs appuis au sol, étirer leur colonne vertébrale ou ouvrir leur cage thoracique c'est pour se mettre dans une bonne posture, une posture favorable à la confiance en soi.

Les élèves de ces classes sont plus apaisés, plus souriants lorsqu'ils viennent en cours. Lorsque leur cœur et leur corps sont pris en compte, ils incarnent et comprennent davantage tout en prenant plaisir à apprendre. Ils développent aussi des compétences émotionnelles désormais incontournables. Les émotions et le stress sont entre autres des réactions physiologiques à des stimuli extérieurs. En aidant les élèves à prendre possession de leurs corps, on leur donne des outils pour les aider

« ON N'APPREND, ON NE
DÉCOUVRE QUE CE
QUE LE CORPS SAIT IMITER »

MICHEL SERRES DANS « MES PROFS DE GYM
M'ONT APPRIS À PENSER »

à les réguler, dont on sait qu'une mauvaise gestion a des impacts considérables sur les apprentissages.

Ses cours de mathématiques donnent sa place au corps pour rendre les élèves acteurs, favoriser les apprentissages, développer les compétences psychosociales et tendre vers un climat de classe apaisé.

Ces techniques rapides sont d'excellentes pauses attentionnelles pleinement intégrées à la transmission des savoirs. Elles jouent un rôle positif dans le climat scolaire. L'exemple proposé ici est décliné aux mathématiques, mais il est possible de le retrouver dans d'autres matières et pour d'autres niveaux... C'est en tout cas ce que propose l'association Recherche pour le Yoga dans l'Éducation, une association ayant un double agrément de l'Éducation Nationale, qui forme depuis plus de 40 ans des enseignants aux techniques de yoga et de relaxation dans l'éducation. ●



CONTACT Caroline Mathias-Guyader,
professeur de mathématiques en collège
caroline.mathias@ac-lyon.fr
<https://aufildesmaths.fr/>

Le sport pour apprendre les langues étrangères, Planet Citizens

La maîtrise de l'anglais est un marqueur d'inégalité. Elle nécessite l'accès à un capital culturel, social et financier pour offrir aux élèves des temps en immersion linguistique. Malgré les 1h30 hebdomadaires de langues inscrites au programme d'élémentaire de l'Éducation nationale, les professeurs des écoles manquent de temps et de formations pour assurer un enseignement de qualité. Ce problème retombe sur les élèves et il apparaît aggravé dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+). Par la suite, ce sont les blocages psychologiques qu'il faut lever.

Professeur d'anglais vacataire dans un lycée de La Courneuve en 2016-17, Arthur Vincent a constaté la nécessité d'une méthode d'apprentissage des langues qui soit ludique, motivante et dynamique. L'attribution des JOP 2024 à Paris et à la Seine-Saint-Denis en 2017 a été le déclencheur de la création de l'association. La préparation de l'accueil du monde entier dans ces territoires est une occasion unique de valoriser et d'améliorer les compétences linguistiques des jeunes, mais également d'éveiller à la citoyenneté européenne et mondiale ainsi qu'à la mobilité internationale.

Les élèves ont donc entre 18 et 30 ans et sont recrutés, hébergés, formés et accompagnés au cours de missions de 6 mois, dans les écoles et dans les clubs sous statut de Service Civique. Ils appliquent une méthode pédagogique, l'Éducation physique et linguistique (EPL), développée par Planet Citizens qui permet de combiner sur une même séance l'activité physique et l'apprentissage des langues.

L'immersion linguistique est assurée par une co-animation de la séance par un duo de volontaires européens et le professeur. Les professeurs avec lesquels Planet Citizens collabore ont à leur disposition les plans de séance, ainsi que des flashs-cards et des affiches leur permettant de réinvestir en classe les notions abordées pendant la séance d'EPS.

Les jeunes apprennent les nombres, les couleurs, les parties du corps, les présentations, les verbes d'action, les directions. En parallèle, ils s'amuse et prennent confiance en leur capacité à interagir en anglais.

En agissant directement sur la formation des professeurs des écoles, l'association cherche à lever les blocages liés à l'enseignement des langues et à donner de nouveaux outils aux professeurs des écoles tout en permettant à davantage d'élèves de bénéficier des avantages de cette méthode! ●

CONTACT arthur.vincent@planetcitizens.fr

physique de qualité mènent à une éducation à la citoyenneté dans une perspective d'émancipation : « à présent, l'ambition (de l'EPS) est plus large et une réflexion est menée sur la manière de former des citoyens vigilants susceptibles de peser sur la vie sociale et imaginer un avenir sociétal ¹⁵⁷ ».

L'activité corporelle, un outil transdisciplinaire

En dehors de l'EPS, l'activité corporelle peut aussi être un support d'apprentissage comme le souligne Caroline Mathias-Guyader, professeur de mathé-

LE CORPS EST UN SUPPORT D'APPRENTISSAGE POUR D'AUTRES DISCIPLINES QUE L'EPS.

matiques : « la place du corps dans les apprentissages est incontournable, je ne les conçois pas sans. Mon objectif en tant que prof de maths n'est pas de les rendre compétents, je ne veux pas qu'ils soient champions. Mon objectif est qu'ils aiment les mathématiques. Il ne s'agit pas de prendre en compte que la tête, mais aussi tout le corps et le cœur. Je passe beaucoup par les jeux, je veux qu'ils prennent du plaisir à faire des maths et y donnent du sens. En passant par-là, ils vont progressivement voir des résultats, soit avec moi, soit plus tard. »

L'approche de Caroline Mathias-Guyader a été progressive. « Avant d'introduire le yoga dans mon enseignement, j'ai progressivement intégré le corps dans les démarches d'apprentissage. Par exemple, pour

¹⁵⁷. Ibid.

apprendre les angles, on peut passer par l'écrit pour définir ce qu'est un angle aigu, un angle droit, mais on peut aussi mettre les élèves en action et utiliser une dimension ludique en demandant aux élèves de mimer ou former l'angle avec le corps. On bougeait dans la salle, on mimait les notions mathématiques, etc. Ou par exemple, le fait de travailler à encadrer un nombre par deux nombres, et classer dans l'ordre croissant, je prends des volontaires, et avec leur corps, ils devaient symboliser cela. Pour la médiatrice d'un segment, je prenais 2 élèves et je demandais à un 3^e de se mettre à égale distance de ceux-là. Le premier c'était facile, il se mettait entre les deux au milieu, mais il y a une infinité de bonnes réponses, alors je demandais à l'élève de se mettre à égale distance des 2 premiers, et ainsi de suite. Les élèves sont en général très volontaires... et ils comprennent mieux. J'ai remarqué qu'après avoir utilisé cela, les élèves ont des meilleurs

résultats que lorsque j'avais une approche très scolaire. » À la suite de cette première expérience « physique » d'enseignement, Caroline Mathias-Guyader a investi le champ du yoga.

Les mathématiques ne sont pas les seuls apprentissages que l'on peut aborder par l'expression et l'activité corporelle. Les langues étrangères, par exemple, peuvent aussi être investies par cette dimension. Le projet mené par Planète Citizen démontre qu'un cadre ludique et actif peut être mis en place pour renforcer les compétences des élèves par ces biais. Cette initiative est née de l'envie d'apporter aux élèves d'écoles élémentaires des opportunités d'interagir avec des jeunes européens anglophones qui appliquent une méthode pédagogique intitulée l'Éducation physique et linguistique (EPL). Celle-ci vise à combiner l'activité physique et l'apprentissage des langues.

Modèle de la posture « idéale » de « l'éducateur par le sport »



La variété des contenus pédagogiques de la discipline permet ainsi une mise en situation pratique, en va-et-vient entre la classe et les autres espaces, de notions communes avec d'autres matières : les liens existent notamment avec le français, les mathématiques, l'enseignement moral et civique, les sciences de la vie. Il ne s'agit pas de « dénaturer » l'EPS ni de pénaliser un temps de pratique, mais à l'inverse, de réaliser certains apprentissages de l'EPS dans d'autres matières. À ce titre, on pourrait imaginer des moyens de sensibiliser l'ensemble des enseignants aux possibilités qu'offre l'EPS dans leur cours.

Des outils pédagogiques transférables à d'autres domaines éducatifs ?

L'éducation par les pratiques sportives enrichit les réflexions autour de la relation pédagogique entre l'éducateur et l'élève, le jeune, le joueur. Au-delà des pratiques en tant que tel, les éducateurs sportifs peuvent élaborer des pratiques parfois transposables dans d'autres disciplines ou d'autres champs

éducatifs. À ce titre, les travaux de Fred Coalter qui portent sur « le sport pour le développement de la paix » de déterminer les ingrédients propices à un climat social et un cadre favorable à leur épanouissement et aux ¹⁵⁸ :

Ce modèle de la posture « idéale » de « l'éducateur par le sport » (figure ci-dessus) n'est-il valable que dans le secteur du sport et développement ? Dans ses travaux, Thérèse Perez-Roux indique qu'elle trouve un certain écho avec l'enseignement de l'EPS dans le second degré. Ses études soulignent que les professeurs d'EPS décrivent avant tout leur rôle comme celui d'un « éducateur », d'un « animateur » et d'un « accompagnateur », ce qui amène, au moins en théorie, à porter une attention singulière à la relation à l'élève. Celui-ci est d'ailleurs présenté comme la principale source de motivation dans l'exercice de leur métier¹⁵⁹.

158. Fred Coalter, Marc Theeboom & Jasper Truijens, Developing a programme theory for sport and employability programmes for NEETs, *International Journal of Sport Policy and Politics*, 2020

159. Thérèse Roux Perez, *op. cit.* <https://www.cairn.info/revue-staps-2004-1-page-75.htm>

Les travaux de David Kirk

Les travaux de David Kirk sur l'histoire des cursus pédagogique, éducation physique et sportive à l'université de Strathclyde, Glasgow Ecosse. Extrait de l'essai « Le sport des solutions, voyage en terre des possibles » éditions Rue de l'échiquier, 2023.

Tout au long de son parcours professionnel, David Kirk s'est intéressé à l'histoire des cursus et des innovations pédagogiques dans le champ du sport. C'est un observateur attentif et privilégié des pratiques des éducateurs, entraîneurs et enseignants qu'il côtoie. « Au cours de ma vie, j'ai été témoin de très mauvaises manières d'enseigner le sport, que ce soit dans mon club de rugby ou ailleurs. Je vois encore aujourd'hui des encadrants laisser des capitaines composer librement leur équipe sans se préoccuper des sentiments qu'éprouveront les derniers choisis, ou des entraîneurs ou enseignants qui exposent les erreurs ou lacunes d'un individu en présence du groupe. Il s'agit là d'humiliations qui peuvent laisser des traces. Les encadrants peuvent quelquefois substituer leur expérience du sport à celles des enfants et oublier de prendre en compte leurs besoins. Les meilleurs encadrants font tout l'inverse. »

Ses recherches ont justement amené David à s'intéresser aux méthodes qui fonctionnent et permettent d'amplifier le potentiel éducatif du sport. En témoigne son expérience aux côtés de Don Hellison : « Don était un incroyable innovateur en matière d'éducation par le sport. Il a commencé à Portland, dans l'Oregon, dans les années 1970, puis il a poursuivi son action à Chicago. C'est là que j'ai pu le rencontrer au début des années 1990. Il m'a fait visiter les endroits où il travaillait, des quartiers vraiment effrayants, le genre d'endroits où personne n'a envie de mettre les pieds. Ils avaient même des gardes armés à l'entrée de l'école ! Je n'avais jamais vu ça. C'est pourtant dans ce genre d'endroits que Don choisissait de créer ses programmes périscolaires. Il réfléchissait en permanence aux manières d'aider les jeunes en difficulté et d'empêcher leur déscolarisation. Son esprit naviguait en permanence entre la théorie et la pratique. Il avait identifié trois types de raisons aux problématiques que rencontraient ces jeunes : les causes immédiates, profondes et intermédiaires. Sa philosophie consistait à agir sur ces dernières, avec l'idée de remporter chaque jour de « petites victoires ». Au fil des échecs et des réussites, grâce à un travail méticuleux, Don a établi une échelle pédagogique structurée autour de cinq niveaux de responsabilité. Au sein



de ce système, l'objectif est de faire progresser chaque jeune, pas à pas. Selon cette approche, un participant du programme est au premier échelon lorsqu'il démontre une absence totale de respect de soi et des autres. À ce stade, vivre au sein d'un collectif est pour lui quelque chose d'abscons. Le niveau suivant est franchi lorsque l'individu refuse de s'impliquer dans l'activité proposée, mais n'empêche pas les autres de le faire. L'un des objectifs pour l'encadrant est alors de faire comprendre aux jeunes que la violence n'est pas la solution à un désaccord. C'est l'apprentissage de la maîtrise de soi. Le niveau suivant débute lorsque les jeunes démontrent suffisamment de motivation pour s'investir dans l'activité sportive et accepter les consignes de l'enseignant. L'étape d'après est celle de l'autogestion. Les participants apprennent à pratiquer une activité en autonomie. Ils parviennent à fixer leurs propres objectifs et peuvent les atteindre sans aide. Cela s'illustre par des choses simples, comme faire du renforcement musculaire seul et réaliser des tâches répétitives. L'entrée dans le niveau d'après, celui que Don nomme "la bienveillance", signifie que les jeunes peuvent aider les autres. Il s'agit pour eux d'avoir conscience que la séance d'activité physique est une expérience positive pour tous. Le cinquième et dernier palier est le plus difficile à atteindre : étendre la bienveillance à la vie de tous les jours, en dehors du centre sportif. »

La progression des jeunes sur cette échelle n'est pas automatique. Don faisait en sorte de les aider à s'approprier ce modèle de responsabilisation. « Il était très

« IL Y A DES CIRCONSTANCES QUE L'ON NE PEUT PAS CRÉER DANS UNE SALLE DE CLASSE. »

explicité sur le sujet en affichant, par exemple, une description de chaque étape aux murs du gymnase. Chacun devait autoévaluer son comportement de la manière la plus honnête possible. »

Dans cette méthode, la nature des activités sportives est conçue en fonction de leur contribution aux compétences psychosociales des jeunes. Des temps d'échanges, de débats, d'auto-réflexion sont intégrés à l'activité physique. Don s'attachait également à créer des relations authentiques avec les personnes qu'il encadrait. Cela impliquait d'assumer ses propres vulnérabilités et de trouver le juste équilibre entre exigence et bienveillance. « L'influence de Don auprès des jeunes était immense. Beaucoup d'entre eux, une fois adultes, revenaient au gymnase, simplement pour rester en contact avec lui. D'autres le croisaient parfois dans la rue ou dans un stade, de longues années après : ils lui sautaient régulièrement au cou pour le remercier d'avoir changé leur vie. »

Extrait d'un entretien réalisé

David Kirk est devenu un spécialiste des « pédagogies de l'affect », une catégorie dans laquelle figurent les méthodes de Don Hellison et sur laquelle il a concentré ses recherches. Il a étudié d'autres approches qui ont également fait la preuve de leur efficacité. C'est le cas de la méthodologie par le « développement



positif des jeunes » (DPJ) qui s'est justement inspirée des projets menés par Don Hellison. Cette pédagogie est fondée sur le principe selon lequel chaque enfant dispose d'un potentiel de changement positif. L'individu est une ressource à développer plutôt qu'un problème à résoudre.

« Les chercheurs Barrie Gordon, Jenn M. Jacobs et Paul M. Wright ont étudié les apprentissages des compétences sociales et émotionnelles de quatorze collégiens décrocheurs ayant pris part à un programme périscolaire appelé "club de leadership". Les élèves, invités à participer à ce programme étaient sélectionnés, car ils avaient peu de chance d'obtenir leur diplôme, n'étaient pas intégrés dans un groupe d'amis stable et vivaient des situations familiales stressantes. Sur la base du volontariat, ces adolescents étaient encadrés par des éducateurs pendant deux ans, deux fois par semaine, durant 75 minutes. Les chercheurs ont examiné dans quelle mesure l'acquisition d'aptitudes sociale et émotionnelle pouvait être attribuée spécifiquement à la méthode pédagogique proposée. Leur étude a montré que les élèves ayant participé régulièrement aux activités avaient développé une meilleure conscience de soi et d'autrui. Leurs compétences relationnelles et leur capacité de prise de décision s'étaient également améliorées. Bien que ce ne soit pas l'objet de l'étude, ils ont également observé un transfert des apprentissages issus du programme sur le comportement d'autres élèves au sein de l'établissement. »

Dans ses travaux, il met en lumière la minutie avec laquelle des éducateurs mènent à bien leur mission et l'importance d'adopter une « éthique de la bienveillance ». Il souligne aussi la valeur ajoutée du sport en tant que support pédagogique. « Il y a quelque chose qui se passe lorsque les corps sont en mouvement. Il y a des choses qu'on ne peut pas faire derrière un bureau. Il y a des circonstances que l'on ne peut pas créer dans une salle de classe. Et le sport, quand il est bien transmis, peut être tellement amusant! » ●

Développer une culture commune chez les éducateurs

Un levier stratégique pour renforcer la place des pratiques sportives et leurs différentes dimensions éducatives réside dans la formation des professionnels de l'éducation. La dégradation de la formation en EPS des professeurs des écoles est symptomatique sur ce point. L'inversion de cette tendance n'est pas un processus aisé, comme le souligne Cyril Mourin : « changer la formation initiale est un travail qu'on a engagé mais qui prend beaucoup de temps, à la fois parce qu'il faut convaincre, mais aussi parce qu'il faut appliquer les décisions au travers des circulaires, des programmes de formation et des contenus pédagogiques. » Cela signifierait que l'on est prêt, en France, à considérer l'EPS sur le même plan que le français et les mathématiques, y compris au niveau du travail d'inspection.

L'enjeu de la formation est un levier d'action transversal qui dépasse le périmètre de l'école élémentaire. Le développement des complémentarités entre les secteurs du sport fédéral,

LA COMPLÉMENTARITÉ DES ÉDUCATEURS VA DE PAIR AVEC LA CONNAISSANCE DE L'AUTRE.

scolaire et le tiers secteur de l'éducation par le sport est tributaire d'une meilleure compréhension mutuelle. Il ne peut y avoir de fertilisation croisée et projets collectifs si les éducateurs dans le domaine des pratiques sportives n'ont pas davantage de connaissances des enjeux, cultures et méthodes qui structurent chaque périmètre.

Au sein de la formation aux Sciences et techniques des activités physiques et sportives

(STAPS), la formation par excellence des éducateurs sportifs, il est nécessaire de permettre aux étudiants de réaliser davantage de stages au sein d'associations dans le domaine du socio-sport, dans des clubs sportifs et dans les écoles élémentaires. De la même manière, les diplômés tels que le brevet professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) devraient sensibiliser davantage à la diversité des pratiques et contraintes mais aussi intégrer de nouveaux modules d'approches socio-sportives ou innovantes.

La formation finlandaise

Sarah Pochon, Maître de conférences aux STAPS de Liévin, ouvre des pistes de réflexions à travers son analyse du modèle finlandais : « l'une des différences entre la France et la Finlande que j'ai pu observer lors de mes recherches est liée à la philosophie de l'éducation et de la formation. L'enjeu pour les formateurs en Finlande, consiste avant tout à accompagner les enseignants à devenir le professionnel et la personne qu'ils aspirent à devenir. Ils sont très portés sur le développement des étudiants, à la fois sur les plans professionnel et individuel. L'enseignement est aussi conçu pour leur permettre de connaître et naviguer entre les différentes approches pédagogiques. Ils sont très tournés vers les aspects psychologiques, presque philosophiques en réalité. Ils travaillent beaucoup la réflexivité professionnelle, ils ont un carnet d'apprentissage ou ils notent, tous les jours, ce qu'ils ont proposé, ce qu'ils ont ressenti lorsqu'ils sont intervenus auprès d'élèves. »

D'après Sarah Pochon, c'est aussi l'approche didactique de l'EPS qui est différente. « Les étudiants finnois apprennent à s'appuyer très librement sur une activité ; ils partent



d'une pratique sportive mais ils ne l'enseignent pas forcément telle qu'elle existe dans la société finlandaise. Un exemple : lors d'un cours que j'ai pu observer, les formateurs ont donné aux étudiants un ballon et quelques cerceaux. L'exercice consistait à créer une nouvelle pratique à partir du matériel en fonction de certains objectifs pédagogiques. En France, on aménage aussi les activités sur un plan didactique et il existe une forme de créativité, mais on est moins sur cette idée de créer complètement une pratique physique en fonction des besoins éducatifs des élèves. »

Le contexte finlandais est évidemment différent du nôtre. Il n'existe qu'une faculté pour enseigner les STAPS et pour devenir enseignant d'EPS, les étudiants doivent candidater directement auprès des établissements scolaires et non passer un concours national comme en France (Capeps ou agrégation). Cette philosophie possède néanmoins le mérite d'inspirer une réflexion collective sur la pensée et l'articulation des formations des éducateurs.

Celle-ci amène à s'engager également sans doute dans un processus de simplification et de renforcement des différents dispositifs de formation, à la fois pour nourrir une logique de culture commune, mais aussi, tout simplement, pour qu'il y ait plus d'éducation dans les pratiques sportives et davantage de pratiques sportives dans l'éducation. Cette introspection pourrait aussi constituer un préalable à une meilleure considération des métiers, souvent précaires, de l'animation. La grande majorité des animateurs officient en effet à temps partiel et souffrent d'un manque de reconnaissance de leurs pairs (enseignants, professeurs des écoles, directeurs d'établissement...). Renforcer leurs compétences et leur rôle est un moyen de consolider l'accompagnement éducatif des jeunes. Cela pourrait également mener à davantage de complémentarité et de coopération avec les établissements scolaires.

Les professionnels de l'animation du champ périscolaire sont également concernés par ces enjeux de formation et bénéficieraient de la construction d'une culture commune autour des pratiques sportives. À ce titre, ne serait-il pas opportun d'expérimenter un modèle similaire à celui qui est mis en place par l'association *School of Hard Knocks* au Cap en Afrique du Sud ? Inclure une logique d'animation et de co-éducation au sein des établissements répond à un réel besoin, et permettrait d'exprimer un soutien réel autant pour les enseignants que pour les élèves, et de bénéficier d'espaces d'expression.

Cette transversalité peut aussi se concrétiser par des organisations qui jouent un rôle de pont entre le dispositif scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Il s'agit, pour cela, d'être capable comme l'association Rebonds ! de comprendre les enjeux de chacun et à inscrire son action dans une logique de complémentarité.

Pépité School of Hard Knocks Cultiver la santé mentale pour améliorer l'éducation dans des lycées du Cap

Le décrochage scolaire en Afrique du Sud constitue une problématique majeure. Près de 40 % des élèves d'une cohorte quittent leur scolarité avant la fin du lycée. Moins de la moitié d'entre eux obtiennent un diplôme. L'une des caractéristiques des difficultés scolaires est la prégnance, en particulier dans les territoires les plus précaires des townships, d'une violence endémique.

Fondé à Liverpool au Royaume-Uni, School of Hard Knocks (SOHK) est une organisation internationale à but non lucratif qui intervient aussi en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud. Son ambition est d'utiliser le sport comme levier d'éducation auprès des publics qui ont le plus besoin de soutien. Le principal programme développé par SOHK au Cap aujourd'hui concerne près de 600 lycéens répartis dans une dizaine d'établissements. Et l'équipe d'éducateurs de SOHK anime chaque semaine, et tout au long de l'année scolaire, une séance sportive à destination de la cohorte des grades 9, équivalent en France de la première.

L'objectif de SOHK est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences émotionnelles et sociales leur permettant de réguler leurs émotions et construire des relations positives avec leur entourage. Chaque session est encadrée par 4 éducateurs et débute par des interactions informelles pour créer un lien plus personnel avec les jeunes. Cette entrée en relation est aussi une manière de jauger le climat de classe du jour pour, si nécessaire, adapter le contenu de la séance, et identifier les élèves en retrait.

**AU-DELÀ DES APPRENTISSAGES,
CE SONT LES MOMENTS
D'ÉCHANGE INDIVIDUALISÉ,
LES « THÉRAPIES DE BORD DE
TERRAIN » QUI PERMETTENT AUX
JEUNES DE NE PAS DÉCROCHER
SCOLAIREMENT.**

Au-delà des apprentissages, chaque séance permet aux éducateurs d'avoir des échanges individualisés avec des élèves qui traversent des difficultés, des « pitch side therapy » soit « thérapie de bord de terrain ». Il ne s'agit pas de remplacer un suivi psychologique à part entière mais d'offrir une écoute bienveillante, suggérer des solutions possibles et assurer parfois une orientation vers des dispositifs spécialisés. Un accompagnement psychologique est aussi proposé aux éducateurs...



Le corps enseignant des élèves pris en charge par SOHK observe au fil de l'année scolaire une amélioration sur les notes, l'attitude en classe, la relation avec l'enseignant, l'intelligence émotionnelle et la participation en cours¹⁶⁰. En 2023, à la question « qu'avez-vous appris avec SOHK cette année, 97 % des élèves répondent « comment avoir de meilleures relations avec les autres ». Pour plus de 8 jeunes sur 10, c'est le fait de mieux se connaître ou encore savoir se fixer un objectif. ●

160. Source Rapport d'activité SOHK 2023, <https://www.paperturn-view.com/?pid=ODc8777231&p=11>

CONTACT Lana Rolfe, lana@schoolofhardknocks.co.za
<https://www.schoolofhardknocks.co.za/>

SOHK
SCHOOL OF HARD KNOCKS

Le rugby au service de l'éducation, Rebonds!

Le projet Insertion Rugby (Toulouse 2004) de Rebonds! est un projet socio-sportif qui illustre une dimension éducative du sport et la notion de continuité éducative. Il a été pensé et construit avec l'idée de devenir un acteur local durable à l'échelle des territoires d'implantation.

Cet ancrage local est construit autour de l'école, espace institutionnel légitime qui garantit un cadre éducatif. Ses professionnels sont des relais essentiels dans la visée d'une continuité éducative.

Le rugby n'est pas une finalité mais un outil éducatif. C'est une activité support qu'on s'autorise à déconstruire et à reconstruire pour atteindre des objectifs éducatifs sur mesure. Alors elle permet des apprentissages en acte, en s'appuyant sur les notions de jeu et de compétition comportementale régie par des règles sacralisées comme la sécurité.

**75 % DES JEUNES
CONSIDÈRENT QUE REBOND !
LEUR A PERMIS DE FAIRE
DES CHOSES DONT ILS NE
SE SENTAIENT PAS CAPABLES.**

Ainsi, la victoire relève autant de la performance sportive que de la performance comportementale des élèves. Des points de fair-play et de coopération sont attribués aux équipes à l'issue de chaque match, faisant l'objet d'une auto-évaluation des élèves confirmée par l'éducateur socio-sportif, et constituant ainsi un espace de médiation.

Un diagnostic est d'abord réalisé avec l'enseignant pour coconstruire un projet et des objectifs éducatifs adaptés au groupe classe (mixité filles-garçons, respect des règles, maîtrise des comportements violents...). Et lors de la coanimation, l'éducateur socio-sportif adapte ses pratiques pédagogiques aux spécificités des élèves rencontrés. Cela suppose une connaissance fine des spécificités des publics. La démarche adoptée n'est pas la même pour des publics relevant du médico-social que pour des publics relevant de l'éducation prioritaire.

L'issue d'un cycle collectif permet de passer d'une logique d'éducation collective à une démarche d'éducation individuelle pour aussi permettre un accompagnement social individualisé du jeune et de sa famille. Cet accompagnement est d'ailleurs réalisé par Rebonds!, en complément aux réponses du droit commun.

Rebonds! intervient également dans les temps périscolaires et extrascolaires qui permettent un regard complémentaire sur les jeunes. Des temps extrascolaires



spécifiquement créés (stages, séjours, chantiers d'insertion) constituent également des temps éducatifs renforcés sur une semaine.

L'atteinte d'objectifs éducatifs par le sport et l'inscription dans une continuité éducative sont possibles précisément parce que les éducateurs socio-éducatifs maîtrisent les différents contextes et leurs spécificités auxquelles ils s'adaptent. Ils doivent « parler la langue » de l'école, du CLAE, de la réussite éducative, du médico-social, des clubs... La réussite des collaborations éducatives réside dans la capacité à comprendre les enjeux de chaque contexte (scolaire notamment) et à inscrire son action en complémentarité. ●

CONTACT Sanoussi Diarra, Délégué au développement,
developpement@asso-rebonds.com



Susciter l'envie d'agir et les expériences partagées

C'est à échelle locale que l'on doit susciter les initiatives accessibles au plus grand nombre. En témoigne celle décrite par Fabienne Affilié, Professeur des Écoles Maître Formateur (PEMF) et directrice de l'école maternelle Henri Bergson à Nantes : « depuis 6 ans, nous mettons en place une activité de randonnée. L'impulsion a été donnée de manière collective à partir d'un constat multiple : les besoins d'apprentissage des élèves, la nécessité de leur permettre de sortir à l'extérieur, au-delà de leur quartier, de développer le goût de l'effort et trouver des solutions au phénomène de sédentarité. L'activité de randonnée est apparue comme une option intéressante, car elle permettait aussi de sortir les élèves de leur quartier. L'école est en Réseau d'éducation prioritaire (REP), c'est un territoire qui est assez refermé. »

Dès le début, le projet se veut interdisciplinaire. Il s'agit d'activité physique mais aussi de connaissance de l'environnement, de la végétation ou encore l'appréhension de l'espace de manière géographique. « Nous avons commencé avec la grande section. Cela fonctionnait très bien et nous avons

augmenté les distances. On a décliné l'activité pour la moyenne section et la petite section et depuis l'année dernière, aux tout-petits ». Dans le cadre de cette initiative, Fabienne Affilié a été témoin de parents qui n'estimaient pas capables leurs enfants de randonner... notamment parce qu'eux-mêmes ne marchaient pas autant. « Finalement, les parents sont devenus les accompagnants et se sont mis aussi à la randonnée ! » Cette expérience rappelle que le soutien à la parentalité, autant que l'importance de constituer une communauté éducative autour de l'enfant, ici au travers des pratiques sportives, est un enjeu clé qui reste bien trop peu investi aujourd'hui.

Quelle que soit la pratique sportive, elle n'est pas une baguette magique pour concrétiser tous les apprentissages. Leurs potentialités méritent néanmoins d'être cultivées pour créer davantage de liens entre les éducateurs. Ces potentialités peuvent aussi être synonymes de laboratoire pour travailler à la fois sur la « socialisation des corps » et l'« incorporation du social »¹⁶¹ au service d'une nouvelle forme du corps social. ●

161. Stéphan Mierzejewski, Lucie Mougnot et Thérèse Perez-Roux, « Des éducateurs « hors-pairs », place et rôle des enseignants en EPS dans le système d'enseignement », *Les cahiers du Cefree*, 2023

Patricia Chéreau, ancienne championne du monde de karatéka, enseignante en EPS dans un lycée agricole

En sortant de la salle de classe, l'élève s'exprime différemment, faisant de l'EPS un terrain d'observation original pour l'enseignement. Les enseignants d'EPS disent d'ailleurs plus souvent qu'ils « participent à l'éducation » des élèves plutôt qu'à « l'enseignement d'une discipline »¹⁶². La pratique sportive peut ainsi être mobilisée comme outil formidable tant pour les jeunes que pour les éducateurs. Extrait de la rencontre avec Patricia Chéreau...

Vous êtes enseignante d'éducation physique et sportive en lycée agricole. Une première question, pourquoi avoir choisi l'enseignement agricole plutôt que technologique, professionnel ou général ?

J'y suis tombée par hasard, je ne l'explique pas trop. J'ai un bac+5 en STAPS puis j'ai fait une école de commerce... Ce n'était pas le même concours (le C.A.P.E.S.A.), mais c'est celui que j'ai passé. Je n'ai pas vraiment choisi, mais en tout cas, j'ai fait le choix d'y rester.

Il y a plus de liberté pédagogique dans l'enseignement même si on suit le même programme. Notamment au travers de projets pluridisciplinaires. Il existe un réseau propre à l'enseignement agricole, le RESEDA (réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent). Ça regroupe tous les acteurs éducatifs de l'enseignement agricole préoccupés par l'éducation pour la santé. Ce réseau peut notamment soutenir dans la réalisation de projets interdisciplinaires!

J'aime le fait de prendre l'élève dans sa globalité et le fait de pouvoir mener ce type de projets va complètement dans ce sens. En 2014 ou 2015, on a monté un projet avec tout le corps enseignant d'une classe, pour créer un climat de confiance dès le début de l'année scolaire.

162. Mierzejewski et al. (2023), La pédagogie dans le corps? Éducation et socialisation, 70.



C'étaient des élèves en difficulté scolaire, ce n'étaient pas des grands sportifs. Pour pouvoir fournir un effort dans la durée et qu'ils restent tous ensemble, il fallait créer un projet pour tous. Alors on est parti sur une randonnée en marche nordique, une boucle de 15 km, avec une séance de karaté dans un dojo (qui portait mon nom!) et une descente de la Loire en canoë pour découvrir la faune et la flore locale.

Les effets se sont fait ressentir immédiatement et toute l'année. Le gros point positif dans ce projet c'était que toute l'équipe pédagogique était présente à au moins un temps de ce projet (lors du barbecue le soir, lors des activités...). Il y a une relation de confiance, de proximité entre les élèves et les enseignants qui s'est créée. Et puis ça a été valorisé ensuite, médiatiquement, auprès des parents, et même professionnellement (dans leur recherche de stage...)!

On dit souvent que l'EPS est un terrain privilégié d'observation des élèves, pour mieux les connaître, leur personnalité... Qu'en pensez-vous ?

L'EPS est un outil formidable pour connaître l'élève différemment. Le contenu que l'on transmet est un outil, l'objectif principal est l'éducation. C'est là où on est différent des autres professeurs je pense, on a des moments privilégiés avec les élèves où ils sont dans des contextes et situations différentes.

Ce qui m'intéresse c'est la partie éducative, le sport reste un outil et la performance n'est pas ce qui est le plus important: ce sont l'effort et la progression qui sont importants. Il faut qu'on trouve les ficelles, les activités pour permettre aux élèves de s'exprimer. L'expression est corporelle, mais pas que.

Ils sont notés sur leur corps en mouvement d'une certaine façon finalement. Il y a des barrières qui sautent, c'est intimidant pour eux. Mais ça peut aussi permettre aux élèves de parler plus facilement, avant ou après. Ils sont plus aptes à se livrer.

Est-ce que le sport permet aux enfants de mieux se connaître ? de mieux connaître leur corps ?

C'est clair! Je disais que c'était un formidable outil pour nous permettre de mieux les connaître mais c'est évidemment un outil pour qu'ils apprennent à se connaître eux-mêmes. Avec le corps tu vas vivre les choses, tu vas les sentir. En mouvement, il y a plein de choses conscientes et inconscientes qui se passent. Le fait d'être seul ou en groupe, tu ressens, tu joues des rôles différents aussi. Tout cela agit sur la construction de soi. C'est comme une microsociété les cours d'EPS finalement!

En tant que professeur d'EPS, on peut faire des feedbacks beaucoup plus réguliers, beaucoup plus facilement. On a beaucoup d'interactions avec eux, et des interactions qui sont plus spontanées que ce que peuvent avoir les autres enseignants. On les invite à mieux se connaître en cherchant à les faire progresser, à accepter l'échec, à leur laisser la possibilité d'essayer ou de recommencer.

Ils sont à un âge où le rapport aux autres, le regard de l'autre est très prégnant. Dans leurs relations avec leurs pairs, comment vous gérez ces difficultés qui existent ?

J'ai le cas d'une élève qui a des soucis de coordination, et dans un cours de danse, déjà elle a osé. Et rien que sur ça, il faut la valoriser. Elle a proposé quelque chose, dans l'exercice d'imitation, en miroir, et les autres étaient d'abord moqueurs avant d'être curieux. Il faut être dans la pédagogie, dans la patience.

Et puis dans certaines pratiques sportives, c'est la différence, la mixité du collectif qui fait la force du groupe, alors on s'appuie sur ça pour qu'ils s'éloignent de la perception de leur propre corps comme faiblesse mais comme un des maillons d'une chaîne.

La mixité d'un groupe rend difficile le rapport à son corps en tant qu'individu. Alors en tant qu'enseignant, on cherche à leur faire prendre confiance en eux, à se mouvoir devant les autres. On cherche à ce qu'ils se concentrent sur eux-mêmes plutôt que sur les autres, mais c'est forcément le temps long qui fait les choses. Des réticences restent, des blocages aussi, mais c'est progressif.

Quelle place est donnée aux familles, à l'entourage du jeune ?

J'aurais plutôt envie de poser la question inverse, quelle place les familles donnent à la pratique sportive pour le jeune... L'EPS est encore mal perçue aujourd'hui, il y a encore trop d'élèves qui se font dispenser.

Et de manière générale, les parents sont peu impliqués dans le parcours de l'élève. Souvent ce sont les frères et les sœurs qui s'impliquent d'ailleurs. Notre établissement agricole est très mixte culturellement, donc le rapport au corps est très hétérogène en fonction des familles, des élèves. Il y a un impact sur l'appréhension de l'EPS pour l'élève lui-même et sur la valorisation de la pratique dans la cellule familiale ensuite.

Il y a un enjeu pédagogique à jouer aussi auprès des parents et de l'entourage du jeune, mais pour ça, encore faut-il pouvoir entrer en contact, en relation avec cet entourage... Sur l'ensemble de nos classes, il y a une seule maman qui est parent d'élève et qui assiste aux conseils de classe.

Mais on a des idées pour changer cette perception de la pratique sportive auprès des élèves comme des adultes. Que ce soit dans la volonté de faire entrer physiquement les parents dans le système scolaire ou réduire le coût de la licence à l'UNSS!

Apprendre à connaître son corps autant qu'à l'accepter, c'est long et c'est difficile. Et le sport peut jouer un rôle pour faciliter cet apprentissage, ce serait dommage de le négliger... ●

LE SPORT, PIÈCE MAÎTRESSE D'UNE SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE

Le sport ne possède pas les réponses à tous les enjeux éducatifs qui traversent nos écoles, nos clubs et notre société. Cette étude donne à voir toutefois le champ du possible pour un corps qui ne se contente pas d'être « redressé¹⁶³ » ou contraint de se faire oublier. Les nombreuses pépites éducatives qui ont étayé cette analyse nous poussent à reconsidérer la place du jeu et du plaisir au sein des pratiques sportives. Avec les entretiens qui sous-tendent cette analyse, elles nous suggèrent d'introduire davantage de processus coopératif et réflexif au sein des programmes, projets et activités proposés aux jeunes.

Les pratiques sportives ouvrent des perspectives éducatives qui dépassent largement le seul champ de l'éducation à la motricité et l'enjeu de lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique. Elles nourrissent les approches interdisciplinaires, transformant les pratiques sportives en terrains d'expérimentation et d'innovations pédagogiques. Cela signifie qu'il existe un vivier de réponses pour aider les enfants à réussir leurs apprentissages et favoriser leur épanouissement. Cette réalité de terrain plaide en particulier pour une reconsidération significative du rôle de l'EPS à l'école. C'est aussi un plaidoyer plus général pour une éducation « en mouvement », qui permet aux jeunes de s'engager, dans une activité et un groupe social, de s'épanouir, tout en

répondant à des enjeux majeurs de santé physique et mentale.

Conscientiser le potentiel éducatif des pratiques sportives

Ces solutions, ou pistes de solutions, ont-elles la capacité de nous aider à éduquer les jeunes de manière à ce qu'ils se réalisent tout en ayant la capacité de vivre avec leurs semblables, qui sont, par définition, dissemblables ? Est-ce que cette voie éducative peut contribuer à réconcilier l'individu et le collectif ? Quand et comment choisir entre l'entraide et la concurrence ? D'après Raphaël Verchère, l'historien et pédagogue du XIX^e siècle, Pierre de Coubertin répondrait à cette question de la manière suivante : « pour lui, la recherche de son intérêt individuel, égoïste, n'est absolument pas incompatible avec le bien commun. Il prendrait sans doute l'exemple du rugby, où il est indispensable de faire attention au collectif pour poursuivre son intérêt personnel dans un match. Il s'agit de juger en permanence l'équilibre entre l'entraide et la concurrence ». Reste encore à faire en sorte que cette capacité de discernement puisse se retranscrire au-delà de l'aire de jeu.

Les initiatives qui ont été mises en exergue dans cette étude démontrent qu'à l'échelle d'un élève, d'un joueur, d'un jeune, il est possible d'utiliser les pratiques sportives pour permettre une autonomie harmonieuse au

sein de son groupe classe, son équipe, sa famille. Il est possible : d'améliorer l'apprentissage des mathématiques à travers le yoga ; de développer ses compétences émotionnelles, sociales et cognitives à travers l'EPS ; de faciliter l'aide au devoir au sein des clubs sportifs de la commune ; de sensibiliser à l'égalité filles-garçons dans l'association socio-sportive du quartier ; « d'aller-vers » les publics décrocheurs et permettre leur raccrochage aux dispositifs de droit commun ; et bien plus encore. En construisant une culture commune des différentes pratiques sportives et en tournant la page de l'inutile hiérarchie entre l'esprit et le corps, nous pouvons envisager un tout autre champ des possibles dans le domaine éducatif.

L'enjeu sous-jacent consiste à savoir si nous pouvons – et comment – monter ces solutions en généralité à l'échelle d'un pays comme la France. Une réponse possible se dessine dans la notion de sentiment d'appartenance. Le sociologue Paul Yonnet l'exprime ainsi : « les équipes et les supporters forment une communauté, à laquelle ils se sentent appartenir, qui pourrait avoir un destin et qui, tout à coup, devient visible par le fait même du sport. Si vous voulez, c'est la manifestation sportive elle-même qui rend l'existence de cette société, de cet ensemble, visible. Aujourd'hui, il n'y a plus que le sport qui ait cette aptitude à rendre visible la société, en tout cas de manière aussi phénoménale, aussi bouleversante : ce n'est plus le travail, ce n'est plus la religion, ce n'est plus l'armée, ce n'est plus la nation en guerre (...). C'est au travers du sport que se manifeste le fait qu'un individu appartient à une communauté¹⁶⁴. » L'identité nationale s'incarne en effet de manière spectaculaire lors des grandes compétitions sportives.

Le drapeau, l'hymne national, le maillot bleu, l'espoir de la victoire, l'angoisse de la défaite : les ingrédients sont réunis pour que l'identité se cristallise.

Les moments de liesse populaire ne doivent pourtant pas occulter le fait que les grands événements sportifs internationaux ne supplantent en aucun cas l'éducation et la politique. Penser l'unité du corps social à travers le prisme des pratiques sportives à l'école et dans la société apparaît bien plus fondamental que les buts de Sylvain Wiltord et David Trezeguet lors de la finale de l'Euro 2000. Il n'est pas lieu d'opposer sport international de compétition et sport local du quotidien. Il s'agit de saisir cette opportunité de redéfinir nos enjeux éducatifs et sociaux au prisme du sport. En d'autres termes, il est possible de porter un regard nouveau sur l'éducation au travers des pratiques sportives.

Il s'agit également de s'appuyer sur les solutions qui sont mises en œuvre sur le terrain et trouver les moyens pour réduire progressivement la logique de silo qui est l'une des principales raisons pour laquelle ces pratiques restent sous-exploitées, grâce à une culture et à un langage commun des pratiques sportives. Les pratiques sportives forment un terrain familier à tous les éducateurs autour de l'enfant, même s'ils le maîtrisent plus ou moins. Elles peuvent ainsi constituer des outils communs et favoriser la continuité entre les différents temps éducatifs.

Il a été question dans le premier volet de cette étude des difficultés de mettre en œuvre des démarches susceptibles de transformer l'éducation et la société sur le temps long. Il apparaît toutefois que cette dimension stratégique est un passage obligé pour relever le défi des enjeux éducatifs et sportifs du XXI^e siècle.

163. Georges Vigarello, op. cit.

164. Paul Yonnet, *Le loisir c'est du boulot*, Amphora, 2023

L'indispensable évolution copernicienne

L'école peut parfois être ce « mammoth » qu'il est impossible de réformer. Au fil de son histoire, elle a pourtant beaucoup changé, parfois même sans que cela ne provoque de remous. L'une des réformes les plus importantes, la généralisation de la mixité au sein des établissements scolaires, s'est ainsi réalisée à bas bruit¹⁶⁵. Des évolutions sont notables : les professeurs d'EPS ne sont plus les « parias » que décrivait Jean Zay. Une large majorité des professeurs d'EPS sont aussi professeurs principaux¹⁶⁶. En considérant l'importance de la relation à l'élève et la prise en compte croissante des compétences psychosociales en EPS, les enseignants de cette discipline sont en première ligne pour permettre cette éducation par le corps.

En maternelle, les programmes indiquent la nécessité de proposer de l'activité physique au quotidien. L'exemple de l'école Henri Bergson à Nantes qui a mis en place le projet de randonnée évoqué précédemment démontre que le corps enseignant peut être à l'initiative de projets innovants qui ont également des effets positifs sur la pratique sportive des parents. À l'école élémentaire, en dépit des difficultés soulignées précédemment, la position de généralistes des professeurs des écoles ouvre le champ des possibles en matière d'interdisciplinarité. Dans le secondaire, il existe tout de même 37 600 enseignants certifiés ou agrégés qui officient pendant les cours d'EPS et le sport scolaire, autant d'encadrants sur le territoire qui peuvent être soutenus dans leur mission éducative. Enfin, les initiatives telles

que celle de Caroline Guyader en mathématiques ainsi que les concepts de design actif ou de classes actives montrent que les ingrédients d'une solution « globale » existent bel et bien.

De son côté, le mouvement sportif est régulièrement pointé du doigt par les observateurs pour son autocentrisme. Mais une transformation est possible, et les acteurs peuvent agir en conséquence, comme le montrent d'ores et déjà la Fondation du Football au sein de la Fédération française de football ou encore la Fédération Française de Badminton. Le milieu du sport est déjà l'un des premiers domaines d'engagement civique en France. En dépit de la réduction générale de l'engagement dans les associations, les jeunes de 16 à 25 ans privilégient encore aujourd'hui le secteur sportif comme lieu de représentation et d'engagement¹⁶⁷. La France comptait en 2022 plus de 200 000 éducateurs sportifs. Pourquoi ne pas consolider un tel vivier en revalorisant leur rôle, en leur permettant de développer leurs compétences dans le domaine pédagogique ? Chacun d'entre eux pourrait être un mentor pour nos jeunes comme les coaches de *School of Hard Knocks* le sont dans certains lycées du Cap en Afrique du Sud.

Pour sa part, le tiers-secteur de l'éducation par le sport peine à s'organiser (ou être organisé) et à s'affirmer d'une seule et même voix. Mais les démarches d'essai de nombreuses initiatives et l'engagement de la recherche dans ce domaine démontrent des évolutions très positives dans le champ du socio-sport. Nous avons tout à gagner à capitaliser sur la capacité de ces acteurs du socio-sport d'interagir avec les univers de l'école et des clubs sportifs. Il s'agit ainsi de permettre aux pouvoirs publics d'améliorer

leurs politiques à travers des projets de recherche action ou encore de permettre au mouvement sportif de s'approprier les outils méthodologiques et formatifs dans ce domaine.

Car il est possible de tirer le fil des convergences et des complémentarités sous-jacentes de ces écosystèmes sans pour autant nier les spécificités de chacun. Si les coopérations se concrétisent d'abord localement, un cadre global et une gouvernance favorable aux synergies sont nécessaires.

À quel cadre et quelle gouvernance peut-on précisément aspirer ? A-t-on besoin d'une conférence de consensus, d'une convention citoyenne ou d'États Généraux de l'impact éducatif par le sport ? Quelle est la meilleure formule pour penser son impact systémique, auprès de l'ensemble des éducateurs, parents compris ? Comment intégrer ses derniers dans cette réflexion ?

La question du budget associé à ces réalisations possibles est fondamentale. De nombreux experts et décideurs interrogés dans le cadre de cette étude ont pointé la nécessité d'opérer des investissements à la hauteur des enjeux. Et les moyens consacrés à cette ambition ne sont pas uniquement ceux des Ministères en charge des sports ou de l'éducation nationale. Cette ambition peut s'incarner par la formalisation d'une nouvelle politique publique qui peut s'inspirer d'initiatives internationales, comme celles évoquées précédemment. L'exemple néo-zélandais de la construction d'une politique nationale dans le domaine du sport peut être source d'inspiration

Les pratiques sportives au cœur des écosystèmes de coopération à échelle locale

L'élaboration d'une approche nationale est incontournable pour permettre et faciliter l'action des éducateurs sur le terrain. Pour autant, penser cette ambition collective et permettre la coopération entre les acteurs dans le domaine de l'éducation et du sport est aussi, voire avant tout, un enjeu local. Cette idée, et ce potentiel de coopération, s'illustre sur le terrain à travers la création des cités éducatives, comme en témoigne Philippe Rio, l'un des acteurs pionniers de cette initiative : « l'idée de départ consiste à créer l'écosystème et faire en sorte que les acteurs se parlent. Sans cela, il ne peut pas y avoir de continuum éducatif et sportif. » Ce modèle vise « à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire¹⁶⁸ ». Mises en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville depuis 2019, elles reposent sur le renforcement d'une communauté éducative comprenant les professionnels de l'éducation et de l'enseignement, les parents, les services de l'État, les collectivités, les travailleurs sociaux, les associations et les habitants. En incitant les territoires concernés à se doter d'un système de gouvernance reposant sur un triptyque de décideurs complémentaires (Préfecture, Éducation nationale et collectivité) – et en leur allouant des moyens dédiés¹⁶⁹, le programme cherche à « fédérer » les acteurs éducatifs des territoires concernés autour d'enjeux identifiés et partagés collectivement.

165. Antoine Prost, *Du changement dans les écoles, les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil, 2013

166. Thérèse Roux-Perez, *Identité(s) professionnelle(s) des enseignants : Les professeurs d'EPS entre appartenance et singularité*, Éditions EP&S, coll. Activités physiques et sports », 2011

167. Baromètre Jeunesse et confiance, 2022, Vers Le Haut <https://www.versle-haut.org/note/barometre-jeunesse-et-confiance-2022/>

168. Les cités éducatives, un label d'excellence : <https://www.citeseducatives.fr/le-projet/les-cites-educatives-un-label-d'excellence>

169. L'enveloppe financière moyenne attribuée à chaque Cité éducative s'élève à 1 million d'euros pour 3 années (source : Agence nationale de la cohésion des territoires, *Rapport annuel du Comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives - 2020*, s.l.).

La politique néo-zélandaise des pratiques sportives¹⁷⁰

La manière dont la Nouvelle Zélande a consolidé le rôle des pratiques sportives dans l'agenda national du gouvernement mériterait d'être davantage étudiée. Ce pays a su intégrer les avancées de la recherche au niveau international dans la construction et l'évaluation du développement sociétal de sa population. Sa politique se distingue notamment par la promotion d'un programme axé sur le bien-être qui s'aligne de manière transversale sur toute l'action gouvernementale. Pour ce faire, l'État a créé un « budget du bien-être » en 2019, avec l'objectif d'allouer des ressources à différentes politiques publiques en fonction d'un éventail d'objectifs et de résultats en matière de bien-être, et non plus selon des considérations budgétaires traditionnelles.

Cet éventail d'objectifs se matérialise par 12 domaines de résultats tels que la connaissance et les compétences, l'engagement civique, l'identité culturelle, le lien social, ou encore le bien-être « subjectif ». Les différents ministères et organismes publics ont ainsi aligné leurs politiques sur ces catégories dans le cadre d'un référentiel qui est lui-même aligné sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Celui-ci est devenu le document stratégique pour la Nouvelle-Zélande à l'horizon 2032. Ce référentiel structurel reste adaptable, tel un « document vivant et évolutif » ouvert à des modifications en fonction des réalités de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de cette politique, la contribution des pratiques sportives a été objectivée et le gouvernement a fait le choix de focaliser son action sur deux principaux champs d'intervention. D'une part, la contribution des pratiques sportives au capital social de la population Néo-Zélandaise en renforçant la cohésion sociale, l'inclusivité sociétale et l'identité nationale. D'autre part, l'amélioration de la réussite éducative, de la santé physique et mentale, en particulier des jeunes. Les principaux résultats recherchés sont ainsi l'amélioration des niveaux de littératie physique (contribution aux connaissances et compétences), l'amélioration de la proportion du temps de loisirs consacrée à une activité physique et l'amélioration de la proportion des individus étant physiquement actifs de la manière dont ils le souhaitent (identité culturelle).

Les pratiques sportives sont considérées dans leur dimension quantitative et qualitative. La fréquence, l'intensité et/ou la durée plus élevée de participation au sport sont ciblées pour des effets positifs sur la santé physique. Du point de vue qualitatif, c'est l'expérience positive de la participation au sport qui est recherchée, dans l'optique d'améliorer la santé mentale des pratiquants. Les pratiques sportives sont également référencées à travers une logique culturelle : ce cadre identifie explicitement l'importance des voies culturellement

170. Mitchell McSweeney, Per Svensson, Lyndsay M.C. Hayhurst, Parissa Safai, Social Innovation, Entrepreneurship, and Sport for Development and Peace, Routledge, 2022.



distinctes d'accès aux opportunités d'activité physique qui séduisent tous les Néo-Zélandais.

L'adoption de ce référentiel et sa mise en œuvre ont entraîné une innovation dans la manière dont les initiatives sportives sont conçues et financées. Il a favorisé des discussions interdisciplinaires et intersectorielles au sein du gouvernement sur la valeur du sport en tant qu'outil de promotion du bien-être de la population. Par exemple, « Healthy Active Learning » est une initiative interministérielle coordonnée par le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation visant à améliorer le bien-être des jeunes en offrant des opportunités d'activité physique de qualité dans les écoles à travers le pays. Cette collaboration réussie a catalysé la formation du Groupe de travail interministériel sur l'activité physique, qui regroupe 15 organismes gouvernementaux et dirige l'élaboration d'un plan d'action politique national sur l'activité physique. La Nouvelle-Zélande a également développé des supports pédagogiques novateurs sur la contribution potentielle d'initiatives sportives intentionnelles à l'Agenda du bien-être national, et a diffusé des ressources de formation sur le contenu et l'application de la stratégie à chaque échelon d'intervention des pouvoirs publics. ●

Chaque territoire connaît ses propres spécificités. Les Cités éducatives n'est pas un concept qu'il est possible de copier-coller à travers la France et sa dimension sportive mérite d'être renforcée. Ce modèle mérite néanmoins d'être généralisé sur les territoires, comme l'illustrent les propos de Philippe Rio, « le premier intérêt du concept est d'avoir des espaces et des moments pour dialoguer. Une fois par mois, tous les mercredis, les associations, l'éducation et la ville se parlent. Chacun partage son projet, ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas. C'est le cas dans le domaine du sport, on parvient ainsi à réaliser les connexions qui manquent. On comprend les autres, on surmonte la concurrence, on trouve les bonnes manières de collaborer. La confiance remplace la concurrence. » Le développement des Cités éducatives répond à un enjeu : créer des écosystèmes d'innovation sur les territoires au sein desquels les pratiques sportives jouent un rôle éducatif. Ce modèle de cité place très justement les établissements scolaires au cœur du dispositif. Il est également pertinent de mener une réflexion qui part du potentiel de rayonnement des 360 000 associations sportives qui existent sur le territoire français. Il s'agit ainsi, notamment, de favoriser la montée en compétence éducative des pratiques sportives dans ce secteur, ce qui implique de développer une offre dont l'ambition pédagogique est plus affirmée et plus collective.

Aujourd'hui, un modèle basé sur la multi-pratique et le zapping sportif se développe, ce qui interroge les motivations des pratiquants. En effet, au modèle sportif institutionnel et traditionnel se substitue une pratique sportive non conventionnelle, auto-organisée et informelle. Les structures sportives font donc face au défi de la fidélisation du public et de la diversification de leurs offres. Dans cette optique,

les fédérations omnisports et affinitaires possèdent une histoire et une expertise en matière de démocratisation des pratiques ou encore de projet socio-sportif qui seraient pertinentes de partager à plus grande échelle. L'accélération de cette transition peut ainsi s'opérer à travers une meilleure coopération entre les fédérations qui s'engagent dans des dynamiques similaires. Le dispositif des « Clubs sportifs engagés¹⁷¹ » saura-t-il favoriser davantage de synergies entre les acteurs du « socio-sport » ou du « sport et développement » et les acteurs fédéraux ?

Les travaux de Gilles Vieille Marchiset démontrent en tout cas l'importance de créer les conditions de ces démarches d'innovations collectives. L'une des recherches-actions à laquelle le sociologue a participé met en exergue plusieurs leviers d'action qui permettent à des clubs de s'approprier le processus d'innovation sociale pour devenir de véritables lieux d'éducation et d'intégration¹⁷² :

La mise à distance de l'idéologie sportive et du mythe des valeurs intrinsèques au sport, qui reste vivace dans les représentations des dirigeants de clubs. « La référence sportive est brandie comme un remède miracle, un idéal du vivre ensemble qu'il faut défendre coûte que coûte¹⁷³ ». Les clubs dont la démarche éducative est la plus prononcée sont ceux au sein desquels la pratique sportive est « travaillée » pour correspondre aux attentes et aux besoins des publics accueillis.

La création d'une politique de reconnaissance individuelle et institutionnelle.

171. <https://www.sports.gouv.fr/acces-aux-metiers-du-sport-le-gouvernement-s-engage-avec-les-partenaires-sociaux-pour-ameliorer-et>

172. Gilles Vieille Marchiset, Benjamin Coignet, *Clubs sportifs en banlieue, des innovations sociales à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Strasbourg, 2015

173. *Ibid.*

L'association sportive doit être identifiée par les adhérents, les habitants et les institutions mais « également être pourvue d'une signification sportive, éducative, sociale ou récréative reconnue par tous¹⁷⁴. » Sans cette dynamique de reconnaissance, les clubs sportifs ont tendance à se replier sur eux-mêmes.

L'élaboration d'un réseau socio-territorial. L'ancrage local est une donnée essentielle de la démarche. Il s'agit de connaître les caractéristiques des habitants, leurs besoins et aspirations, l'histoire et le lien du club dans le quartier ou encore la connaissance des services éducatifs sur le territoire.

La mobilisation des acteurs de l'entre-deux. Les clubs qui s'inscrivent dans une démarche d'innovation sur un territoire doivent pouvoir parler plusieurs « langues » : celle de l'administration publique, celle des entrepreneurs sociaux, celle du mouvement sportif, etc. Elles peuvent en cela mobiliser les acteurs du socio-sport - qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe d'individus ou d'une organisation - qui ont cette capacité polyglotte.

La prise en compte des usagers sportifs comme des personnes dans leur globalité. L'individu ne peut pas être considéré comme un licencié qui est, au mieux, distingué par l'âge et le sexe. Il doit être acteur du processus d'innovation.

Ces critères peuvent être des points d'ancrages pour renforcer l'approche sportive au sein des cités éducatives, dans une démarche où le rôle de « trait d'union » des acteurs du sport scolaire et des acteurs du socio-sport pourrait également être reconsidéré avec une nouvelle ambition. Dans un cadre national dont la cohérence serait redéfinie,

cette action territorialisée peut être le moyen de sortir d'une logique de juxtaposition de l'offre éducative sportive pour tendre vers la coordination et la coopération. Et, si l'ambition est au rendez-vous, la possibilité de créer une nation apprenante.

Une nation apprenante par le sport

Faire de la France « une nation apprenante par le sport » est un slogan moins vendeur que celui de faire de notre pays une « nation sportive ». En revanche, il constitue une manière d'assumer que les différentes pratiques sportives ne constituent pas seulement une fin en soi, mais aussi un moyen de relever les défis éducatifs du XXI^e siècle. Nous ne connaissons pas les métiers qui seront les plus attractifs dans 10 ans. Une « société apprenante capable d'évoluer en permanence, au sein de laquelle chacun a appris à apprendre pour progresser tout au long de sa vie, professionnelle et citoyenne¹⁷⁵ » peut présenter des atouts dans ce contexte.

L'évolution copernicienne consistant à redonner au corps sa place dans les apprentissages est, à bien des égards, indispensable pour réinventer notre système éducatif et construire cette société apprenante où la défiance et la concurrence cessent d'avoir la primauté sur la confiance et la coopération. À hauteur d'enfants et de jeunes, cette nécessité se justifie d'abord par l'importance d'acter le fait que le corps n'est pas qu'un assemblage d'organes ou une machinerie qu'il faut oxygéner régulièrement. Le corps n'est pas un obstacle à l'éducation mais un moyen d'y accéder : autant en faire son allié comme le suggère Pierre Parlebas :

175. Catherine Becchetti-Bizot, Guillaume et François Taddei, *Vers une société apprenante, Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie*, 2017

« l'éducation motrice permet ainsi de faire tomber les cloisons entre les disciplines traditionnelles : l'action, les comportements moteurs deviennent prétextes à l'observation, à la parole, au dessin, à la mathématique, à la musique. Le champ des conduites motrices devient le lieu privilégié des échanges. Grâce à la puissante motivation suscitée, la distinction entre travail et jeu n'a plus guère de sens¹⁷⁶. »

Les sciences cognitives montrent que l'activité physique joue un rôle sur le fonctionnement du cerveau des enfants. L'activité physique devrait donc être davantage mise en avant, non seulement pour ses effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des élèves, mais aussi pour le rôle qu'elle peut jouer dans l'amélioration des fonctions exécutives (inhibition, flexibilité cognitive et mémoire de travail) qui permettent de réaliser une action, gérer ses comportements et émotions¹⁷⁷.

Autant de critères qui positionnent les pratiques sportives au cœur de cet impératif d'apprentissage continu et collectif. Pour créer une nation apprenante, nous avons besoin de développer les « conditions et [...] compétences transversales qui vont permettre aux organisations et aux individus de se préparer à ces changements, que ce soit via la formation initiale ou durant leur parcours professionnel. [...] Apprendre à apprendre, à interroger et interpréter, plutôt qu'à consommer naïvement les informations disponibles, est sans doute l'enjeu majeur de l'éducation aujourd'hui. Dans cette perspective, la fonction du maître, du formateur ou de l'éducateur, passe du professeur *ex cathedra* qui transmet un contenu plus ou moins

figé de connaissances à celle d'un guide ou d'un mentor qui oriente et accompagne, avec sollicitude, bienveillance et rigueur, le cheminement de l'apprenant et l'aide à progresser¹⁷⁸. » La posture de l'apprenant comme de l'éducateur dans le domaine sportif est source d'enseignements dans cette optique.

Cette éducation aux et par les pratiques sportives apparaît d'autant plus centrale que l'évolution des modes de vie appellent à moins de sédentarité et d'inactivité physique. Permettre aux jeunes de trouver les raisons pour lesquelles ils peuvent pratiquer, quelles sont les différentes manières de le faire et y trouver à la fois du sens, de la motivation et du plaisir, est une mission qui mérite de figurer comme une priorité nationale matérialisée dans le budget de l'État ou encore les politiques de mécénat des entreprises.

L'activité physique et sportive commence à diminuer dès l'entrée à l'école primaire et continue à décroître tout au long du cursus scolaire, tandis que le temps passé assis s'accumule de manière exponentielle. 50 % des garçons et plus de 30 % des filles âgées de six à dix-sept ans atteignent les recommandations de 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à vigoureuse par jour sans évolution entre 2006 et 2016¹⁷⁹. Selon l'ONAPS, le temps passé couché ou assis, notamment à l'école et devant les écrans de loisirs, représente 55 % de la journée pour les enfants du primaire et 75 % pour des adolescents de 14-15 ans.

Comme nous avons pu le voir au cours de cette étude, cet enjeu éducatif et sportif est d'autant plus prégnant pour les publics dont



les inégalités sociales et économiques sont d'ores et déjà les plus prononcées ou pour qui le sport n'était pas inventé à l'origine. Les publics les plus exclus de la pratique doivent pouvoir, au même titre que d'autres jeunes, accéder aux pratiques sportives. Il est temps d'assumer le fait que cet accès est un droit, comme le suggère l'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant¹⁸⁰.

Appliquer ce droit tout au long de la vie des individus dépend en partie de la possibilité, pour l'ensemble des éducateurs, de se saisir de l'outil sportif dans toute sa potentialité éducative. Espérons que ces réflexions, à l'instar des nombreuses études qui les ont nourries, puissent tirer le fil de solutions d'ores et déjà mises en œuvre au quotidien à l'école, à la maison, dans les clubs et les associations socio-sportives.

Cette voie est aussi celle que nous pouvons explorer pour sortir de la contradiction entre deux modèles éducatifs que

nous cherchons à appliquer de manière simultanée. D'aucuns déplorent la fin de l'autorité, le manque de respect des institutions pédagogiques, de la hiérarchie ou encore la disparition de certains symboles. Depuis mai 1968, il s'agit en même temps de lutter contre toute forme de répression et promouvoir l'égalité entre les individus, à l'école comme à la maison. Faut-il réaffirmer une inébranlable hiérarchie entre l'éducateur et l'enfant ou s'agit-il d'entériner l'égalité entre eux? Chacun a-t-il voix au chapitre pour participer au vivre ensemble ou avons-nous besoin de reclarifier qui décide et qui obéit? Face à la crise éducative, nous hésitons entre deux voies. À croire qu'il serait impossible d'inventer une voie autre que la rigidité pyramidale napoléonienne ou le libéralisme éducatif à l'anglo-saxonne.

Les pratiques sportives ouvrent une brèche dans cette dualité. Entre la verticalité et l'horizontalité, la solution est sans doute diagonale. La corporéité et les pratiques sportives peuvent contribuer à réconcilier l'émotion et la raison, le corps et l'esprit, l'individu et le collectif. Elles sont l'une des clefs pour permettre la présence à soi et aux autres. Ne s'agit-il pas là des alignements dont nous avons besoin pour édifier l'éducation du XXI^e siècle? ●

176. Pierre Parlebas, op. cit.

177. Caroline Mathias Guyader, *Yoga dans l'éducation et science cognitive : une rencontre, Entraîner et développer les fonctions exécutives par les techniques de yoga et de relaxation*, Mémoire de certification, 2021

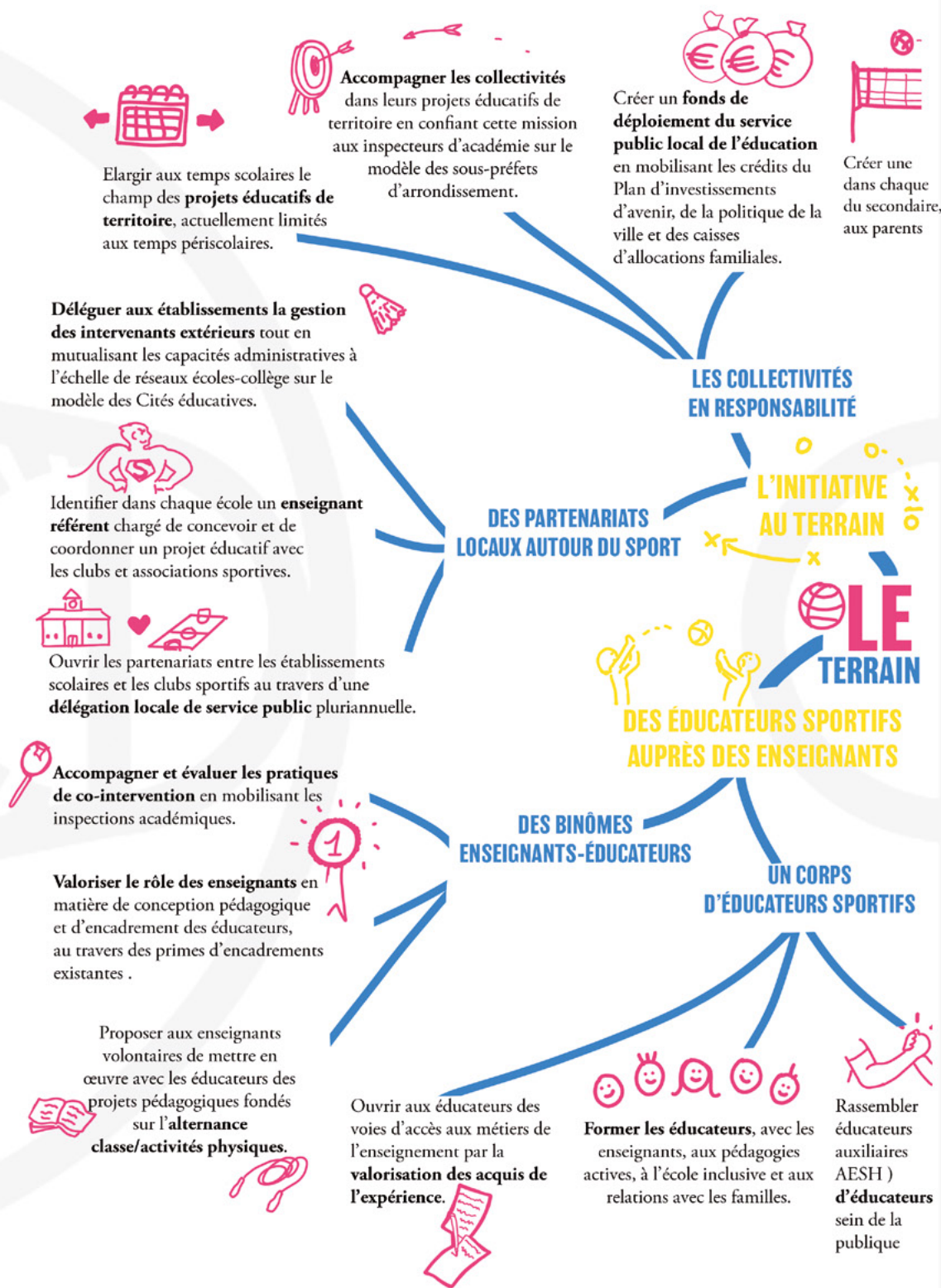
178. François Taddéi, Catherine Becchetti-Bizot et Guillaume Houzel, op. cit.

179. Régis Juanico, *Bougeons*, op. cit.

180. Article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et signée par la France le 26 janvier 1990 :

« 1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »



LE SPORT, PIÈCE MAÎTRESSE D'UNE SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE

Le sport ne possède pas les réponses à tous les enjeux éducatifs qui traversent nos écoles, nos clubs et notre société. Cette étude donne à voir toutefois le champ du possible pour un corps qui ne se contente pas d'être « redressé¹⁶³ » ou contraint de se faire oublier. Les nombreuses pépites éducatives qui ont étayé cette analyse nous poussent à reconsidérer la place du jeu et du plaisir au sein des pratiques sportives. Avec les entretiens qui sous-tendent cette analyse, elles nous suggèrent d'introduire davantage de processus coopératif et réflexif au sein des programmes, projets et activités proposés aux jeunes.

Les pratiques sportives ouvrent des perspectives éducatives qui dépassent largement le seul champ de l'éducation à la motricité et l'enjeu de lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique. Elles nourrissent les approches interdisciplinaires, transformant les pratiques sportives en terrains d'expérimentation et d'innovations pédagogiques. Cela signifie qu'il existe un vivier de réponses pour aider les enfants à réussir leurs apprentissages et favoriser leur épanouissement. Cette réalité de terrain plaide en particulier pour une reconsidération significative du rôle de l'EPS à l'école. C'est aussi un plaidoyer plus général pour une éducation « en mouvement », qui permet aux jeunes de s'engager, dans une activité et un groupe social, de s'épanouir, tout en

répondant à des enjeux majeurs de santé physique et mentale.

Conscientiser le potentiel éducatif des pratiques sportives

Ces solutions, ou pistes de solutions, ont-elles la capacité de nous aider à éduquer les jeunes de manière à ce qu'ils se réalisent tout en ayant la capacité de vivre avec leurs semblables, qui sont, par définition, dissemblables ? Est-ce que cette voie éducative peut contribuer à réconcilier l'individu et le collectif ? Quand et comment choisir entre l'entraide et la concurrence ? D'après Raphaël Verchère, l'historien et pédagogue du XIX^e siècle, Pierre de Coubertin répondrait à cette question de la manière suivante : « pour lui, la recherche de son intérêt individuel, égoïste, n'est absolument pas incompatible avec le bien commun. Il prendrait sans doute l'exemple du rugby, où il est indispensable de faire attention au collectif pour poursuivre son intérêt personnel dans un match. Il s'agit de juger en permanence l'équilibre entre l'entraide et la concurrence ». Reste encore à faire en sorte que cette capacité de discernement puisse se retranscrire au-delà de l'aire de jeu.

Les initiatives qui ont été mises en exergue dans cette étude démontrent qu'à l'échelle d'un élève, d'un joueur, d'un jeune, il est possible d'utiliser les pratiques sportives pour permettre une autonomie harmonieuse au

sein de son groupe classe, son équipe, sa famille. Il est possible : d'améliorer l'apprentissage des mathématiques à travers le yoga ; de développer ses compétences émotionnelles, sociales et cognitives à travers l'EPS ; de faciliter l'aide au devoir au sein des clubs sportifs de la commune ; de sensibiliser à l'égalité filles-garçons dans l'association socio-sportive du quartier ; « d'aller-vers » les publics décrocheurs et permettre leur rattachement aux dispositifs de droit commun ; et bien plus encore. En construisant une culture commune des différentes pratiques sportives et en tournant la page de l'inutile hiérarchie entre l'esprit et le corps, nous pouvons envisager un tout autre champ des possibles dans le domaine éducatif.

L'enjeu sous-jacent consiste à savoir si nous pouvons – et comment – monter ces solutions en généralité à l'échelle d'un pays comme la France. Une réponse possible se dessine dans la notion de sentiment d'appartenance. Le sociologue Paul Yonnet l'exprime ainsi : « les équipes et les supporters forment une communauté, à laquelle ils se sentent appartenir, qui pourrait avoir un destin et qui, tout à coup, devient visible par le fait même du sport. Si vous voulez, c'est la manifestation sportive elle-même qui rend l'existence de cette société, de cet ensemble, visible. Aujourd'hui, il n'y a plus que le sport qui ait cette aptitude à rendre visible la société, en tout cas de manière aussi phénoménale, aussi bouleversante : ce n'est plus le travail, ce n'est plus la religion, ce n'est plus l'armée, ce n'est plus la nation en guerre (...). C'est au travers du sport que se manifeste le fait qu'un individu appartient à une communauté¹⁶⁴. » L'identité nationale s'incarne en effet de manière spectaculaire lors des grandes compétitions sportives.

Le drapeau, l'hymne national, le maillot bleu, l'espoir de la victoire, l'angoisse de la défaite : les ingrédients sont réunis pour que l'identité se cristallise.

Les moments de liesse populaire ne doivent pourtant pas occulter le fait que les grands événements sportifs internationaux ne supplantent en aucun cas l'éducation et la politique. Penser l'unité du corps social à travers le prisme des pratiques sportives à l'école et dans la société apparaît bien plus fondamental que les buts de Sylvain Wiltord et David Trezeguet lors de la finale de l'Euro 2000. Il n'est pas lieu d'opposer sport international de compétition et sport local du quotidien. Il s'agit de saisir cette opportunité de redéfinir nos enjeux éducatifs et sociaux au prisme du sport. En d'autres termes, il est possible de porter un regard nouveau sur l'éducation au travers des pratiques sportives.

Il s'agit également de s'appuyer sur les solutions qui sont mises en œuvre sur le terrain et trouver les moyens pour réduire progressivement la logique de silo qui est l'une des principales raisons pour laquelle ces pratiques restent sous-exploitées, grâce à une culture et à un langage commun des pratiques sportives. Les pratiques sportives forment un terrain familier à tous les éducateurs autour de l'enfant, même s'ils le maîtrisent plus ou moins. Elles peuvent ainsi constituer des outils communs et favoriser la continuité entre les différents temps éducatifs.

Il a été question dans le premier volet de cette étude des difficultés de mettre en œuvre des démarches susceptibles de transformer l'éducation et la société sur le temps long. Il apparaît toutefois que cette dimension stratégique est un passage obligé pour relever le défi des enjeux éducatifs et sportifs du XXI^e siècle.

163. Georges Vigarello, op. cit.

164. Paul Yonnet, *Le loisir c'est du boulot*, Amphora, 2023

L'indispensable évolution copernicienne

L'école peut parfois être ce « mammouth » qu'il est impossible de réformer. Au fil de son histoire, elle a pourtant beaucoup changé, parfois même sans que cela ne provoque de remous. L'une des réformes les plus importantes, la généralisation de la mixité au sein des établissements scolaires, s'est ainsi réalisée à bas bruit¹⁶⁵. Des évolutions sont notables : les professeurs d'EPS ne sont plus les « parias » que décrivait Jean Zay. Une large majorité des professeurs d'EPS sont aussi professeurs principaux¹⁶⁶. En considérant l'importance de la relation à l'élève et la prise en compte croissante des compétences psychosociales en EPS, les enseignants de cette discipline sont en première ligne pour permettre cette éducation par le corps.

En maternelle, les programmes indiquent la nécessité de proposer de l'activité physique au quotidien. L'exemple de l'école Henri Bergson à Nantes qui a mis en place le projet de randonnée évoqué précédemment démontre que le corps enseignant peut être à l'initiative de projets innovants qui ont également des effets positifs sur la pratique sportive des parents. À l'école élémentaire, en dépit des difficultés soulignées précédemment, la position de généralistes des professeurs des écoles ouvre le champ des possibles en matière d'interdisciplinarité. Dans le secondaire, il existe tout de même 37 600 enseignants certifiés ou agrégés qui officient pendant les cours d'EPS et le sport scolaire, autant d'encadrants sur le territoire qui peuvent être soutenus dans leur mission éducative. Enfin, les initiatives telles

que celle de Caroline Guyader en mathématiques ainsi que les concepts de design actif ou de classes actives montrent que les ingrédients d'une solution « globale » existent bel et bien.

De son côté, le mouvement sportif est régulièrement pointé du doigt par les observateurs pour son autocentrisme. Mais une transformation est possible, et les acteurs peuvent agir en conséquence, comme le montrent d'ores et déjà la Fondation du Football au sein de la Fédération française de football ou encore la Fédération Française de Badminton. Le milieu du sport est déjà l'un des premiers domaines d'engagement civique en France. En dépit de la réduction générale de l'engagement dans les associations, les jeunes de 16 à 25 ans privilégient encore aujourd'hui le secteur sportif comme lieu de représentation et d'engagement¹⁶⁷. La France comptait en 2022 plus de 200 000 éducateurs sportifs. Pourquoi ne pas consolider un tel vivier en revalorisant leur rôle, en leur permettant de développer leurs compétences dans le domaine pédagogique ? Chacun d'entre eux pourrait être un mentor pour nos jeunes comme les coaches de *School of Hard Knocks* le sont dans certains lycées du Cap en Afrique du Sud.

Pour sa part, le tiers-secteur de l'éducation par le sport peine à s'organiser (ou être organisé) et à s'affirmer d'une seule et même voix. Mais les démarches d'essai de nombreuses initiatives et l'engagement de la recherche dans ce domaine démontrent des évolutions très positives dans le champ du socio-sport. Nous avons tout à gagner à capitaliser sur la capacité de ces acteurs du socio-sport d'interagir avec les univers de l'école et des clubs sportifs. Il s'agit ainsi de permettre aux pouvoirs publics d'améliorer

leurs politiques à travers des projets de recherche action ou encore de permettre au mouvement sportif de s'approprier les outils méthodologiques et formatifs dans ce domaine.

Car il est possible de tirer le fil des convergences et des complémentarités sous-jacentes de ces écosystèmes sans pour autant nier les spécificités de chacun. Si les coopérations se concrétisent d'abord localement, un cadre global et une gouvernance favorable aux synergies sont nécessaires.

À quel cadre et quelle gouvernance peut-on précisément aspirer ? A-t-on besoin d'une conférence de consensus, d'une convention citoyenne ou d'États Généraux de l'impact éducatif par le sport ? Quelle est la meilleure formule pour penser son impact systémique, auprès de l'ensemble des éducateurs, parents compris ? Comment intégrer ses derniers dans cette réflexion ?

La question du budget associé à ces réalisations possibles est fondamentale. De nombreux experts et décideurs interrogés dans le cadre de cette étude ont pointé la nécessité d'opérer des investissements à la hauteur des enjeux. Et les moyens consacrés à cette ambition ne sont pas uniquement ceux des Ministères en charge des sports ou de l'éducation nationale. Cette ambition peut s'incarner par la formalisation d'une nouvelle politique publique qui peut s'inspirer d'initiatives internationales, comme celles évoquées précédemment. L'exemple néo-zélandais de la construction d'une politique nationale dans le domaine du sport peut être source d'inspiration

Les pratiques sportives au cœur des écosystèmes de coopération à échelle locale

L'élaboration d'une approche nationale est incontournable pour permettre et faciliter l'action des éducateurs sur le terrain. Pour autant, penser cette ambition collective et permettre la coopération entre les acteurs dans le domaine de l'éducation et du sport est aussi, voire avant tout, un enjeu local. Cette idée, et ce potentiel de coopération, s'illustre sur le terrain à travers la création des cités éducatives, comme en témoigne Philippe Rio, l'un des acteurs pionniers de cette initiative : « l'idée de départ consiste à créer l'écosystème et faire en sorte que les acteurs se parlent. Sans cela, il ne peut pas y avoir de continuum éducatif et sportif. » Ce modèle vise « à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire¹⁶⁸ ». Mises en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville depuis 2019, elles reposent sur le renforcement d'une communauté éducative comprenant les professionnels de l'éducation et de l'enseignement, les parents, les services de l'État, les collectivités, les travailleurs sociaux, les associations et les habitants. En incitant les territoires concernés à se doter d'un système de gouvernance reposant sur un triptyque de décideurs complémentaires (Préfecture, Éducation nationale et collectivité) – et en leur allouant des moyens dédiés¹⁶⁹, le programme cherche à « fédérer » les acteurs éducatifs des territoires concernés autour d'enjeux identifiés et partagés collectivement.

165. Antoine Prost, *Du changement dans les écoles, les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil, 2013

166. Thérèse Roux-Perez, *Identité(s) professionnelle(s) des enseignants : Les professeurs d'EPS entre appartenance et singularité*, Éditions EP&S, coll. Activités physiques et sports », 2011

167. Baromètre Jeunesse et confiance, 2022, Vers Le Haut <https://www.versle-haut.org/note/barometre-jeunesse-et-confiance-2022/>

168. Les cités éducatives, un label d'excellence : <https://www.citeseducatives.fr/le-projet/les-cites-educatives-un-label-d'excellence>

169. L'enveloppe financière moyenne attribuée à chaque Cité éducative s'élève à 1 million d'euros pour 3 années (source : Agence nationale de la cohésion des territoires, *Rapport annuel du Comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives - 2020*, s.l.).

La politique néo-zélandaise des pratiques sportives¹⁷⁰

La manière dont la Nouvelle Zélande a consolidé le rôle des pratiques sportives dans l'agenda national du gouvernement mériterait d'être davantage étudiée. Ce pays a su intégrer les avancées de la recherche au niveau international dans la construction et l'évaluation du développement sociétal de sa population. Sa politique se distingue notamment par la promotion d'un programme axé sur le bien-être qui s'aligne de manière transversale sur toute l'action gouvernementale. Pour ce faire, l'État a créé un « budget du bien-être » en 2019, avec l'objectif d'allouer des ressources à différentes politiques publiques en fonction d'un éventail d'objectifs et de résultats en matière de bien-être, et non plus selon des considérations budgétaires traditionnelles.

Cet éventail d'objectifs se matérialise par 12 domaines de résultats tels que la connaissance et les compétences, l'engagement civique, l'identité culturelle, le lien social, ou encore le bien-être « subjectif ». Les différents ministères et organismes publics ont ainsi aligné leurs politiques sur ces catégories dans le cadre d'un référentiel qui est lui-même aligné sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Celui-ci est devenu le document stratégique pour la Nouvelle-Zélande à l'horizon 2032. Ce référentiel structurel reste adaptable, tel un « document vivant et évolutif » ouvert à des modifications en fonction des réalités de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de cette politique, la contribution des pratiques sportives a été objectivée et le gouvernement a fait le choix de focaliser son action sur deux principaux champs d'intervention. D'une part, la contribution des pratiques sportives au capital social de la population Néo-Zélandaise en renforçant la cohésion sociale, l'inclusivité sociétale et l'identité nationale. D'autre part, l'amélioration de la réussite éducative, de la santé physique et mentale, en particulier des jeunes. Les principaux résultats recherchés sont ainsi l'amélioration des niveaux de littératie physique (contribution aux connaissances et compétences), l'amélioration de la proportion du temps de loisirs consacrée à une activité physique et l'amélioration de la proportion des individus étant physiquement actifs de la manière dont ils le souhaitent (identité culturelle).

Les pratiques sportives sont considérées dans leur dimension quantitative et qualitative. La fréquence, l'intensité et/ou la durée plus élevée de participation au sport sont ciblées pour des effets positifs sur la santé physique. Du point de vue qualitatif, c'est l'expérience positive de la participation au sport qui est recherchée, dans l'optique d'améliorer la santé mentale des pratiquants. Les pratiques sportives sont également référencées à travers une logique culturelle : ce cadre identifie explicitement l'importance des voies culturellement

170. Mitchell McSweeney, Per Svensson, Lyndsay M.C. Hayhurst, Parissa Safai, Social Innovation, Entrepreneurship, and Sport for Development and Peace, Routledge, 2022.



distinctes d'accès aux opportunités d'activité physique qui séduisent tous les Néo-Zélandais.

L'adoption de ce référentiel et sa mise en œuvre ont entraîné une innovation dans la manière dont les initiatives sportives sont conçues et financées. Il a favorisé des discussions interdisciplinaires et intersectorielles au sein du gouvernement sur la valeur du sport en tant qu'outil de promotion du bien-être de la population. Par exemple, « Healthy Active Learning » est une initiative interministérielle coordonnée par le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation visant à améliorer le bien-être des jeunes en offrant des opportunités d'activité physique de qualité dans les écoles à travers le pays. Cette collaboration réussie a catalysé la formation du Groupe de travail interministériel sur l'activité physique, qui regroupe 15 organismes gouvernementaux et dirige l'élaboration d'un plan d'action politique national sur l'activité physique. La Nouvelle-Zélande a également développé des supports pédagogiques novateurs sur la contribution potentielle d'initiatives sportives intentionnelles à l'Agenda du bien-être national, et a diffusé des ressources de formation sur le contenu et l'application de la stratégie à chaque échelon d'intervention des pouvoirs publics. ●

Chaque territoire connaît ses propres spécificités. Les Cités éducatives n'est pas un concept qu'il est possible de copier-coller à travers la France et sa dimension sportive mérite d'être renforcée. Ce modèle mérite néanmoins d'être généralisé sur les territoires, comme l'illustrent les propos de Philippe Rio, « le premier intérêt du concept est d'avoir des espaces et des moments pour dialoguer. Une fois par mois, tous les mercredis, les associations, l'éducation et la ville se parlent. Chacun partage son projet, ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas. C'est le cas dans le domaine du sport, on parvient ainsi à réaliser les connexions qui manquent. On comprend les autres, on surmonte la concurrence, on trouve les bonnes manières de collaborer. La confiance remplace la concurrence. » Le développement des Cités éducatives répond à un enjeu : créer des écosystèmes d'innovation sur les territoires au sein desquels les pratiques sportives jouent un rôle éducatif. Ce modèle de cité place très justement les établissements scolaires au cœur du dispositif. Il est également pertinent de mener une réflexion qui part du potentiel de rayonnement des 360 000 associations sportives qui existent sur le territoire français. Il s'agit ainsi, notamment, de favoriser la montée en compétence éducative des pratiques sportives dans ce secteur, ce qui implique de développer une offre dont l'ambition pédagogique est plus affirmée et plus collective.

Aujourd'hui, un modèle basé sur la multi-pratique et le zapping sportif se développe, ce qui interroge les motivations des pratiquants. En effet, au modèle sportif institutionnel et traditionnel se substitue une pratique sportive non conventionnelle, auto-organisée et informelle. Les structures sportives font donc face au défi de la fidélisation du public et de la diversification de leurs offres. Dans cette optique,

les fédérations omnisports et affinitaires possèdent une histoire et une expertise en matière de démocratisation des pratiques ou encore de projet socio-sportif qui seraient pertinentes de partager à plus grande échelle. L'accélération de cette transition peut ainsi s'opérer à travers une meilleure coopération entre les fédérations qui s'engagent dans des dynamiques similaires. Le dispositif des « Clubs sportifs engagés¹⁷¹ » saura-t-il favoriser davantage de synergies entre les acteurs du « socio-sport » ou du « sport et développement » et les acteurs fédéraux ?

Les travaux de Gilles Vieille Marchiset démontrent en tout cas l'importance de créer les conditions de ces démarches d'innovations collectives. L'une des recherches-actions à laquelle le sociologue a participé met en exergue plusieurs leviers d'action qui permettent à des clubs de s'approprier le processus d'innovation sociale pour devenir de véritables lieux d'éducation et d'intégration¹⁷² :

La mise à distance de l'idéologie sportive et du mythe des valeurs intrinsèques au sport, qui reste vivace dans les représentations des dirigeants de clubs. « La référence sportive est brandie comme un remède miracle, un idéal du vivre ensemble qu'il faut défendre coûte que coûte¹⁷³ ». Les clubs dont la démarche éducative est la plus prononcée sont ceux au sein desquels la pratique sportive est « travaillée » pour correspondre aux attentes et aux besoins des publics accueillis.

La création d'une politique de reconnaissance individuelle et institutionnelle.

171. <https://www.sports.gouv.fr/acces-aux-metiers-du-sport-le-gouvernement-s-engage-avec-les-partenaires-sociaux-pour-ameliorer-et>

172. Gilles Vieille Marchiset, Benjamin Coignet, *Clubs sportifs en banlieue, des innovations sociales à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Strasbourg, 2015

173. *Ibid.*

L'association sportive doit être identifiée par les adhérents, les habitants et les institutions mais « également être pourvue d'une signification sportive, éducative, sociale ou récréative reconnue par tous¹⁷⁴. » Sans cette dynamique de reconnaissance, les clubs sportifs ont tendance à se replier sur eux-mêmes.

L'élaboration d'un réseau socio-territorial. L'ancrage local est une donnée essentielle de la démarche. Il s'agit de connaître les caractéristiques des habitants, leurs besoins et aspirations, l'histoire et le lien du club dans le quartier ou encore la connaissance des services éducatifs sur le territoire.

La mobilisation des acteurs de l'entre-deux. Les clubs qui s'inscrivent dans une démarche d'innovation sur un territoire doivent pouvoir parler plusieurs « langues » : celle de l'administration publique, celle des entrepreneurs sociaux, celle du mouvement sportif, etc. Elles peuvent en cela mobiliser les acteurs du socio-sport - qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe d'individus ou d'une organisation - qui ont cette capacité polyglotte.

La prise en compte des usagers sportifs comme des personnes dans leur globalité. L'individu ne peut pas être considéré comme un licencié qui est, au mieux, distingué par l'âge et le sexe. Il doit être acteur du processus d'innovation.

Ces critères peuvent être des points d'ancrages pour renforcer l'approche sportive au sein des cités éducatives, dans une démarche où le rôle de « trait d'union » des acteurs du sport scolaire et des acteurs du socio-sport pourrait également être reconsidéré avec une nouvelle ambition. Dans un cadre national dont la cohérence serait redéfinie,

cette action territorialisée peut être le moyen de sortir d'une logique de juxtaposition de l'offre éducative sportive pour tendre vers la coordination et la coopération. Et, si l'ambition est au rendez-vous, la possibilité de créer une nation apprenante.

Une nation apprenante par le sport

Faire de la France « une nation apprenante par le sport » est un slogan moins vendeur que celui de faire de notre pays une « nation sportive ». En revanche, il constitue une manière d'assumer que les différentes pratiques sportives ne constituent pas seulement une fin en soi, mais aussi un moyen de relever les défis éducatifs du XXI^e siècle. Nous ne connaissons pas les métiers qui seront les plus attractifs dans 10 ans. Une « société apprenante capable d'évoluer en permanence, au sein de laquelle chacun a appris à apprendre pour progresser tout au long de sa vie, professionnelle et citoyenne¹⁷⁵ » peut présenter des atouts dans ce contexte.

L'évolution copernicienne consistant à redonner au corps sa place dans les apprentissages est, à bien des égards, indispensable pour réinventer notre système éducatif et construire cette société apprenante où la défiance et la concurrence cessent d'avoir la primauté sur la confiance et la coopération. À hauteur d'enfants et de jeunes, cette nécessité se justifie d'abord par l'importance d'acter le fait que le corps n'est pas qu'un assemblage d'organes ou une machinerie qu'il faut oxygéner régulièrement. Le corps n'est pas un obstacle à l'éducation mais un moyen d'y accéder : autant en faire son allié comme le suggère Pierre Parlebas :

175. Catherine Becchetti-Bizot, Guillaume et François Taddei, *Vers une société apprenante, Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie*, 2017

« l'éducation motrice permet ainsi de faire tomber les cloisons entre les disciplines traditionnelles : l'action, les comportements moteurs deviennent prétextes à l'observation, à la parole, au dessin, à la mathématique, à la musique. Le champ des conduites motrices devient le lieu privilégié des échanges. Grâce à la puissante motivation suscitée, la distinction entre travail et jeu n'a plus guère de sens¹⁷⁶. »

Les sciences cognitives montrent que l'activité physique joue un rôle sur le fonctionnement du cerveau des enfants. L'activité physique devrait donc être davantage mise en avant, non seulement pour ses effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des élèves, mais aussi pour le rôle qu'elle peut jouer dans l'amélioration des fonctions exécutives (inhibition, flexibilité cognitive et mémoire de travail) qui permettent de réaliser une action, gérer ses comportements et émotions¹⁷⁷.

Autant de critères qui positionnent les pratiques sportives au cœur de cet impératif d'apprentissage continu et collectif. Pour créer une nation apprenante, nous avons besoin de développer les « conditions et [...] compétences transversales qui vont permettre aux organisations et aux individus de se préparer à ces changements, que ce soit via la formation initiale ou durant leur parcours professionnel. [...] Apprendre à apprendre, à interroger et interpréter, plutôt qu'à consommer naïvement les informations disponibles, est sans doute l'enjeu majeur de l'éducation aujourd'hui. Dans cette perspective, la fonction du maître, du formateur ou de l'éducateur, passe du professeur *ex cathedra* qui transmet un contenu plus ou moins

figé de connaissances à celle d'un guide ou d'un mentor qui oriente et accompagne, avec sollicitude, bienveillance et rigueur, le cheminement de l'apprenant et l'aide à progresser¹⁷⁸. » La posture de l'apprenant comme de l'éducateur dans le domaine sportif est source d'enseignements dans cette optique.

Cette éducation aux et par les pratiques sportives apparaît d'autant plus centrale que l'évolution des modes de vie appellent à moins de sédentarité et d'inactivité physique. Permettre aux jeunes de trouver les raisons pour lesquelles ils peuvent pratiquer, quelles sont les différentes manières de le faire et y trouver à la fois du sens, de la motivation et du plaisir, est une mission qui mérite de figurer comme une priorité nationale matérialisée dans le budget de l'État ou encore les politiques de mécénat des entreprises.

L'activité physique et sportive commence à diminuer dès l'entrée à l'école primaire et continue à décroître tout au long du cursus scolaire, tandis que le temps passé assis s'accumule de manière exponentielle. 50 % des garçons et plus de 30 % des filles âgées de six à dix-sept ans atteignent les recommandations de 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à vigoureuse par jour sans évolution entre 2006 et 2016¹⁷⁹. Selon l'ONAPS, le temps passé couché ou assis, notamment à l'école et devant les écrans de loisirs, représente 55 % de la journée pour les enfants du primaire et 75 % pour des adolescents de 14-15 ans.

Comme nous avons pu le voir au cours de cette étude, cet enjeu éducatif et sportif est d'autant plus prégnant pour les publics dont



les inégalités sociales et économiques sont d'ores et déjà les plus prononcées ou pour qui le sport n'était pas inventé à l'origine. Les publics les plus exclus de la pratique doivent pouvoir, au même titre que d'autres jeunes, accéder aux pratiques sportives. Il est temps d'assumer le fait que cet accès est un droit, comme le suggère l'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant¹⁸⁰.

Appliquer ce droit tout au long de la vie des individus dépend en partie de la possibilité, pour l'ensemble des éducateurs, de se saisir de l'outil sportif dans toute sa potentialité éducative. Espérons que ces réflexions, à l'instar des nombreuses études qui les ont nourries, puissent tirer le fil de solutions d'ores et déjà mises en œuvre au quotidien à l'école, à la maison, dans les clubs et les associations socio-sportives.

Cette voie est aussi celle que nous pouvons explorer pour sortir de la contradiction entre deux modèles éducatifs que

nous cherchons à appliquer de manière simultanée. D'aucuns déplorent la fin de l'autorité, le manque de respect des institutions pédagogiques, de la hiérarchie ou encore la disparition de certains symboles. Depuis mai 1968, il s'agit en même temps de lutter contre toute forme de répression et promouvoir l'égalité entre les individus, à l'école comme à la maison. Faut-il réaffirmer une inébranlable hiérarchie entre l'éducateur et l'enfant ou s'agit-il d'entériner l'égalité entre eux? Chacun a-t-il voix au chapitre pour participer au vivre ensemble ou avons-nous besoin de reclarifier qui décide et qui obéit? Face à la crise éducative, nous hésitons entre deux voies. À croire qu'il serait impossible d'inventer une voie autre que la rigidité pyramidale napoléonienne ou le libéralisme éducatif à l'anglo-saxonne.

Les pratiques sportives ouvrent une brèche dans cette dualité. Entre la verticalité et l'horizontalité, la solution est sans doute diagonale. La corporéité et les pratiques sportives peuvent contribuer à réconcilier l'émotion et la raison, le corps et l'esprit, l'individu et le collectif. Elles sont l'une des clefs pour permettre la présence à soi et aux autres. Ne s'agit-il pas là des alignements dont nous avons besoin pour édifier l'éducation du XXI^e siècle? ●

176. Pierre Parlebas, op. cit.

177. Caroline Mathias Guyader, *Yoga dans l'éducation et science cognitive : une rencontre, Entraîner et développer les fonctions exécutives par les techniques de yoga et de relaxation*, Mémoire de certification, 2021

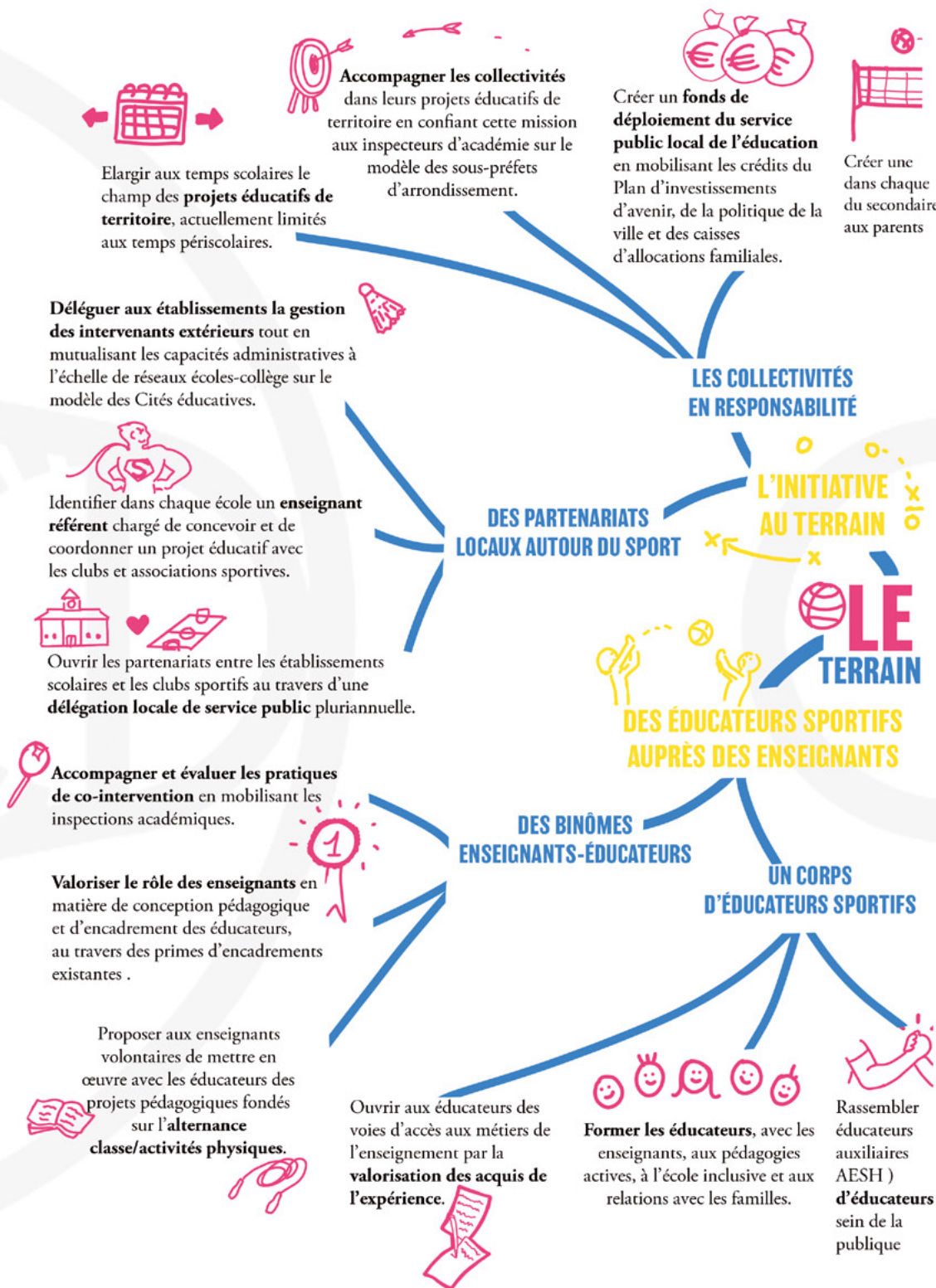
178. François Taddéi, Catherine Becchetti-Bizot et Guillaume Houzel, op. cit.

179. Régis Juanico, *Bougeons*, op. cit.

180. Article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et signée par la France le 26 janvier 1990 :

« 1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »



INDEX DES DÉTACHÉS

Perspectives internationales

- 33 L'activité physique des enfants, d'un coin à l'autre de l'Europe
- 37 À chacun ses objectifs éducatifs

Pépites éducatives

- 68 Coupler sport et soutien scolaire à l'Académie Younus
- 70 Le jeu pour apprendre les mathématiques chez PLAY International
- 72 La Fresque Écologique du Football proposée par Football écologie France
- 74 « Du sport à l'inclusion », Dahlir
- 76 Le jeu de la MAPS de Sport Dans la Ville
- 78 « De la ville à la mer », UCPA
- 80 Pour l'éveil moteur des tout-petits, UFOLEP
- 82 À la rencontre de Marie Barsacq, directrice exécutive "Impact et Héritage" à Paris 2024
- 87 La thérapie par le surf, Waves for Change
- 91 L'engagement pour le collectif, Gol de Letra
- 94 Être pleinement soi-même par et dans le sport, Fondation Alice Milliat
- 97 Friperie sport planète de l'ANESTAPS
- 99 « Sport et Autisme : un collectif pour l'inclusion », PLAY International

- 48 L'EPS n'est pas une réalité universelle
- 135 Les travaux de David Kirk sur l'histoire des cursus pédagogique
- 152 La politique néo-zélandaise des pratiques sportives
- 104 Du plaisir de pratiquer au savoir partager chez SOS Village d'enfants
- 112 Escrime et Justice réparatrice : une réponse à la récidive juvénile par Pour le Sourire d'un Enfant
- 115 Créer un effet de groupe par le golf au sein d'un établissement des Apprentis d'Auteuil
- 119 Jeunes qui témoignent avec le podcast Jeunes & Brillants
- 122 « Quand le milieu sportif fédéral contribue aux activités physiques et sportives en milieu scolaire »
- 130 Yoga et mathématiques, partenaires bien-être et savoir
- 132 Le sport : un cadre ludique et original pour apprendre les langues étrangères, Planète Citizen
- 140 Cultiver la santé mentale pour améliorer l'éducation dans des lycées du Cap, School of Hard Knocks
- 142 Le rugby au service de l'éducation, Rebonds!
- 145 Patricia Chéreau, enseignante d'EPS en lycée agricole

LE BINÔME DE L'ÉTUDE

DAVID BLOUGH

Rapporteur de l'étude

« Le sport, terrain d'éducation »

Diplômé d'un master de Géopolitique, il s'est spécialisé dans le secteur de l'éducation par le sport, notamment en prenant la tête de PLAY International de 2013 à 2020. Il est aujourd'hui le fondateur de Dix, dédiée à l'utilité sociale du sport auprès des organisations porteuses d'innovation et d'impact social.

Enfin, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont les suivants :

- « Sportwashing, que sont devenues les valeurs du sport? », Rue de l'échiquier, 2020
- « Le sport des solutions, voyage en terre des possibles », Rue de l'échiquier, 2023



ALEXANNE BARDET

Coordinatrice du cycle d'étude

« Le sport peut-il changer l'éducation? »

Diplômée d'un master en Développement et Coopération Internationale de Sciences Po Strasbourg, elle s'est spécialisée dans le secteur de l'éducation. Après un mémoire de recherche sur l'éducation informelle et une première expérience professionnelle chez PLAY International, elle est actuellement responsable du réseau éducation au sein du think tank VersLeHaut. elle coordonne le cycle d'étude sur « Le sport peut-il changer l'éducation? ».

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION



Christian Audeguy

Professeur agrégé d'éducation physique et sportive (EPS), Christian Audeguy a occupé plusieurs postes et fonctions au sein de l'éducation nationale. D'abord enseignant d'EPS pendant une vingtaine d'années, il est ensuite devenu chargé de mission d'inspection en EPS dans l'académie de Paris, avant de devenir directeur adjoint de l'IUFM de Paris. Il a rejoint la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) en 2010 et le bureau des actions éducatives et sportives pour développer la pratique sportive à l'école. Il a terminé sa carrière comme Conseiller technique sport du Directeur général de l'enseignement scolaire, Edouard Geffray.

Moustapha Benherrat

Moustapha Benherrat a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'action sociale favorisant une culture du travail positive. Il s'attache à l'amélioration de la prise en charge des personnes fragilisées. C'est en ce sens qu'il a géré des projets dans le domaine de la prévention spécialisée, de l'insertion et du sport. Il est aussi formateur vacataire auprès d'étudiants en école d'éducateurs. Et enfin, il est président de l'association l'Établi où il milite en faveur d'une justice sociale et d'une meilleure prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité.



Elsa Da Costa

Diplômée de l'EM Lyon et de l'ESJ Paris, Elsa Da Costa lance en 2012 le site Avis de Mamans après 10 ans passés en marketing numérique. Repérée par France 5, elle devient chroniqueuse société dans l'émission Les Maternelles puis chroniqueuse politique sur LCI. En 2021, elle devient Directrice Générale de l'ONG Ashoka France spécialiste de l'innovation sociale et révélant le pouvoir d'agir de tous. Elle est également auteure du livre «Rêver Grand : ces enfants qui s'engagent pour la planète».



Adil El Ouadehe

Adil El Ouadehe est directeur adjoint au sein d'une fédération sportive et d'éducation populaire. Diplômé en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives mention « Éducation et motricité », il a partagé d'une part sa vie professionnelle entre responsabilité au sein d'un centre social et à la direction d'une fédération sportive; et sa vie associative d'autre part dans la lutte pour les droits civiques, l'égalité et l'engagement au sein des quartiers populaires. Il s'est spécialisé sur les questions relatives à la pédagogie, la réduction des inégalités d'accès, l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle.



Laurence Fischer

Laurence Fischer est une ancienne karatéka de haut niveau. Durant ses quinze ans de carrière elle remporta à trois reprises les championnats du monde et à 7 reprises les championnats d'Europe. Elle est diplômée du MBA de l'école de Commerce l'ESSEC. Elle est investie depuis plus de vingt ans dans le Sport pour le développement. Fondatrice de l'association Fight for Dignity, créée en mars 2017, l'objectif est de proposer, dans le cadre d'un parcours de soins, une activité physique basée aujourd'hui sur le karaté accessible et adaptée à l'ESPT lié aux violences, ce pour les femmes et les jeunes filles (en RD Congo et en France).

Thalia Lageat

Étudiante à l'ESSEC, Thalia Lageat a été présidente de l'association RAID ESSEC pendant 1 an. Actuellement en master, elle fait la chaire Sport à l'ESSEC, un programme axé sur la formation des futurs leaders de l'industrie du sport. Passionnée par le sport et l'engagement social, c'est dans le cadre de ses études qu'elle a eu l'opportunité d'être en service civique à Sport dans la Ville.



Sylvain Landa

Sylvain Landa est le directeur exécutif du Think tank Sport et Citoyenneté. Il participe à ce titre au débat public visant à renforcer l'attention portée aux projets d'éducation par le sport, en France et à l'échelle européenne. Il a notamment coordonné le « Panorama du sport scolaire en Europe », qui met en exergue la place du sport dans l'environnement éducatif européen (Sport et Citoyenneté, 2017, <https://www.sportetcitoyennete.com/wp-content/uploads/2021/02/sport-scolaire-en-europe.pdf>).

Yohan Penel



Yohan Penel est mathématicien et engagé dans le badminton depuis 20 ans. Il occupe le poste de président de la fédération française de badminton (FFBaD) depuis 2020, vice-président de l'association nationale de la performance sociale du sport (ANPSS) depuis 2021 et ancien membre du cercle d'orientation du mouvement des colibris. Il porte un projet de transformation de la FFBaD autour de la question de la raison d'être, de l'utilité sociale et de la responsabilité territoriale des pratiques associatives sportives.



Guillemette Petit

Guillemette Petit est Directrice Générale de PLAY International, l'une des principales ONG de développement, d'éducation et d'inclusion par le sport et le jeu sport. Elle a rejoint l'association début 2022, après 5 années passées au sein de Sport dans la Ville en tant que Directrice de l'association en Île-de-France. En plus d'actions sur le terrain en accompagnement et soutien d'acteurs locaux, en France et à l'étranger, PLAY International se distingue par la mise en œuvre de 2 recherches-actions en partenariat avec les laboratoires VIPs2 et LP3C de l'Université de Rennes 2.

Auréli Robin



Diplômée de Sciences Po Toulouse et d'une spécialisation en évaluation de projets, Auréli Robin a travaillé dans différentes ONG à l'étranger avant de rejoindre la filiale Société Générale du Burkina Faso. Auréli Robin est Responsable de Mécénat au sein de la Fondation d'entreprise Société Générale. Elle a pour mission de contribuer au développement du programme « Éducation et Insertion Professionnelle par le sport » et a travaillé à la mise en œuvre du programme Afrique de la Fondation de 2018 à 2023.



Nadine Sadoudi

C'est une transmission de mère en fille qui a amené Nadine Sadoudi vers les métiers de l'éducation. Suite à un parcours en STAPS et une première expérience en tant que professeur d'EPS, elle a souhaité se spécialiser dans le domaine du sociosport et notamment auprès des jeunes en difficulté d'insertion. Après une dizaine d'années en accompagnement à Action de prévention sport ainsi qu'à l'école de la 2^e chance, et après un diplôme universitaire sur l'approche psychopathologique et éducative des adolescents difficiles ; c'est aujourd'hui à Sport dans la Ville en tant que directrice pédagogique de passe décisive qu'elle apporte son expertise à des équipes dynamiques et dévouées dans leurs missions auprès des jeunes.

APPLAUDISSEMENTS

Tout en précisant qu'elles ne sauraient être tenues responsables des propos émis dans ces pages, nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ce document par leurs conseils et par le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à VersLeHaut.

Fabienne Affilé

Professeure des Écoles et maître formateur

Apprentis d'Auteuil

Michaël Attali

Professeur des universités et directeur du laboratoire VIPs2

Marie Barsacq

Directrice Impact et Héritage à Paris 2024

Marion Bischoff

Chargée de projets éducation et culture à la FFBadminton

Patricia Chéreau

Enseignante d'EPS en lycée agricole

Olivia Collet

Doctorante en STAPS et sociologie, Université Rennes II

Capucine Davisseau

Cheffe de projet innovation sociale chez PLAY International

Didier Delignières

Professeur des Universités

Guillaume Dietsch

Enseignant en STAPS et professeur agrégé d'EPS

Simone Etna

Co-directeur de Kabubu

Caroline Guyader

Enseignante de mathématiques

Benoît Hubert

Membre du SNEP-FSU

Anne Huynh

Directrice opérationnelle à Gol de Letra

Bernard Jambon

Président d'Egal Accès

Marine Jannarelli

Vice-présidente à l'ANESTAPS

Régis Juanico

Ancien député, auteur du livre « Bougeons ! Manifeste pour des modes de vies plus actifs »

Stephan Lipiansky

Chef de projet chez VersLeHaut

Nicolas Lovera

Co-gérant de Playgones

Gordon MacLelland

Délégué général de Working with Parents in Sport

Samir Maouche

Chargé de projet Sport à l'ANCT

Cyril Mourin

Conseiller sport à l'Élysée

Anne Méaux

Référente Innovation Sociale chez PLAY International

Véronique Moreira

Présidente nationale de l'USEP

Guillaume Naslin

Délégué général du Fondation du Football

Karl Olive

Député des Yvelines, rapporteur de « Faire nation par le sport »

Sarah Ourahmoune

Directrice de Boxer Inside

Sarah Pochon

Maître de conférences et professeure agrégée d'EPS au STAPS

Yohan Penel

Président de la Fédération Française de Badminton

Philippe Rio

Maire de la ville de Grigny

Arnaud Rizzo

Chargé de mission multisports « Ufo-baby / sport et maternité »

Jean Marc Serfaty

Référent ministériel aux JOP 2024

Jules Sire

Directeur de Rebonds !

Raphaël Verchère

Philosophe du sport et du corps

Gilles Vieille Marchiset

Professeur des Universités et directeur du laboratoire « Sport et Sciences sociales »

Conception graphique :
x.jacobi@panteo.fr

Crédits photos :

Géraldine Aresteanu, p.43, p.145.

Alexanne Bardet, page de couverture, p.20, p.41, p.55, p.92, p.96, p.100,
p.107, p.127, p.131, p.137, p.139, p.157

David Blough, p.24/25, p.34/35, p.43, p.61, p.62, p.103, p.113, p.141

Julien Cregut, p.81

Françoise Duchesne, p.16, p.98, p.144

Free Pik, p.10, p.49, p.137

Andea Piacquadio, p.49

Pexels Pixabay, p.20, p.46/47, p.53

PLAY International, p.71, p.108, p.111

Jakayla Toney, p.87.

Sauf mention contraire, les photos qui accompagnent les pépites éducatives
appartiennent à la structure dont l'initiative est mise en lumière.

Les photos n'ayant pas de crédit particulier sont des photos libre de droit.

Infographie de la page 156: Joséphine Gilles

Impression :
Isiprint

Avril 2024



LE SPORT,

TERRAIN D'ÉDUCATION

A lors même que le sport ouvre des perspectives éducatives allant au-delà du seul champ de la motricité et de la lutte contre la sédentarité, il n'est pas suffisamment mobilisé comme outil éducatif à l'école et la pratique sportive hors école manque d'ambition éducative.

Pour autant, de nombreux enseignants et éducateurs, en s'emparant de l'objet « sport », obtiennent des résultats probants en termes de raccrochage scolaire, d'insertion professionnelle ou tout simplement de bien-être. De nombreuses initiatives du mouvement sportif (fédérations, associations, clubs, etc.) participent quant à elles d'une réelle responsabilité éducative en transformant la relation pédagogique, en proposant des outils pour les apprentissages, en investissant les compétences sociales et comportementales.

Un véritable projet éducatif par le sport doit donc pouvoir s'appuyer sur une continuité des pratiques de la salle de classe au terrain municipal, de la cour d'école au club sportif.

DAVID BLOUGH

rapporteur de l'étude, avril 2024



Des idées pour les jeunes et l'éducation



Avec le soutien de

*Agir pour le
développement humain*

FONDATION PIERRE BELLON